

*40 ans d'Humanæ Vitæ
Une encyclique prophétique*

*La Famille Missionnaire
de Notre-Dame
et ses foyers amis
témoignent*

QUATRIÈME PARTIE	
AU SERVICE DU BEL AMOUR ET DE LA VIE	135
En avant pour la mission au service du bel amour et de la famille	
<i>Père Bernard Domini</i>	137
Construire la civilisation de l'amour et de la vie en France et en Europe	
<i>Pierre-Olivier Arduin</i>	144
ANNEXE	
TEXTE DE L'ENCYCLIQUE HUMANAE VITAE	153

**ACTES DE LA SESSION
ORGANISÉE PAR
LA FAMILLE MISSIONNAIRE
DE NOTRE-DAME**

**A L'OCCASION DU
40^{ème} ANNIVERSAIRE DE
L'ENCYCLIQUE HUMANAE VITAE**

25 JUILLET 1968 – 25 JUILLET 2008

Foyer de Sens
12 – 13 – 14 Juillet 2008

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

PATERNITÉ ET MATERNITÉ RESPONSABLES	7
Présentation de l'Encyclique « <i>Humanæ Vitæ</i> » ... <i>Père Bernard Domini</i>	9
La révolution sexuelle de 1968 à nos jours ... <i>Pierre-Olivier Arduin</i>	15
Le bel amour dans la spiritualité des Foyers amis <i>Loïc et Béatrice Bertrand</i>	22
La fidélité à <i>Humanæ Vitæ</i> dans l'éducation des couples et les soins <i>Paul et Béatrice Régnier Vigouroux</i>	30
Carrefour sur l'éducation des époux <i>Michel et Danielle Siré, Gérard et Marie Renard</i>	37
Carrefour sur l'éducation des adolescents <i>Guy et Béatrice Tupler, Marie-Jeanne et Thierry Fourage</i>	42
Carrefour sur l'éducation des enfants et les difficultés avec l'école <i>François et Sylvaine Bordier, Jérôme et Catherine Tardy</i>	47
Homélie de la messe du samedi ... <i>Père Bernard Domini</i>	56

DEUXIÈME PARTIE

LE DON DE LA VIE	59
Le devoir de donner la vie ... <i>Père Bernard Domini</i>	61
Droit à l'enfant et maîtrise de la vie humaine ... <i>Pierre-Olivier Arduin</i>	68
L'accueil d'un enfant trisomique, don de Dieu ! <i>Olivier et Lucie de Charette</i>	77
Carrefour sur Une famille nombreuse, est-ce possible aujourd'hui ? <i>Bruno et Odile Nollez, Olivier et Laurence Grincourt</i>	80
Carrefour sur L'accueil d'un enfant handicapé <i>Claude et Dominique Minjoulat-Rey</i>	89
Carrefour sur L'adoption d'enfants pour une véritable paternité et maternité <i>Pierre-Olivier et Annabelle Arduin</i>	93
Homélie de la messe du dimanche ... <i>Père Bernard Domini</i>	98

TROISIÈME PARTIE

LES CIVILISATIONS DE L'AMOUR ET DE LA MORT	101
L'encyclique « <i>Humanæ Vitæ</i> », encyclique prophétique en vue de la civilisation de l'amour <i>Père Bernard Domini</i>	103
Le plan des cultures de mort ... <i>Pierre-Olivier Arduin</i>	110
Ne pas se compromettre avec les cultures de la mort <i>Pascal et Véronique Siré</i>	120
Être témoins d' <i>Humanæ Vitæ</i> dans notre monde <i>Vincent et Sylvie Cappe</i>	122
La mission de la famille Missionnaire de Notre-Dame dans l'esprit de leurs Père et Mère <i>Père Bernard Domini</i>	126

Nous remercions vivement les Éditions de l'Emmanuel d'avoir autorisé Pierre-Olivier Arduin à citer des extraits de son propre livre à plusieurs reprises dans ses 4 textes.

*Pierre-Olivier Arduin, La Bioéthique et l'embryon,
préfaces de Mgr Rey, avant-propos de Jean-Marie Le Méné,
Éditions de l'Emmanuel, Paris, septembre 2007.*

- Terris*, 11 avril 1963, A.A.S. 55 (1963), p. 259-260; *Gaudium et Spes*, n. 5 1.
15. Cf. Pie XI, Encycl. *Casti Connubii*, A.A.S. 22 (1930), p. 565 décret du Saint-Office, 22 février 1940, A.A.S. 32 (1940), p. 73 ; Pie XII, A.A.S. 43 (1951), p. 843-844; A.A.S. 50 (1958), p. 734-735. (1958), p. 734-735; Jean XXIII, Encycl. *Mater et Magistra*, A.A.S. 53 (1961), p. 447.
 16. Cf. *Catechismus Roimnus Concilii Tridentini*, IIe partie, chap. VIII; Pie XI, Encyclique *Casti Connubii*, A.A.S. 22 (1930), p. 559-561 , Pie XII, A.A.S. 43 (1951), p. 843 ; A.A.S. 50 (1958), p. 734-735 ; Jean XXIII, Encyclique *Mater et Magistra*, A.A.S. 53 (1961), p. 447.
 17. Cf. Pie XII, alloc. au Congrès national de l'Union des juristes catholiques italiens, 6 décembre 1953, A.A.S. 45 (1953), p. 798-799.
 18. Cf. *Rm* 3, 8
 19. Cf. Pie XII, alloc. au Congrès de l'Association italienne d'urologie, 8 octobre 1953, A.A.S. 45 (1953), p. 674- 675 ; A.A.S. 50 (1958), p. 734-735.
 20. Cf. Pie XII, A.A.S. 43 (1951), p. 816.
 21. Cf. A.A.S. 45 (1953), p. 674-675; alloc. aux dirigeants et membres de l'Association italienne des donneurs de la cornée, 8 oct. 1953, A.A.S. 48 (1956), p. 461-462.
 22. Cf. *Lc* 2, 3 1.
 23. Cf. Paul VI, Encyclique *Populorum progressio* 26 mars 1967, n. 21.
 24. Cf. *Rm* 8.
 25. Cf. Concile Vatican 11, décret *Inter Mirifica* sur les moyens de communication sociale, n. 6-7.
 26. Cf. Encycl. *Mater et Magistra*, A.A.S. 53 (1961), p. 447.
 27. Cf. Encycl. *Populorum progressio* n. 48-55.
 28. Cf. Const. pastorale *Gaudium et Spes*, n. 52.
 29. Cf. A.A.S. 43 (1951), p. 859.
 30. Cf. Const. pastorale *Gaudium et Spes*, n. 5 1.
 31. Cf. *Mt* 1 1, 30.
 32. Const. pastorale *Gaudium et Spes*, n. 48 ; Concile Vatican II, Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n. 35.
 33. *Mt* 6,14. Cf *He* 12, 1 1.
 34. Cf. *Tr* 2, 12.
 35. Cf. 1 *Co* 7, 3 1.
 36. Cf. *Rm* 5, 5.
 37. *Ep* 5, 25.28-29.32-33.
 38. Cf. Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n. 35 et 41; Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, n. 48-49; Concile Vatican II, décret *Apostolicam Actuositatem*, n. 1 1.
 39. Cf. Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n. 25.
 40. Cf. 1 *Co* 1, 10.
 41. Cf. *Jn* 3, 17.

La Famille Missionnaire de Notre-Dame et ses Foyers amis ont organisé, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Encyclique “ *Humanae Vitae* ”, une session ouverte à tous. Cette session a été suivie par plus de 200 jeunes foyers et jeunes. Elle a permis aux participants de mieux comprendre l'enseignement éclairé du Pape Paul VI qui a eu le courage de donner au monde cette Encyclique prophétique sur la beauté de l'amour conjugal. En promulguant cette Encyclique, le Pape Paul VI savait qu'il serait signe de contradiction, mais il ne pouvait pas se taire car l'avenir de l'humanité était en jeu ! Il était conscient que l'Église, servante de l'humanité, avait reçu de Jésus la mission d'être dépositaire et interprète de la Loi naturelle qui concerne tous les hommes, appelés par Dieu au Bonheur éternel. En donnant l'Encyclique “*Humanae Vitae*”, Paul VI – malgré les apparences contraires – a témoigné que l'Église était en vérité l'amie sincère et désintéressée des hommes (HV 18) en apportant sa contribution à l'instauration de la civilisation de l'amour qui ne peut s'édifier que sur le véritable amour.

Paul VI a lancé un appel aux gouvernants, scientifiques, médecins, évêques, prêtres, afin qu'ils travaillent à la promotion et à la défense de la famille. Il a demandé aux foyers de se faire apôtres et guides d'autres foyers (HV 26). Notre session a voulu répondre à cette dernière demande. Il nous a paru bon d'en publier les actes pour permettre à des foyers et à des jeunes d'être éduqués au bel amour conjugal et de travailler avec ardeur et sans relâche à *la sauvegarde et à la sainteté du mariage* (HV 30).

Notre session a permis aux participants de mieux comprendre que l'Église veut vraiment servir la vérité, le bel

amour et la vie et agir ainsi pour le vrai bien de l'humanité, et qu'elle est fidèle aux Béatitudes proclamées par Jésus : les hommes et les femmes ne peuvent trouver le vrai bonheur - auquel ils aspirent de tout leur être - que dans le respect des lois inscrites par Dieu dans leur nature humaine qu'ils doivent observer avec intelligence et amour (HV 31).

La session n'a pas été un congrès de théologie morale, elle a cherché à développer les aspects spirituels, scientifiques, anthropologiques et politiques de l'Encyclique. Les témoignages des Foyers amis ont montré que les époux qui ont décidé de vivre leur amour conjugal dans l'esprit d'Humanae Vitae s'aiment amoureusement dans la vérité et la joie des enfants de Dieu !

Cette session, confiée au Cœur de Jésus et à Notre-Dame des Neiges, a été portée par beaucoup de prière, vécue dans l'esprit des Père et Mère de la Famille Missionnaire de Notre-Dame et a été riche en grâces.

En cette belle Fête de Notre-Dame des Neiges, nous sommes très heureux de promulguer les actes de cette session "Humanae Vitae". Ce texte est un complément du livret de la session, qui comprend le texte intégral d'"Humanae Vitae" et des enseignements de Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI. Puissent ces deux livrets montrer la nature du caractère prophétique de l'Encyclique "Humanae Vitae" et révéler la beauté du plan de Dieu sur l'amour humain et sur la transmission de la vie humaine !

en la Fête de Notre-Dame des Neiges,
samedi 13 décembre 2008,

Père Bernard,

Modérateur de la Famille Missionnaire de Notre-Dame.

NOTES

1. Cf Pie IX, Encycl. Qui Pluribus, 9 novembre 1846, *Pie IX P.M.Acta*, vol. p.9-10; S. Pie X, Encyclique *Singulari Quadam*, 24 septembre 1912, A.A.S. 4 (1912), p. 658 ; Pie XI, Encyclique *Casti Connubii*, 31 décembre 1930, A.A.S. 22 (1930), p. 579-581 ; Pie XII, alloc. *Magnificate Dominum* à l'épiscopat du monde catholique, 2 novembre 1954, A.A.S. 46 (1954), p. 671 - 672 ; Jean XXIII, Encycl. *Mater et Magistra*, 15 mai 1961, A.A.S. 53 (1961), p. 457.
2. Cf. *Mt* 28,18-19.
3. Cf. *Mt* 7, 21.
4. Cf. *Catechismus Romanus Concilii Tridentini*, IIe partie, chap. VIII ; Léon XIII, Encyclique *Arcanum*, 10 février 1880, Acta L. XIII, 2 (1881), p. 26-29 ; Pie XI, Encyclique *Divini Illius Magistri*, 31 décembre 1929, A.A.S. 22 (1930), p. 58-61 , Encycl. *Casti Connubii*, A.A.S. 22 (1930), p. 545-546 ; Pie XII, alloc. à l'Union italienne médico-biologique de saint Luc, 12 novembre 1944, *Discorsi e Radiomessaggi*, VI, p. 191-192 ; au Congrès de l'Union catholique italienne des sages-femmes, 29 octobre 1951, A.A.S. 43 (1951), p. 853-854 ; au Congrès du Front de la famille et de l'Association de familles nombreuses, 28 novembre 1951, A.A.S. 43 (1951), p. 857-859 ; au VIIe Congrès de la Société internationale d'hématologie, 12 septembre 1958, A.A.S. 50 (1958), p. 734-735 ; Jean XXIII, Encycl. *Mater et Magistra*, A.A.S. 53 (1961), p. 446-447 -, *Codex Iuris Canonici*, can. 1067 ; 1068, 1 ; 1076, 1-2 ; Concile Vatican II, Const. pastorale *Gaudium et Spes*, n. 47-52.
5. Cf. *Allocution de Paul VI au Sacré Collège* 23 juin 1964, A.A.S. 56 8 56 (1964), P. 588 ; à la Commission pour l'étude des problèmes de la population, de la famille et de la natalité, 27 mars 1965, A.A.S. 57 (1965), p. 388 ; au Congrès national de la Société italienne d'obstétrique et de gynécologie, 29 octobre 1966, A.A.S. 58 (1966), p. 1168.
6. Cf. 1 *Jn* 4, 8.
7. Cf. *Ep* 3,15.
8. Cf. Concile Vatican II, Const. pastorale *Gaudium et Spes*, n. 50.
9. Cf. S. Thomas, *Sum Theol.* Ia-IIae, q.94,a.2.
10. Cf. Const. pastorale *Gaudium et Spes*, n. 50 et 51.
11. *Ibid.*, n. 49.
12. Cf. Pie XI Encyclique *Casti Connubii*, A.A.S. 22 (1930), p. 560; Pie XII, A.A.S. 43 (1951), p. 843.
13. Jean XXIII, Encyclique. *Mater et Magistra* A.A.S. 53 (1961), p. 447.
14. Cf. *Catechismus Romanus Concilii Tridentini*, IIe partie, chap. VIII; Pie XI, encyclique *Casti Connubii*, A.A.S. 22 (1930), p. 562-564; Pie XII, *Discorsi e Radiomessaggi*, VI (1944), p. 191-192; A.A.S. 43 (1951), p. 842-843 ; p. 857-859 ; Jean XXIII, Encyclique *Pacem in*

joyeuse la vie des parents et des enfants au sein des familles, plus fraternelle et plus pacifique la vie en commun dans la société humaine, dans la fidélité au dessein de Dieu sur le monde.

APPEL FINAL

31. Vénérables frères, chers fils, et vous tous, hommes de bonne volonté, grande est l'œuvre d'éducation, de progrès et d'amour à laquelle Nous vous appelons, sur le fondement de l'enseignement de l'Église, dont le successeur de Pierre est, avec ses frères dans l'épiscopat, le dépositaire et l'interprète. Grande œuvre, en vérité, Nous en avons l'intime conviction, pour le monde comme pour l'Église, puisque l'homme ne peut trouver le vrai bonheur, auquel il aspire de tout son être, que dans le respect des lois inscrites par Dieu dans sa nature et qu'il doit observer avec intelligence et amour. Sur cette œuvre Nous invoquons, comme sur vous tous, et de façon spéciale sur les époux, l'abondance des grâces du Dieu de sainteté et de miséricorde, en gage desquelles Nous vous donnons Notre Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de l'apôtre saint Jacques, le 25 juillet de l'année 1968, de Notre pontificat la sixième.

PREMIÈRE PARTIE

PATERNITÉ ET MATERNITÉ RESPONSABLES

Présentation de l'encyclique

«*Humanae Vitæ*»

Père Bernard Domini

La révolution sexuelle de 1968 à nos jours

Pierre-Olivier Arduin

Le bel amour dans la spiritualité des Foyers amis

Loïc et Béatrice Bertrand

La fidélité à *Humanae Vitæ* dans l'éducation des couples et les soins

Paul et Béatrice Régnier Vigouroux

Carrefours sur l'éducation au bel amour et au combat olympique de la pureté

L'éducation des époux

L'éducation des jeunes

L'éducation des adolescents

L'éducation des enfants et les difficultés avec l'école

Homélie de la messe du samedi soir

Soyez les premiers à donner, dans l'exercice de votre ministère, l'exemple d'un assentiment loyal, interne et externe, au Magistère de l'Église. Cet assentiment est dû, vous le savez, non pas tant à cause des motifs allégués que plutôt en raison de la lumière de l'Esprit Saint, dont les pasteurs de l'Église bénéficient à un titre particulier pour exposer la vérité (39). Vous savez aussi qu'il est de souveraine importance, pour la paix des consciences et pour l'unité du peuple chrétien, que dans le domaine de la morale comme dans celui du dogme, tous s'en tiennent au Magistère de l'Église et parlent un même langage. Aussi est-ce de toute Notre âme que Nous vous renouvelons l'appel angoissé du grand Apôtre Paul : " Je vous en conjure, frères, par le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, ayez tous un même sentiment ; qu'il n'y ait point parmi vous de divisions, mais soyez tous unis dans le même esprit et dans la même pensée (40) ".

29. Ne diminuer en rien la salutaire doctrine du Christ est une forme éminente de charité envers les âmes. Mais cela doit toujours être accompagné de la patience et de la bonté dont le Seigneur lui-même a donné l'exemple en traitant avec les hommes. Venu non pour juger, mais pour sauver (41) il fut certes intransigeant avec le mal, mais miséricordieux envers les personnes. Au milieu de leurs difficultés, que les époux retrouvent toujours, dans la parole et dans le cœur du prêtre, l'écho de la voix et de l'amour du Rédempteur.

Parlez avec confiance, chers fils, bien convaincus que l'esprit de Dieu, en même temps qu'il assiste le Magistère dans l'exposition de la doctrine, éclaire intérieurement les cœurs des fidèles en les invitant à donner leur assentiment. Enseignez aux époux la voie nécessaire de la prière, préparez-les à recourir souvent et avec foi aux sacrements de l'eucharistie et de la pénitence, sans jamais se laisser décourager par leur faiblesse.

Aux évêques

30. Chers et vénérables frères dans l'épiscopat, avec qui Nous partageons de plus près le souci du bien spirituel du peuple de Dieu, c'est à vous que va Notre pensée respectueuse et affectueuse au terme de cette encyclique. A tous Nous adressons une pressante invitation. A la tête des prêtres, vos coopérateurs, et de vos fidèles, travaillez avec ardeur et sans relâche à la sauvegarde et à la sainteté du mariage, pour qu'il soit toujours davantage vécu dans toute sa plénitude humaine et chrétienne. Considérez cette mission comme l'une de vos plus urgentes responsabilités dans le temps présent. Elle comporte, comme vous le savez, une action pastorale concertée dans tous les domaines de l'activité humaine, économique, culturelle et sociale: seule, en effet, l'amélioration simultanée dans ces différents secteurs permettra de rendre non seulement tolérable, mais plus facile et plus

humble persévérance à la miséricorde de Dieu, qui est accordée dans le sacrement de pénitence. Ils pourront de cette façon réaliser la plénitude de la vie conjugale décrite par l'Apôtre : " Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église ... 1. Les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Aimer sa femme, n'est-ce pas s'aimer soi-même ? Or, personne n'a jamais haï sa propre chair; il la nourrit, au contraire, et l'entretient, comme le Christ le fait pour son Église [...]. Grand est ce mystère, je veux dire par rapport au Christ et à l'Église. Mais en ce qui vous concerne, que chacun aime son épouse comme lui-même et que l'épouse respecte son mari (37) ".

Apostolat entre foyers

26. Parmi les fruits qui proviennent d'un généreux effort de fidélité à la loi divine, l'un des plus précieux est que les conjoints eux-mêmes éprouvent souvent le désir de communiquer à d'autres leur expérience. Ainsi vient s'insérer dans le vaste cadre de la vocation des laïcs une nouvelle et très remarquable forme de l'apostolat du semblable par le semblable: ce sont les foyers eux-mêmes qui se font apôtres et guides d'autres foyers. C'est là sans conteste, parmi tant de formes d'apostolat, une de celles qui apparaissent aujourd'hui les plus opportune (38).

Aux médecins et au personnel sanitaire

27. Nous avons en très haute estime les médecins et les membres du personnel sanitaire, qui, dans l'exercice de leur profession, ont à cœur, plus que tout intérêt humain, les exigences supérieures de leur vocation chrétienne.

Qu'ils continuent à promouvoir en toute occasion les solutions inspirées par la foi et par la droite raison, et qu'ils s'efforcent d'en susciter la conviction et le respect dans leur milieu. Qu'ils considèrent aussi comme un devoir professionnel l'acquisition de toute la science nécessaire dans ce domaine délicat, afin de pouvoir donner aux époux qui les consultent les sages conseils et les saines directives que ceux-ci attendent d'eux à bon droit.

Aux prêtres

28. Chers fils prêtres, qui êtes par vocation les conseillers et les guides spirituels des personnes et des foyers, Nous Nous tournons maintenant vers vous avec confiance. Votre première tâche, spécialement pour ceux qui enseignent la théologie morale, est d'exposer sans ambiguïté l'enseignement de l'Église sur le mariage.

Présentation de l'Encyclique

«*Humanæ Vitæ*»

.....

Père Bernard Domini, fmnd

Bien chers amis, c'est avec une très grande joie que nous vous accueillons en notre Foyer de Sens pour cette session «*Humanæ Vitæ*» que nous avons organisée à l'occasion du quarantième anniversaire de l'Encyclique de Paul VI. L'Encyclique *Humanæ Vitæ* est un don de Dieu à l'Église et à l'humanité : elle a permis, elle permet et elle permettra, à de nombreux couples de s'aimer amoureusement dans la vérité ! Elle n'est pas une Encyclique du passé, elle est une Encyclique du présent et aussi - nous en sommes profondément convaincus avec Jean-Paul II et Benoît XVI - une Encyclique du futur qui permettra l'édification de la civilisation de l'amour. Le Saint Padre Pio, Marthe Robin, les derniers Papes, notre Père Fondateur ont annoncé cette civilisation de l'amour mais avec cette ferme conviction : elle ne pourrait pas se construire dans la désobéissance à la Loi naturelle, inscrite par Dieu dans le cœur, ou la conscience morale de tout être humain. Nous espérons que cette session vous obtiendra cette même conviction et que vous comprendrez que l'Encyclique de Paul VI n'est pas un « non » à l'amour et à la joie des époux mais un « oui » au bel amour dans la vérité et la fidélité et un « oui » à la vraie joie de l'épouse et de l'époux, amoureusement donnés l'un à l'autre dans le jamais rien l'un sans l'autre !

Benoît XVI, le 10 mai dernier, disait aux participants du congrès romain international sur *Humanæ Vitæ* : « *Mon prédécesseur de vénérée mémoire, le serviteur de Dieu Paul VI, le 25 juillet 1968, publiait la Lettre encyclique Humanæ Vitæ. Ce document devint rapidement un signe de contradiction. Élaboré à la lumière d'une décision difficile, il constitue un geste significatif de courage en réaffirmant la continuité de la doctrine et de la tradition de l'Église. Ce texte, souvent mal compris et sujet à des équivoques, fit beaucoup discuter, également parce qu'il se situait à l'aube d'une*

profonde contestation qui marqua la vie de générations entières. Quarante ans après sa publication, cet enseignement manifeste non seulement sa vérité de façon immuable, mais il révèle également la clairvoyance avec laquelle le problème fut affronté. Ce qui était vrai hier, reste également vrai aujourd'hui. La vérité exprimée dans Humanæ Vitæ ne change pas ; au contraire, précisément à la lumière des nouvelles découvertes scientifiques, son enseignement se fait plus actuel et incite à réfléchir sur la valeur intrinsèque qu'il possède. La parole clef pour entrer avec cohérence dans ses contenus demeure celle de l'amour ». Vous trouverez l'intégralité de ce discours dans l'introduction du livret de la session que nous venons de vous remettre. Ce livret sera votre outil de travail après la session. Une session ne peut pas remplacer le travail d'assimilation personnelle ! La « génération Internet » jouit de très grandes facilités pour télécharger des textes. Télécharger est bien, assimiler est mieux ! Beaucoup parlent d'Humanæ Vitæ mais combien ont pris le temps de lire toute l'Encyclique ? Vous avez en main le texte intégral de l'Encyclique. Lisez-le, assimilez-le et vous serez émerveillés par la Splendeur de la Vérité qui nous vient de Dieu par son Église ! En prenant la table des matières, à la page 124 du livret, vous découvrirez les titres des autres textes que nous vous avons rassemblés. Beaucoup viennent du Grand Pape Jean-Paul II. Ces textes vous aideront à mieux comprendre l'Encyclique et ses enjeux et vous permettront aussi de répondre aux nombreuses objections qui ont été faites contre Humanæ Vitæ. Dans la dernière partie du livret, nous avons repris quelques importants thèmes de théologie morale enseignés par le Magistère de l'Église. La conclusion du livret devrait vous aider à découvrir l'esprit de notre Père et de notre Mère et un aspect du charisme de notre Famille Missionnaire, encordée à Notre-Dame des Neiges, pour former des apôtres de l'Amour appelés à éduquer des cœurs à la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie. Ainsi, vous comprendrez mieux pourquoi nous tenions tant à cette session, qui fait vraiment partie de notre mission propre : éduquer les cœurs au bel amour !

mille et pour la paix des consciences si, par l'apport convergent de leurs études, ils s'appliquent à tirer davantage au clair les diverses conditions favorisant une saine régulation de la procréation humaine". Il est souhaitable, en particulier, que, selon le voeu déjà formulé par Pie XII, la science médicale réussisse à donner une base suffisamment sûre à une régulation des naissances fondée sur l'observation des rythmes naturels. Ainsi les hommes de science et, en particulier les chercheurs catholiques, contribueront à démontrer par les faits que, comme l'Église l'enseigne, " il ne peut y avoir de véritable contradiction entre les lois divines qui règlent la transmission de la vie et celles qui favorisent un authentique amour conjugal (30) ".

Aux époux chrétiens

25. Et maintenant Notre parole s'adresse plus directement à Nos fils, particulièrement à ceux que Dieu appelle à le servir dans le mariage. L'Église, en même temps qu'elle enseigne les exigences imprescriptibles de la loi divine, annonce le salut, et ouvre par les sacrements les voies de la grâce, laquelle fait de l'homme une nouvelle créature, capable de répondre dans l'amour et dans la vraie liberté au dessein de son Créateur et Sauveur, et de trouver doux le joug du Christ (31).

Que les époux chrétiens, dociles à sa voix, se souviennent donc que leur vocation chrétienne, commencée au baptême, s'est ensuite spécifiée et confirmée par le sacrement du mariage. Par lui, les époux sont affermis et comme consacrés pour accomplir fidèlement leurs devoirs, pour réaliser leur vocation jusqu'à la perfection et pour rendre chrétiennement le témoignage qui leur est propre en face du monde (32). C'est à eux que le Seigneur confie la tâche de rendre visibles aux hommes la sainteté et la douceur de la loi qui unit l'amour mutuel des époux à leur coopération à l'amour de Dieu auteur de la vie humaine.

Nous n'entendons aucunement dissimuler les difficultés, parfois graves, qui sont inhérentes à la vie des époux chrétiens: pour eux, comme pour chacun, " étroite est la porte et resserrée est la voie qui conduit à la vie (33) ". Mais l'espérance de cette vie doit illuminer leur chemin, tandis qu'ils s'efforcent courageusement de vivre avec sagesse, justice et piété dans le temps présent (34), sachant que la figure de ce monde passe (35).

Que les époux affrontent donc les efforts nécessaires, soutenus par la foi et par l'espérance qui " ne trompe pas, car l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné (36) "; qu'ils implorent par une persévérante prière l'aide divine; qu'ils puisent surtout dans l'Eucharistie à la source de la grâce et de la charité. Et si le péché avait encore prise sur eux, qu'ils ne se découragent pas, mais qu'ils recourent avec une

sation et de la défense des biens suprêmes de l'esprit humain. Et c'est en vain qu'on chercherait à justifier ces dépravations par de prétendues exigences artistiques ou scientifiques, ou à tirer argument de la liberté laissée en ce domaine par les autorités publiques.

Appel aux pouvoirs publics

23. Aux gouvernants, qui sont les principaux responsables du bien commun, et qui peuvent tant pour la sauvegarde des valeurs morales, Nous disons: ne laissez pas se dégrader la moralité de vos peuples; n'acceptez pas que s'introduisent, par voie légale, dans cette cellule fondamentale de la société qu'est la famille, des pratiques contraires à la loi naturelle et divine. Toute autre est la voie par laquelle les pouvoirs publics peuvent et doivent contribuer à la solution du problème démographique: c'est la voie d'une prévoyante politique familiale, d'une sage éducation des peuples, respectueuse de la loi morale et de la liberté des citoyens.

Nous sommes bien conscient des graves difficultés dans lesquelles se trouvent les pouvoirs publics à cet égard, spécialement dans les pays en voie de développement. A leur légitimes préoccupations, Nous avons consacré Notre encyclique *Populorum progressio*. Mais avec Notre prédécesseur Jean XXIII, Nous répétons: " Ces difficultés ne doivent pas être résolues par le recours à des méthodes et à des moyens qui sont indignes de l'homme, et qui ne trouvent leur explication que dans une conception purement matérialiste de l'homme et de sa vie. La vraie solution se trouve seulement dans le développement économique et dans le progrès social qui respectent et promeuvent les vraies valeurs humaines, individuelles et sociale (26). " Et l'on ne saurait, sans une grave injustice, rendre la divine Providence responsable de ce qui dépendrait au contraire d'un défaut de sagesse de gouvernement, d'un sens insuffisant de la justice sociale, d'un accaparement égoïste, ou encore d'une blâmable indolence à affronter les efforts et les sacrifices nécessaires pour assurer l'élévation du niveau de vie d'un peuple et de tous ses enfants (27).

Que tous les pouvoirs responsables - comme certains le font déjà si louablement - renouvellent généreusement leurs efforts. Et que l'entraide ne cesse de s'amplifier entre tous les membres de la grande famille humaine: c'est un champ d'action presque illimité qui s'ouvre là à l'activité des grandes organisations internationales.

Aux hommes de science

24. Nous voulons maintenant exprimer Nos encouragements aux hommes de science, qui " peuvent beaucoup pour la cause du mariage et de la fa-

I) LE CONTEXTE DE L'ENCYCLIQUE

Dans les années qui ont précédé 1968, des personnes hors de l'Église et dans l'Église demandaient au Magistère de se prononcer sur la légitimité de la contraception artificielle. La majorité – pour ne pas dire l'unanimité – des membres de la Commission chargée par Paul VI d'étudier cette question était favorable à cette légitimité. Un Cardinal polonais, qui avait particulièrement étudié cette question et avait publié le livre « Amour et responsabilité » en 1965, n'était absolument pas favorable à cette légitimité de la contraception. Il demandait d'être ferme et fidèle à la tradition morale de l'église. Ce Cardinal s'appelait : Mgr Karol Wojtyla ! Au cœur de l'année 1968, le 25 juillet, alors que plusieurs parlaient de "révolution sexuelle", de "sexualité libérée", le Pape Paul VI donnait courageusement sa réponse. En s'adressant tout de suite aux époux, il voulait affirmer que l'exercice de la sexualité n'était légitime que dans le cadre du mariage.

II) ASPECTS NOUVEAUX DU PROBLÈME ET COMPÉTENCE DU MAGISTÈRE (HV 2-6)

Paul VI ne s'est pas précipité pour écrire cette Encyclique. Il a considéré et pesé tous les aspects du problème lié à la question de la contraception : le rapide développement démographique, les conditions de travail et de logement, les difficultés économiques et éducatives, le changement de mentalité concernant la vocation de la femme et l'amour conjugal dans le mariage, les progrès techniques de l'humanité capable de toujours mieux maîtriser et organiser les forces de la nature, y compris la nature humaine et la transmission de la vie, la soi-disant nécessaire révision des règles morales en vigueur jusqu'ici pour que l'homme moderne confie à sa raison et à sa volonté le soin de régler librement la natalité en maîtrisant les rythmes biologiques de son organisme.

L'Église était-elle compétente pour répondre à ces questions complexes ? Le Magistère de l'Église peut parler avec autorité des questions qui relèvent de la Loi naturelle et concernent tous les hommes. Jésus, le Fils de Dieu incarné, a donné autorité à Pierre et aux Apôtres. Il les a constitués gardiens et interprètes authentiques de toute la loi morale, dont la loi naturelle fait partie.

III) PRINCIPES DOCTRINAUX (HV 7-18)

Les numéros 7 à 18 de l'Encyclique sont comme le cœur doctrinal d'Humanæ Vitæ :

a) Paul VI demandait de considérer le problème de la natalité dans la lumière d'une vision intégrale de l'homme et de sa vocation : naturelle et terrestre, surnaturelle et éternelle (HV 7). L'homme, comme l'a enseigné Jean-Paul II dans ses audiences du mercredi du 5 septembre 1979 au 28 novembre 1984, est la seule créature de ce monde visible à l'image et à la ressemblance de Dieu. Tout le monde visible a été créé pour lui et il a été placé au sommet de la création. Les premiers chapitres du livre de la Genèse que Jean-Paul II a médité avec tant de rigueur et d'attention révèlent d'abord la « solitude » de l'homme dans le monde visible. Cette solitude « originelle » ne dure pas : Dieu donne à Adam la femme, os de ses os, chair de sa chair. Si l'auteur d'« Amour et responsabilité » a tenu à développer pendant cinq années le thème de la théologie du corps c'est que ce thème était vraiment important pour les hommes de notre temps ! Les textes des audiences que nous avons cités dans le livret ne sont que les derniers textes de l'enseignement magistral de Jean-Paul II sur le corps humain. L'homme et la femme ont une égale dignité : ils sont des sujets, c'est-à-dire : des personnes à l'image et à la ressemblance de Dieu. Mais ces sujets sont différents et complémentaires dans leur masculinité et leur féminité. Jean-Paul II a particulièrement souligné que la « signification sponsale » du corps humain. L'homme et la femme dans le mystère de la création sont appelés par le Créateur à être une seule chair. Mais cette union en une seule chair doit être le signe d'une union plus fondamentale : l'union de leurs personnes. La personne ne se réalise que dans le don de soi désintéressé aux autres personnes. Sainte Thérèse a eu l'intuition du mystère de la personne, créée à l'image et à la ressemblance des Personnes divines : aimer c'est tout donner et se donner soi-même. Ainsi les premiers chapitres de la Genèse révèlent que l'homme et la femme ont été créés par Dieu Amour en vue de l'amour qui est don et qui se prolonge dans le don par la procréation de nouveaux êtres humains. Notre Père ajoutait encore à cette vision intégrale de l'homme et de sa vocation : la procréation est voulue par Dieu pour remplir le Ciel ! Dieu veut, en effet, se donner éternellement à une multitude d'enfants dans la Vérité de l'Amour divin.

possible à mettre en pratique. Et certes, comme toutes les réalités grandes et bienfaites, cette loi requiert une sérieuse application et beaucoup d'efforts, individuels, familiaux et sociaux. On peut même dire qu'elle ne serait pas observable sans l'aide de Dieu qui soutient et fortifie la bonne volonté des hommes. Mais si l'on réfléchit bien, on ne peut pas ne pas voir que ces efforts sont ennoblissants pour l'homme et bienfaitants pour la communauté humaine.

Maîtrise de soi

21. Une pratique honnête de régulation de la natalité exige avant tout des époux qu'ils acquièrent et possèdent de solides convictions sur les vraies valeurs de la vie et de la famille et qu'ils tendent à acquérir une parfaite possession d'eux-mêmes. La maîtrise de l'instinct par la raison et la libre volonté impose sans nul doute une ascèse pour que les manifestations affectives de la vie conjugale soient dûment réglées, en particulier pour l'observance de la continence périodique. Mais cette discipline, propre à la pureté des époux, bien loin de nuire à l'amour conjugal, lui confère au contraire une plus haute valeur humaine.

Elle exige un effort continu, mais grâce à son influence bienfaitante, les conjoints développent intégralement leur personnalité, en s'enrichissant de valeurs spirituelles: elle apporte à la vie familiale des fruits de sérénité et de paix, et elle facilite la solution d'autres problèmes; elle favorise l'attention à l'autre conjoint, aide les époux à bannir l'égoïsme, ennemi du véritable amour, et approfondit leur sens de responsabilité.

Les parents acquièrent par là la capacité d'une influence plus profonde et plus efficace pour l'éducation des enfants; l'enfance et la jeunesse grandissent dans la juste estime des valeurs humaines et dans le développement serein et harmonieux de leurs facultés spirituelles et sensibles.

Créer un climat favorable à la chasteté

22. Nous voulons à cette occasion rappeler l'attention des éducateurs et de tous ceux qui ont des tâches de responsabilité pour le bien commun de la société sur la nécessité de créer un climat favorable à l'éducation à la chasteté, c'est-à-dire au triomphe de la saine liberté sur la licence par le respect de l'ordre moral.

Tout ce qui, dans les moyens modernes de communication sociale, porte à l'excitation des sens, au dérèglement des mœurs, comme aussi toute forme de pornographie ou de spectacles licencieux, doit provoquer la franche et unanime réaction de toutes les personnes soucieuses du progrès de la civili-

18. On peut prévoir que cet enseignement ne sera peut-être pas facilement accueilli par tout le monde: trop de voix - amplifiées par les moyens modernes de propagande - s'opposent à la voix de l'Église. Celle-ci, à vrai dire, ne s'étonne pas d'être, à la ressemblance de son divin Fondateur, un " signe de contradiction " (22); mais elle ne cesse pas pour autant de proclamer avec une humble fermeté, toute la loi morale, tant naturelle qu'évangélique. Ce n'est pas elle, qui a créé cette loi, elle ne saurait donc en être l'arbitre; elle en est seulement la dépositaire et l'interprète, sans pouvoir jamais déclarer licite une chose qui ne l'est pas à cause de son intime et immuable opposition au vrai bien de l'homme.

En défendant la morale conjugale dans son intégralité, l'Église sait qu'elle contribue à l'instauration d'une civilisation vraiment humaine; elle engage l'homme à ne pas abdiquer sa responsabilité pour s'en remettre aux moyens techniques; elle défend par là même la dignité des époux. Fidèle à l'enseignement comme à l'exemple du Sauveur, elle se montre l'amie sincère et désintéressée des hommes, qu'elle veut aider, dès leur cheminement terrestre, " à participer en fils à la vie du Dieu vivant, Père de tous les hommes (23) ".

III. DIRECTIVES PASTORALES

L'Église " Mater et Magistra "

19. Notre parole ne serait pas l'expression adéquate de la pensée et de la sollicitude de l'Église, Mère et Maîtresse de toutes les nations, si, après avoir rappelé les hommes à l'observance et au respect de la loi divine au sujet du mariage, elle ne les encourageait pas dans la voie d'une honnête régulation de la natalité, même au milieu des difficiles conditions qui éprouvent aujourd'hui les familles et les peuples. L'Église, en effet, ne peut avoir, vis-à-vis des hommes, une conduite différente de celle du Rédempteur: elle connaît leur faiblesse, elle a compassion de la foule, elle accueille les pécheurs; mais elle ne peut renoncer à enseigner la loi qui est en réalité celle d'une vie humaine rendue à sa vérité originelle et conduite par l'esprit de Dieu (24).

Possibilité de l'observance de la loi divine

20. La doctrine de l'Église sur la régulation des naissances, qui promulgue la loi divine, pourra apparaître à beaucoup difficile, pour ne pas dire im-

b) Pour comprendre la vraie nature de l'amour conjugal, Paul VI invite tous les hommes à contempler sa source : **Dieu Amour**. L'amour conjugal dans le plan de Dieu Créateur est donc réciproque des personnes de l'époux et de l'épouse en vue de la communion de leurs êtres pour collaborer avec Dieu à la génération et à l'éducation de nouvelles vies (HV 8-9). L'exercice de la sexualité n'est donc – dans la loi naturelle – ni un jeu érotique, ni une drogue – selon les termes de Benoît XVI – mais un acte d'amour qui lie intimement deux personnes pour devenir selon les mots de la Genèse : « une seule chair ».

c) L'amour conjugal exige des époux, dit encore Paul VI, la conscience de la mission de paternité responsable (HV 10). Jean-Paul II a résumé cette exigence de la conscience morale des époux en disant que chaque époux, même dans une union en période inféconde, doit pouvoir se dire : « je peux être mère, je peux être père ».

d) Paul VI a tiré cette conséquence : l'union sexuelle des époux demeure honnête, digne et légitime, même en période inféconde, si elle demeure toujours ouverte à la transmission de la vie (HV 11). Jean-Paul II, dans l'audience générale du 5 septembre 1984, cité à la page 54 du livret, parle de la vérité de l'Ordre établi par Dieu.

e) Cette vérité de l'Ordre établi par Dieu a été clairement et courageusement énoncée par Paul VI au numéro 12 : le lien indissoluble entre **union et la procréation**. Ce lien indissoluble est voulu par Dieu, l'homme ne peut pas le rompre de sa propre initiative. Paul VI pensait que l'homme moderne était en mesure de comprendre le caractère profondément raisonnable et humain de ce principe fondamental (HV 12). Nous vous encourageons à bien approfondir après cette session les pages 81 à 97 du livret : Jean-Paul II, avec son autorité de Pape, a rappelé avec énergie que l'on ne pouvait pas remettre en question cet enseignement.

f) Au numéro 13, Paul VI a eu le courage de dire encore que dissocier volontairement cette double fin de la sexualité c'est contredire au plan de Dieu et à sa volonté et contredire à la nature de l'homme et de la femme et de leur rapport le plus intime (HV 13). L'homme et la femme ne sont pas les maîtres des sources de la vie humaine, mais les ministres du dessein établi par le Créateur. Dans les pages 70 à 75, vous pourrez méditer deux audiences de

Jean-Paul II qui invite les époux à se laisser conduire par l'Esprit Saint pour respecter l'œuvre de Dieu et vivre leur amour conjugal dans la liberté et la joie de l'Esprit.

g) Le numéro 14 de l'Encyclique est la réponse claire et sans ambiguïté donnée avec autorité par le Successeur de Saint Pierre : ***tout acte conjugal qui dissocie par quelque moyen que ce soit l'acte sexuel de son ouverture à la vie est contraire au plan de Dieu.*** Paul VI a pris soin, en ce même numéro 14, de répondre par anticipation aux objections de théologiens moralistes. Dans les pages 101 à 117 du livret, vous trouverez les éléments essentiels pour répondre à ces objections. Je vous signale qu'il faut ajouter un mot à la page 13 au début du dernier paragraphe : « Et on ne peut invoquer... ». Sans ce petit mot, le sens de la phrase serait incompréhensible. Tous les autres numéros de l'Encyclique sont importants. Paul VI n'a rien laissé sans réponse ! Les carrefours et les enseignements de la session développeront tous ces autres articles.

V) DIRECTIVES PASTORALES (HV 19-31)

Dans les numéros 19 à 31, Paul VI a utilisé le langage évangélique de Jésus. Il a montré que l'Église Mère et Maîtresse ne voulait pas condamner les hommes et les femmes marqués par le péché mais les appeler à la sainteté en vue du bel amour et du vrai bonheur éternel. Il s'est adressé aux époux, aux gouvernants, aux hommes de science, aux médecins, aux prêtres, aux évêques et à tous les hommes pour dire avec l'autorité de Pierre que ***l'homme ne peut trouver le vrai bonheur***, auquel il aspire de tout son être, que ***dans le respect des lois inscrites par Dieu dans sa nature*** et qu'il doit observer avec intelligence et amour (HV 31).

Paul VI savait qu'en professant avec courage la vérité sur l'amour conjugal, il serait, comme Jésus, **signe de contradiction**, mais il ne pouvait pas se taire ! L'Église ne crée pas la loi naturelle, elle est la dépositaire et l'interprète de cette loi et elle ne pourra jamais déclarer licite ce qui est opposé au vrai bien de l'homme. En défendant intégralement la morale conjugale, l'Église sait qu'elle contribue à l'instauration d'une civilisation vraiment humaine : la civilisation de l'amour et qu'elle est l'amie sincère et désintéressée des hommes qu'elle veut aider à se préparer à **la vie éternelle** (HV 18).

périodes agénésiques, comme manifestation d'affection et sauvegarde de mutuelle fidélité. Ce faisant, ils donnent la preuve d'un amour vraiment et intégralement honnête.

Graves conséquences des méthodes de régulation artificielle de la natalité

17. Les hommes droits pourront encore mieux se convaincre du bien-fondé de la doctrine de l'Église en ce domaine, s'ils veulent bien réfléchir aux conséquences des méthodes de régulation artificielle de la natalité.

Qu'ils considèrent d'abord quelle voie large et facile ils ouvriraient ainsi à l'infidélité conjugale et à l'abaissement général de la moralité. Il n'est pas besoin de beaucoup d'expérience pour connaître la faiblesse humaine et pour comprendre que les hommes - les jeunes, en particulier, si vulnérables sur ce point - ont besoin d'encouragement à être fidèles à la loi morale, et qu'il ne faut pas leur offrir quelque moyen facile pour en éluder l'observance. On peut craindre aussi que l'homme en s'habituant à l'usage des pratiques anticonceptionnelles, ne finisse par perdre le respect de la femme et, sans plus se soucier de l'équilibre physique et psychologique de celle-ci, n'en vienne à la considérer comme un simple instrument de jouissance égoïste, et non plus comme sa compagne respectée et aimée.

Qu'on réfléchisse aussi à l'arme dangereuse que l'on viendrait à mettre ainsi aux mains d'autorités publiques peu soucieuses des exigences morales. Qui pourra reprocher à un gouvernement d'appliquer à la solution des problèmes de la collectivité ce qui serait reconnu permis aux conjoints pour la solution d'un problème familial ? Qui empêchera les gouvernants de favoriser et même d'imposer à leurs peuples, s'ils le jugeaient nécessaire, la méthode de contraception estimée par eux la plus efficace ? Et ainsi les hommes, en voulant éviter les difficultés individuelles, familiales ou sociales que l'on rencontre dans l'observation de la loi divine, en arriveraient à laisser à la merci de l'intervention des autorités publiques le secteur le plus personnel et le plus réservé de l'intimité conjugale.

Si donc on ne veut pas abandonner à l'arbitraire des hommes la mission d'engendrer la vie, il faut nécessairement reconnaître des limites infranchissables au pouvoir de l'homme sur son corps et sur ses fonctions; limites que nul homme, qu'il soit simple particulier ou revêtu d'autorité, n'a le droit d'enfreindre. Et ces limites ne peuvent être déterminées que par le respect qui est dû à l'intégrité de l'organisme humain et de ses fonctions, selon les principes rappelés ci-dessus et selon la juste intelligence du " principe de totalité " exposé par Notre prédécesseur Pie XII (21).

Licéité des moyens thérapeutiques

15. L'Église, en revanche, n'estime nullement illicite l'usage des moyens thérapeutiques vraiment nécessaires pour soigner des maladies de l'organisme, même si l'on prévoit qu'il en résultera un empêchement à la procréation, pourvu que cet empêchement ne soit pas, pour quelque motif que ce soit, directement voulu (19).

Licéité du recours aux périodes infécondes

16. A cet enseignement de l'Église sur la morale conjugale, on objecte aujourd'hui, comme Nous l'observons plus haut (n. 3), que c'est la prérogative de l'intelligence humaine de maîtriser les énergies offertes par la nature irrationnelle et de les orienter vers un but conforme au bien de l'homme. Or, certains se demandent: dans le cas présent, n'est-il pas raisonnable, en bien des circonstances, de recourir au contrôle artificiel des naissances, si on obtient par là l'harmonie et la tranquillité du foyer et de meilleures conditions pour l'éducation des enfants déjà nés ?

A cette question, il faut répondre avec clarté l'Église est la première à louer et à recommander l'intervention de l'intelligence dans une œuvre qui associe de si près la créature raisonnable à son Créateur, mais elle affirme que cela doit se faire dans le respect de l'ordre établi par Dieu.

Si donc il existe, pour espacer les naissances, de sérieux motifs dus, soit aux conditions physiques ou psychologiques des conjoints, soit à des circonstances extérieures, l'Église enseigne qu'il est alors permis de tenir compte des rythmes naturels, inhérents aux fonctions de la génération, pour user du mariage dans les seules périodes infécondes et régler ainsi la natalité sans porter atteinte aux principes moraux que Nous venons de rap-peler (20).

L'Église est conséquente avec elle-même quand elle estime licite le recours aux périodes infécondes, alors qu'elle condamne comme toujours illicite l'usage des moyens directement contraires à la fécondation, même inspiré par des raisons qui peuvent paraître honnêtes et sérieuses. En réalité, il existe entre les deux cas une différence essentielle: dans le premier cas, les conjoints usent légitimement d'une disposition naturelle; dans l'autre cas, ils empêchent le déroulement des processus naturels. Il est vrai que, dans l'un et l'autre cas, les conjoints s'accordent dans la volonté positive d'éviter l'enfant pour des raisons plausibles, en cherchant à avoir l'assurance qu'il ne viendra pas; mais il est vrai aussi que dans le premier cas seulement ils savent renoncer à l'usage du mariage dans les périodes fécondes quand, pour de justes motifs, la procréation n'est pas désirable, et en user dans les

La révolution sexuelle de 1968 à nos jours

.....
Pierre-Olivier Arduin

La révolution sexuelle est indéniablement un des champs de cristallisation majeurs du bouleversement radical qui traverse la société française en 1968. La libération sexuelle est le drapeau de Mai 68. Il s'agit d'un véritable séisme sociétal, une poussée de fièvre qui n'est cependant pas un accident mais s'inscrit dans un vaste mouvement intellectuel très élaboré. La thématique principale de Mai 68 en France n'est pas la lutte des classes, la question ouvrière, les salaires, le joug soviétique ou la guerre du Vietnam. Comme l'avoue Évelyne Sullerot, une féministe historique fondatrice du Planning familial dans notre pays, « la véritable révolution de Mai 68 est la dissociation de la sexualité et de la procréation ».

En France, c'est la franc-maçonnerie qui est à la manœuvre pour édifier une nouvelle société bannissant tout ordre naturel de notre horizon culturel. Derrière ce programme visant à saper les bases naturelles de la société se cache ultimement la volonté d'éradiquer le christianisme en Europe, de rejeter toute influence de l'Église catholique et de son magistère et en dernier ressort d'éliminer Dieu des consciences. Nous pouvons aujourd'hui le savoir d'une manière sûre grâce à un témoignage de première main. Pierre Simon, ancien président de la Grande Loge de France, dévoila en effet les grandes orientations du projet maçonnique dans son maître ouvrage, *De la vie avant toute chose*, aussitôt retiré des librairies lorsqu'il est publié en 1979. Notons en outre qu'il est co-fondateur du Planning Familial Français, ce qui montre l'alliance trouble entretenue entre le féminisme radical et la franc-maçonnerie. Ce féminisme s'abreuve lui-même aux thèses néomarxistes d'un Herbert Marcuse qui domine philosophiquement le monde universitaire des années 60. Prophète de l'émancipation de la femme, Marcuse avance la thèse dans laquelle celle-ci doit être libérée, non pas des contraintes du travail, mais avant tout de la dépendance affective d'une sexualité conjugale fondée sur le mariage et le don total des époux dans un

amour fidèle. Le changement de cadre culturel est prodigieux aboutissant à une absolutisation de la liberté sexuelle, privée de toute référence à la responsabilité et dégagee de toute norme éthique.

Les loges trouveront chez Marcuse (et d'autres penseurs de la libération sexuelle) un allié naturel dans leur idéologie de la contestation. Dès son introduction, Pierre Simon résume le combat des frères : la grande victoire de la médecine fut de faire reculer la mort, la seconde sera de changer la notion même de la vie : « La vie (humaine) perd aujourd'hui le caractère absolu qu'elle avait dans la Genèse ou pour Aristote, pour devenir un concept qui se modèle et évolue au gré des lois, des idées, du savoir. La vie est ce que les vivants en font : la culture la détermine(...). Ce n'est pas la mère seule, c'est la collectivité tout entière qui porte l'enfant en son sein. C'est elle qui décide s'il doit être engendré, s'il doit vivre ou mourir, quel est son rôle et son devenir ».

La bataille commence au début des années 50, au sein d'une équipe de médecins libres-penseurs, dont l'objectif avoué est l'introduction de la contraception dans différents pays, dont la France avec Pierre Simon. Selon lui, la finalité de ce premier combat est très claire : « Nous sommes conscients que ce combat n'est pas seulement technique, mais philosophique. La vie comme matériau, tel est le principe de notre lutte. [...] La révision du concept de vie, induite par la contraception, transformera la société dans son intégralité. » Avec l'idée centrale du programme franc-maçon : « Poser le principe que la vie est un matériau, au sens écologique du terme, et qu'il nous appartient de la gérer, là est l'idée motrice. L'arme absolue, qui apporte le soutien populaire, c'est le viscéral. Peser sur le viscéral, gouverné par l'instinct, le désir et la raison, en s'appuyant sur l'intime, le quotidien, voilà ce qui est nécessaire ».

Cette modification du concept de vie, induite par une pratique contraceptive, se trouvait être un élément clé pour parvenir à l'objectif suivant qui fut la dépénalisation de l'avortement. « Ainsi notre premier objectif fût-il de dissoudre cet amalgame : une fois la contraception entrée dans les mœurs et reconnue par la loi, l'avortement serait examiné en son temps. L'avenir nous donna raison. La bataille de la contraception serait beaucoup plus longue et plus pénible que la lutte pour l'avortement. Pour inverser une formule cèle-

contraire, user du don de l'amour conjugal en respectant les lois du processus de la génération, c'est reconnaître que nous ne sommes pas les maîtres des sources de la vie humaine, mais plutôt les ministres du dessein établi par le Créateur. De même, en effet, que l'homme n'a pas sur son corps en général un pouvoir illimité, de même il ne l'a pas, pour une raison particulière, sur ses facultés de génération en tant que telles, à cause de leur ordination intrinsèque à susciter la vie, dont Dieu est le principe. " La vie humaine est sacrée, rappelait Jean XXIII; dès son origine, elle engage directement l'action créatrice de Dieu (13). "

Moyens illicites de régulation des naissances

14. En conformité avec ces points fondamentaux de la conception humaine et chrétienne du mariage, nous devons encore une fois déclarer qu'est absolument à exclure, comme moyen licite de régulation des naissances, l'interruption directe du processus de génération déjà engagé, et surtout l'avortement directement voulu et procuré, même pour des raisons thérapeutiques (14). Est pareillement à exclure, comme le Magistère de l'Église l'a plusieurs fois déclaré, la stérilisation directe, qu'elle soit perpétuelle ou temporaire, tant chez l'homme que chez la femme (15).

Est exclue également toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation (16).

Et on peut invoquer comme raisons valables, pour justifier des actes conjugaux rendus intentionnellement inféconds, le moindre mal ou le fait que ces actes constitueraient un tout avec les actes féconds qui ont précédé ou qui suivront, et dont ils partageraient l'unique et identique bonté morale. En vérité, s'il est parfois licite de tolérer un moindre mal moral afin d'éviter un mal plus grand ou de promouvoir un bien plus grand (17) il n'est pas permis, même pour de très graves raisons, de faire le mal afin qu'il en résulte un bien (18), c'est-à-dire de prendre comme objet d'un acte positif de volonté ce qui est intrinsèquement un désordre et, par conséquent, une chose indigne de la personne humaine, même avec l'intention de sauvegarder ou de promouvoir des biens individuels, familiaux ou sociaux. C'est donc une erreur de penser qu'un acte conjugal rendu volontairement infécond et, par conséquent, intrinsèquement déshonnête, puisse être rendu honnête par l'ensemble d'une vie conjugale féconde.

Respecter la nature et les finalités de l'acte matrimonial

11. Ces actes, par lesquels les époux s'unissent dans une chaste intimité, et par le moyen desquels se transmet la vie humaine, sont, comme l'a rappelé le Concile, " honnêtes et dignes (11) ", et ils ne cessent pas d'être légitimes si, pour des causes indépendantes de la volonté des conjoints, on prévoit qu'ils seront inféconds: ils restent en effet ordonnés à exprimer et à consolider leur union. De fait, comme l'expérience l'atteste, chaque rencontre conjugale n'engendre pas une nouvelle vie. Dieu a sagement fixé des lois et des rythmes naturels de fécondité qui espacent déjà par eux-mêmes la succession des naissances. Mais l'Église, rappelant les hommes à l'observation de la loi naturelle, interprétée par sa constante doctrine, enseigne que tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie (12).

Deux aspects indissociables : union et procréation

12. Cette doctrine, plusieurs fois exposée par le Magistère, est fondée sur le lien indissoluble, que Dieu a voulu et que l'homme ne peut rompre de son initiative, entre les deux significations de l'acte conjugal: union et procréation. En effet, par sa structure intime, l'acte conjugal, en même temps qu'il unit profondément les époux, les rend aptes à la génération de nouvelles vies, selon des lois inscrites dans l'être même de l'homme et de la femme. C'est en sauvegardant ces deux aspects essentiels, union et procréation que l'acte conjugal conserve intégralement le sens de mutuel et véritable amour et son ordination à la très haute vocation de l'homme à la paternité. Nous pensons que les hommes de notre temps sont particulièrement en mesure de comprendre le caractère profondément raisonnable et humain de ce principe fondamental.

Fidélité au dessein de Dieu

13. On remarque justement, en effet, qu'un acte conjugal imposé au conjoint sans égard à ses conditions et à ses légitimes désirs, n'est pas un véritable acte d'amour et contredit par conséquent une exigence du bon ordre moral dans les rapports entre époux. De même, qui réfléchit bien devra reconnaître aussi qu'un acte d'amour mutuel qui porterait atteinte à la disponibilité à transmettre la vie, que le Créateur a attachée à cet acte selon des lois particulières, est en contradiction avec le dessein constitutif du mariage et avec la volonté de l'auteur de la vie. User de ce don divin en détruisant, fût-ce partiellement, sa signification et sa finalité, c'est contredire à la nature de l'homme comme à celle de la femme et de leur rapport le plus intime, c'est donc contredire aussi au plan de Dieu et à sa volonté. Au

bre : nous avons gagné la guerre, il ne nous restait qu'à livrer une bataille ». Le but final de cette politique est donc d'arriver à disposer librement du corps comme d'un simple objet en changeant son statut personnaliste. Cette évolution des mentalités conduit à considérer le corps de la femme comme un matériau à gérer. Ce qu'a analysé avec une grande intelligence Benoît XVI à plusieurs reprises, à la suite de Jean-Paul II. D'abord dans le n. 5 de *Deus caritas est* : « La constitution de l'être humain [est] à la fois corps et âme. L'homme devient vraiment lui-même quand le corps et l'âme se trouvent dans une profonde unité ; le défi de l'éros est vraiment surmonté lorsque cette unification est réussie. Si l'homme aspire à être seulement esprit et qu'il veut refuser la chair comme étant un héritage simplement animal, alors l'esprit et le corps perdent leur dignité. Et si d'autre part il renie l'esprit et considère donc la matière, le corps comme une réalité exclusive, il perd également sa grandeur. (...). La façon d'exalter le corps à laquelle nous assistons aujourd'hui est trompeuse. L'éros rabaisé simplement au sexe devient une marchandise, une simple chose que l'on peut acheter et vendre ; plus encore l'être humain devient une simple marchandise (...). L'homme considère maintenant le corps et la sexualité comme la part seulement matérielle de lui-même qu'il utilise et exploite de manière calculée (...). Nous nous trouvons devant une dégradation du corps humain, qui n'est plus intégré dans le tout de la liberté de notre existence, qui n'est plus l'expression vivante de la totalité de notre être mais qui se trouve comme cantonné au domaine purement biologique ». Le Saint-Père a confirmé magistralement ses propos en recevant les participants au Congrès international promu par l'Université du Latran pour les 40 ans d'*Humanæ Vitæ* : « En l'absence de cette unité, (...) dans une culture soumise à la domination de l' avoir sur l'être, la vie humaine risque de perdre sa valeur. Si l'exercice de la sexualité se transforme en une drogue qui veut assujettir le conjoint à ses propres désirs et intérêts, sans respecter les temps de la personne aimée, alors ce que l'on doit défendre n'est plus simplement le véritable concept d'amour mais en premier lieu la dignité de la personne elle-même ».

La révolution sexuelle, par la déflagration extraordinaire qu'elle induit au sein du couple, fut ainsi en mesure de modifier les valeurs culturelles, sociales et familiales dans leur ensemble :

« La contraception, l'avortement, les nouvelles voies de la recherche, tout cela n'a donc pas seulement modifié le statut des femmes et réhabilité la sexualité humaine : changeant les êtres autant que la nature de leurs rapports, ces innovations se sont donc accompagnées du bouleversement des valeurs, des cultures, des sociétés tout entières », écrit encore Pierre Simon. « La contraception libératoire a fait tomber le mur des fatalités traditionnelles. Sa disparition ouvre un champ libre où il va falloir installer la nouvelle morale ».

C'est aussi l'époque où le pouvoir politique va prendre à son compte les idées du monde maçonnique, tout en s'appuyant sur l'autorité du pouvoir médical. C'est ainsi que Pierre Simon affirme : « Si la société ne cesse de peser sur l'objet même de la médecine, celle-ci en retour façonne tous les jours un peu plus le visage et le destin des sociétés modernes... Cette intervention politique des médecins est rendue toujours plus nécessaire : à ne plus se donner pour seul projet d'assurer la survie des humains mais à se mêler de changer leur condition, donc de bousculer leur morale, les médecins, comme les autres scientifiques, participent désormais très concrètement au pouvoir ». Propos parfaitement illustrés par la législation libéralisant la contraception en France, la fameuse loi Neuwirth votée le 28 décembre 1967. Reconnaisant la contraception comme un droit, elle inaugure une longue série de droits iniques qui opèrent une mutation culturelle et sociale sans précédent : loi sur le divorce, l'avortement, la bioéthique, ... Lucien Neuwirth, son auteur, concentre tous les pouvoirs comme le demandait Pierre Simon : il est franc-maçon, médecin et député. Nonobstant ce que l'on entend parfois, Mai 68 n'avait pas pour finalité de prendre le pouvoir dans un idéal révolutionnaire de type marxiste. Mai 68 signe bien au contraire la fin des mythologies révolutionnaires et l'avènement d'un esprit bourgeois qui renie tout fondement transcendant à la morale. C'est le diagnostic passionnant d'Augusto Del Noce (1910 – 1989), philosophe italien proche du mouvement *Communione e liberazione*, dont Jean-Paul II appréciait les thèses. Repoussant la révolution communiste qui serait dévastatrice pour elle, la société bourgeoise veut dissoudre l'éthique fondée sur le respect de la famille et de la vie en rejetant par le pouvoir démocratique légitime toute valeur chrétienne qui pourrait mettre en discussion son modèle de vie sociale. Ce que confirme Daniel Cohn-Bendit, un des leaders de la contestation : « Le désir d'émancipation avait besoin d'un espace

C'est enfin un amour *fécond*, qui ne s'épuise pas dans la communion entre époux, mais qui est destiné à se continuer en suscitant de nouvelles vies. " Le mariage et l'amour conjugal sont ordonnés par leur nature à la procréation et à l'éducation des enfants. De fait, les enfants sont le don le plus excellent du mariage et ils contribuent grandement au bien des parents eux-mêmes (8). "

La paternité responsable

10. L'amour conjugal exige donc des époux une conscience de leur mission de " paternité responsable ", sur laquelle, à bon droit, on insiste tant aujourd'hui, et qui doit, elle aussi, être exactement comprise. Elle est à considérer sous divers aspects légitimes et liés entre eux.

Par rapport aux processus biologiques, la paternité responsable signifie connaissance et respect de leurs fonctions: l'intelligence découvre, dans le pouvoir de donner la vie, des lois biologiques qui font partie de la personne humaine (9).

Par rapport aux tendances de l'instinct et des passions, la paternité responsable signifie la nécessaire maîtrise que la raison et la volonté doivent exercer sur elles.

Par rapport aux conditions physiques, économiques, psychologiques et sociales, la paternité responsable s'exerce soit par la détermination réfléchie et généreuse de faire grandir une famille nombreuse, soit par la décision, prise pour de graves motifs et dans le respect de la loi morale, d'éviter temporairement ou même pour un temps indéterminé une nouvelle naissance.

La paternité responsable comporte encore et surtout un plus profond rapport avec l'ordre moral objectif, établi par Dieu, et dont la conscience droite est la fidèle interprète. Un exercice responsable de la paternité implique donc que les conjoints reconnaissent pleinement leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers la famille et envers la société, dans une juste hiérarchie des valeurs. Dans la tâche de transmettre la vie, ils ne sont par conséquent pas libres de procéder à leur guise, comme s'ils pouvaient déterminer de façon entièrement autonome les voies honnêtes à suivre, mais ils doivent conformer leur conduite à l'intention créatrice de Dieu, exprimée dans la nature même du mariage et de ses actes, et manifestée par l'enseignement constant de l'Église (10).

L'amour conjugal

8. L'amour conjugal révèle sa vraie nature et sa vraie noblesse quand on le considère dans sa source suprême, Dieu qui est amour, " le Père de qui toute paternité tire son nom, au ciel et sur la terre (7) ".

Le mariage n'est donc pas l'effet du hasard ou un produit de l'évolution de forces naturelles inconscientes: c'est une sage institution du Créateur pour réaliser dans l'humanité son dessein d'amour. Par le moyen de la donation personnelle réciproque, qui leur est propre et exclusive, les époux tendent à la communion de leurs êtres en vue d'un mutuel perfectionnement personnel pour collaborer avec Dieu à la génération et à l'éducation de nouvelles vies.

De plus, pour les baptisés, le mariage revêt la dignité de signe sacramentel de la grâce, en tant qu'il représente l'union du Christ et de l'Église.

Ses caractéristiques

9. Dans cette lumière apparaissent clairement les notes et les exigences caractéristiques de l'amour conjugal, dont il est souverainement important d'avoir une idée exacte.

C'est avant tout un amour pleinement *humain*, c'est-à-dire à la fois sensible et spirituel. Ce n'est donc pas un simple transport d'instinct et de sentiment, mais aussi et surtout un acte de la volonté libre, destiné à se maintenir et à grandir à travers les joies et les douleurs de la vie quotidienne, de sorte que les époux deviennent un seul cœur et une seule âme et atteignent ensemble leur perfection humaine.

C'est ensuite un amour *total*, c'est-à-dire une forme toute spéciale d'amitié personnelle, par laquelle les époux partagent généreusement toutes choses, sans réserves indues ni calculs égoïstes. Qui aime vraiment son conjoint ne l'aime pas seulement pour ce qu'il reçoit de lui, mais pour lui-même, heureux de pouvoir l'enrichir du don de soi.

C'est encore un amour *fidèle et exclusif* jusqu'à la mort. C'est bien ainsi, en effet, que le conçoivent l'époux et l'épouse le jour où ils assument librement et en pleine conscience l'engagement du lien matrimonial. Fidélité qui peut parfois être difficile, mais qui est toujours possible et toujours noble et méritoire, nul ne peut le nier. L'exemple de tant d'époux à travers les siècles prouve non seulement qu'elle est conforme à la nature du mariage, mais encore qu'elle est source de bonheur profond et durable.

politique normalisé », autrement dit il fallait que ce soit le pouvoir politique démocratique qui entérine la révolution sexuelle. Nous voyons aujourd'hui que c'est l'État lui-même qui parachève ce que Mai 68 a initié. Le ministère de la santé annonce un plan contraception de plus de 6 millions d'euros pour 2008-2009 avec spots publicitaires sur les TV, radios jeunes, Internet. Des millions de SMS baptisés « Sexto » seront envoyés avec la bénédiction des opérateurs téléphoniques pour inonder les portables des jeunes. Conseils sur le choix de la pilule, du stérilet ou du préservatif, où se procurer en toute sécurité le Norlevo ou pilule du lendemain, etc... La révolution culturelle est aujourd'hui relayée par le ministère de la santé !

Bien sûr, le mouvement « philosophique » qui imprègne les esprits à cette époque sera décuplé par le progrès scientifique. La pilule contraceptive sera l'instrument technique qui rendra effective le concept de licence sexuelle privée de responsabilité. On peut d'ailleurs dire que la nouvelle culture a besoin de la recherche pharmacologique dont les progrès consolident en retour ses acquis intellectuels. La découverte de la pilule en 1956 aux USA par Grégory Pincus et son collaborateur catholique John Rock a été en partie permise par les financements du puissant Planning familial américain fondé par Margaret Sanger dont Pierre Simon a révélé qu'il fut son disciple. C'est elle qui a pu dire dans les années 50 que « l'avenir de notre civilisation dépendait de l'invention d'un contraceptif simple et bon marché ».

Sans la pilule hormonale (domaine de la science), sans la loi Neuwirth qui la dépénalise (domaine de la politique et du droit), l'esprit hédoniste de Mai 68 aurait eu beaucoup plus de peine à s'imposer. Cette attaque en règle contre la nature de l'homme et de la femme, contre leur structure anthropologique telle qu'elle a été créée dans le dessein d'amour trinitaire de Dieu vise à mettre à bas la vision chrétienne du monde occidental en général et de l'Europe en particulier pour la remplacer par une nouvelle conception de l'homme et de la société. Déconstruire le projet de Dieu par la mort de l'homme pour aboutir à la mort de Dieu proclamée par Nietzsche. Apostasier la loi morale naturelle pour apostasier plus sûrement Dieu Lui-même. Benoît XVI l'a relevé avec force à l'occasion du 50^e anniversaire du Traité de Rome : l'Europe vit une « forme

singulière d'apostasie d'elle-même avant même que de Dieu, [qui] la pousse à douter de sa propre identité ». Voilà le but de ceux qui mènent en conscience la révolution culturelle de 68 à nos jours. « 68, c'est fini. Culturellement, nous avons gagné », se réjouit aujourd'hui Daniel Cohn-Bendit. Il n'a pas tort. La société de 2008 a totalement intégré la révolution sexuelle parachevant l'idée subversive de sexualité comme consommation, se dégageant de toute norme morale transcendante entraînant une régression sans précédent des rapports entre l'homme et la femme à la pure corporéité. C'est d'ailleurs la grande défaite des féministes, le leurre cruel de la soi-disant maîtrise du corps selon leur mot d'ordre. La permissivité générale a conduit à une sujétion des femmes, leurs corps étant relégué à un simple objet de consommation.

Quelles sont aujourd'hui les conséquences de cette révolution culturelle ? La diffusion d'un « égoïsme asphyxiant » selon les termes de Benoît XVI. Nous le verrons en détails et de manière approfondie dans la seconde conférence. Citons toutefois dès maintenant deux dérives gravissimes au point qu'elles en viennent même à inquiéter les experts qui font le lien direct aujourd'hui avec le concept de libération sexuelle.

- Un taux de divorces alarmant : un sur trois en moyenne en France, un sur deux dans la région parisienne. Un mariage sur deux se brise en Europe (Agence Fides, 29 mars 2008). Un divorce toutes les 30 secondes en Europe. On estime que c'est la principale crise de l'habitat en France coûtant 100 000 logements à trouver chaque année à cause des ruptures de couples. D'ailleurs, les mariages sont en chute libre avec une précarité des unions contractualisées par 76 000 Pacs en 2006, sans compter l'augmentation exponentielle du concubinage et autres unions libres. Deux millions de familles monoparentales. En 2008, un enfant sur trois voit ses parents divorcer avant ses 16 ans, d'où une augmentation de l'échec scolaire statistiquement prouvé. 15 millions d'enfants touchés en Europe entre 1996 et 2006.
- Développement exponentiel de la pornographie. En 2007, entre 14 et 18 ans, 62 % des enfants (80 % des garçons et

ment des couples, avait pour but de recueillir des avis sur les nouvelles questions relatives à la vie conjugale, et en particulier celle de la régulation de la natalité, et de fournir d'opportuns éléments d'information, pour que le Magistère pût donner, à l'attente non seulement des fidèles, mais de l'opinion publique mondiale, une réponse adéquate (5).

Les travaux de ces experts, complétés par les jugements et conseils que Nous fournirent, soit spontanément, soit sur demande expresse, bon nombre de Nos frères dans l'épiscopat, Nous ont permis de mieux mesurer tous les aspects de cette question complexe. Aussi exprimons-Nous à tous de grand cœur Notre vive gratitude.

6. Les conclusions auxquelles était parvenue la Commission ne pouvaient toutefois être considérées par Nous comme définitives, ni Nous dispenser d'examiner personnellement ce grave problème, entre autres parce que le plein accord n'avait pas été réalisé au sein de la Commission sur les règles morales à proposer; et surtout parce qu'étaient apparus certains critères de solutions qui s'écartaient de la doctrine morale sur le mariage proposée avec une constante fermeté par le Magistère de l'Église.

C'est pourquoi, ayant attentivement examiné la documentation qui Nous a été soumise, après de mûres réflexions et des prières assidues, Nous allons maintenant, en vertu du mandat que le Christ Nous a confié, donner notre réponse à ces graves questions.

II. PRINCIPES DOCTRINAUX

Une vision globale de l'homme

7. Comme tout autre problème concernant la vie humaine, le problème de la natalité doit être considéré, au-delà des perspectives partielles - qu'elles soient d'ordre biologique ou psychologique, démographique ou sociologique - dans la lumière d'une vision intégrale de l'homme et de sa vocation, non seulement naturelle et terrestre, mais aussi surnaturelle et éternelle. Et puisque, dans leur tentative de justifier les méthodes artificielles de contrôle des naissances, beaucoup ont fait appel aux exigences soit de l'amour conjugal, soit d'une " paternité responsable ", il convient de bien préciser la vraie conception de ces deux grandes réalités de la vie matrimoniale, en Nous référant principalement à ce qui a été récemment exposé à ce sujet, d'une manière hautement autorisée, par le IIème Concile du Vatican, dans la Constitution pastorale *Gaudium et Spes*.

3. Un tel état de chose fait naître de nouvelles questions. Étant données les conditions de la vie moderne, étant donnée la signification des relations conjugales pour l'harmonie entre les époux et pour leur fidélité mutuelle, n'y aurait-il pas lieu de réviser les règles morales jusqu'ici en vigueur, surtout si l'on considère qu'elles ne peuvent être observées sans des sacrifices parfois héroïques ?

Étendant à ce domaine l'application du principe dit " de totalité ", ne pourrait-on admettre que l'intention d'une fécondité moins abondante, mais plus rationalisée, transforme l'intervention matériellement stérilisante en un licite et sage contrôle des naissances ? Ne pourrait-on admettre, en d'autres termes, que la finalité de procréation concerne l'ensemble de la vie conjugale, plutôt que chacun de ses actes ?

On demande encore si, étant donné le sens accru de responsabilités de l'homme moderne, le moment n'est pas venu pour lui de confier à sa raison et à sa volonté, plutôt qu'aux rythmes biologiques de son organisme, le soin de régler la natalité.

4. De telles questions exigeaient du Magistère de l'Église une réflexion nouvelle et approfondie sur les principes de la doctrine morale du mariage doctrine fondée sur la loi naturelle, éclairée et enrichie par la Révélation divine.

Aucun fidèle ne voudra nier qu'il appartient au Magistère de l'Église d'interpréter aussi la loi morale naturelle. Il est incontestable, en effet, comme l'ont plusieurs fois déclaré Nos Prédécesseurs (1), que Jésus-Christ, en communiquant à Pierre et aux apôtres sa divine autorité, et en les envoyant enseigner ses commandements à toutes les nations (2), les constituait gardiens et interprètes authentiques de toute la loi morale: non seulement de la loi évangélique, mais encore de la loi naturelle, expression elle aussi de la volonté de Dieu, et dont l'observation fidèle est également nécessaire au salut (3).

Conformément à cette mission qui est la sienne, l'Église a toujours donné - et avec plus d'ampleur à l'époque récente - un enseignement cohérent, tant sur la nature du mariage que sur le juste usage des droits conjugaux et sur les devoirs des époux (4).

5. La conscience de cette même mission Nous amena à confirmer et à élargir la Commission d'étude que Notre prédécesseur Jean XXIII, de vénérée mémoire, avait instituée en mars 1963. Cette Commission, qui comprenait, outre plusieurs spécialistes des différentes disciplines concernées, égale-

45 % des filles) ont vu ce genre de film au cours des 12 derniers mois.

Le tableau que nous venons de brosser est bien sombre. Il est important de mesurer l'ampleur des menaces contre la famille et la vie qu'a généré ce processus culturel. Jean-Paul II parle de « guerre » et de « conspiration contre la vie » (n. 12, *Evangelium Vitæ*). Dans ce champ de ruines luit cependant le Magistère de l'Église dont l'Encyclique *Humanæ Vitæ* est un des plus beaux joyaux.

Le bel amour dans la spiritualité des Foyers amis

.....
Loïc et Béatrice Bertrand

Le Père Dorne avait eu il y a de très nombreuses années déjà cet appel à la possibilité, et même à la nécessité d'un mouvement qui pourrait permettre à des laïcs de s'associer à la FMND dans cet esprit de famille d'apôtres de l'amour et dans ce charisme de l'éducation des cœurs et des consciences dans notre état de vie d'époux chrétiens et de parents. Le Père avait compris cette nécessité d'un mouvement pour nous soutenir dans notre vie conjugale et pour nous aider avec l'aide de la Communauté et mutuellement entre tous nos foyers à tendre vers la perfection de l'amour conjugal, chemin de sainteté dans le mariage, vivant nos devoirs d'état unis aux cœurs de Jésus et Marie, dans la fidélité à notre Mère l'Église et à l'enseignement de nos papes. En nous engageant dans les foyers amis nous « épousons » ce charisme pour notre foyer, dans cette passion de l'éducation de nos enfants.

Nos modèles sont, entre autres, Louis et Zélie Martin dont nous fêtons ce week-end le 150^{ème} anniversaire de leur mariage dans cette espérance d'une prochaine béatification et bien sûr le Père Dorne et Mère Marie Augusta dans leur union toute spirituelle. Ils ont fondé cette famille spirituelle accueillant tous les fils et les filles que Dieu leur a confiés pour les mener vers la sainteté. Ils sont pour nous un modèle dans cette éducation des cœurs, des corps et des âmes de chacun des membres de la famille, pour le bien de notre foyer, pour le bien de nos enfants.

Le Père nous a laissé ce « mot d'ordre » : jamais rien l'un sans l'autre, dans tous les choix de vie que nous avons à prendre, dans toutes décisions pour nous-mêmes et nos enfants, pour nos engagements, même s'ils ne sont pas forcément ensemble, nous les prenons avec l'accord de l'autre. *Ex : vie professionnelle, apostolats : chef de groupe scout, TeenStar...* Jamais rien l'un sans l'autre...

Les foyers-amis ont vraiment démarré en 2001 avec la grâce d'être accompagné et bénis par le Père pendant nos premières années.

HUMANAE VITAE

LETTRE ENCYCLIQUE
DE SA SAINTÉTÉ LE PAPE PAUL VI
SUR LE MARIAGE ET LA RÉGULATION DES NAISSANCES

1. Le très grave devoir de transmettre la vie humaine, qui fait des époux les libres et responsables collaborateurs du Créateur, a toujours été pour ceux-ci source de grandes joies, accompagnées cependant parfois de bien des difficultés et des peines.

En tout temps, l'accomplissement de ce devoir a posé à la conscience des époux de sérieux problèmes; mais l'évolution récente de la société a entraîné des mutations telles que de nouvelles questions se sont posées: questions que l'Église ne pouvait ignorer, en un domaine qui touche de si près à la vie et au bonheur des hommes.

I. ASPECTS NOUVEAUX DU PROBLÈME ET COMPÉTENCE DU MAGISTÈRE

2. Les changements survenus sont effectivement notables et de plusieurs sortes. Il s'agit tout d'abord du rapide développement démographique. Beaucoup manifestent la crainte que la population mondiale n'augmente plus vite que les ressources à sa disposition ; il s'ensuit une inquiétude croissante pour bien des familles et pour des peuples en voie de développement, et grande est la tentation pour les autorités d'opposer à ce péril des mesures radicales. En outre, les conditions de travail et de logement, comme aussi les exigences accrues, dans le domaine économique et dans celui de l'éducation, rendent souvent difficile aujourd'hui la tâche d'élever convenablement un grand nombre d'enfants.

On assiste aussi à un changement, tant dans la façon de considérer la personne de la femme et sa place dans la société que dans la valeur à attribuer à l'amour conjugal dans le mariage, comme aussi dans la manière d'apprécier la signification des actes conjugaux par rapport à cet amour.

Enfin et surtout, l'homme a accompli d'étonnants progrès dans la maîtrise et l'organisation rationnelle des forces de la nature, au point qu'il tend à étendre cette maîtrise à son être lui-même pris dans son ensemble: au corps, à la vie physique, à la vie sociale et jusqu'aux lois qui règlent la transmission de la vie.

Nous nous engageons après un temps de réflexion, nous renouvelons cet engagement chaque année, mais nous ne prononçons pas de vœux. Nous vivons donc avec la FMND une forme d'oblature qui a cette particularité unique dans l'Église d'aujourd'hui car c'est un engagement que nous prenons à deux, mari et femme, comme un approfondissement permanent et au quotidien de notre sacrement de mariage.

Et pourtant c'est par les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance que prononcent les Domini que nous essayons de vivre nos vies de famille et c'est de ces vœux que nous nous inspirons pour vivre ce bel amour selon le plan de Dieu sur la famille, dans le sacrement de mariage que Jésus nous a donné et que le Père a voulu nous transmettre.

Pauvreté : pauvreté matérielle c'est la 1^{ère} qui vient en général à l'esprit !. Chacun des f-a gère sa vie matérielle d'une façon très autonome, et parce que personne n'est à l'abri du chômage ou de difficultés financières, ce sont des temps d'angoisse et c'est souvent là que notre confiance dans la Providence est mise à l'épreuve, mais nous avons tous des exemples de ces périodes si éprouvantes où pourtant la délicatesse du Ciel est à l'œuvre :

en septembre dernier, Loïc n'avait pas de travail, et plusieurs de nos enfants rentraient en études supérieures, privées et onéreuses ... l'un d'eux sans nous en parler a pris un prêt étudiant, un autre au bout de 8 jours de prépa dans le privé, se sentant très mal à l'aise, a préféré faire une année de droit en fac (nettement plus facile financièrement)! Les Domini auraient quelques exemples à vous donner aussi.

Le Père et les Domini nous ont toujours donné l'exemple d'une vie décente mais sans superflu que chacun, parents et enfants, sache différencier l'envie et le besoin...

Les plus beaux cadeaux que nous ayons pu offrir à nos aînés, et qui les ont sûrement les plus marqués c'était pour ces Noël où nous rajoutions un petit mouton dans la crèche, leur annonçant ainsi l'arrivée d'un nouveau bébé dans notre famille quelques mois plus tard..

Un de nos enfants nous le rappelait encore il y a peu de temps.

Une des plus grande pauvreté aujourd'hui dans notre société est le manque de formation ; notre volonté, dans les foyers-amis est de lutter contre cette pauvreté qui est de croire que nos convictions suf-

fisent, et nos convictions sont bien pauvres si nous n'avons pas la formation suffisante pour faire face à tout ce qu'il se passe dans la société actuelle. Sans formation nous sommes faibles et nous pouvons très facilement nous laisser entraîner dans l'erreur, notre engagement de foyer nous donne cette formation à tous les deux, ensemble dans une profonde unité, c'est indispensable pour nous deux et dans l'éducation de nos enfants ;

Et bien sûr les week-end foyers dans les différentes maisons Domini où nous recevons une formation très fidèle et attachée au magistère et à l'enseignement de l'Église avec rigueur, vérité et charité.

Nous avons vu de près des foyers se diviser gravement sur des problèmes de morale familiale parce que malgré une foi sûrement très profonde et une pratique religieuse sérieuse, il n'y avait pas de formation ensemble, la fidélité au magistère est méconnue et le sentimentalisme prend la place face au discernement du bien et du mal.

Nous avons des discussions passionnantes même vives et parfois difficiles, avec nos enfants, adolescents ou jeunes et parce qu'ils nous sentent profondément unis dans la recherche de la Vérité, nous parlons avec eux dans une pleine confiance, ils nous voient dans ce désir d'avancer ensemble tous les deux, donc ils cherchent eux aussi. Notre pauvreté de parents, c'est de devoir accepter ce moment où après avoir fait grandir nos enfants, parfois ce sont eux qui nous poussent...

Mais la pauvreté, c'est aussi pour de nombreuses familles aujourd'hui les détachements géographiques : comme les Domini sont appelés d'un foyer à l'autre, la plupart des familles sont appelées à ce détachement des lieux, des amis et... pour l'avoir expérimenté, ces détachements, parfois douloureux sur le moment, sont des temps de grâces familiales où nous nous entraïdons où nous nous soutenons tous, parents et enfants, où les amis n'étant pas encore là, nous comptons beaucoup plus les uns sur les autres, quels moments de force ! Et Dieu permet que ces moments là nous apprennent aussi à comprendre la solitude que ressentent les « nouveaux » dans une ville, dans leurs classes et que nous avons tous besoin les uns des autres..

Mais nous, nous avons cette force d'avoir depuis de nombreuses années notre port d'attache à St Pierre et nous avons toujours compris par cette force des foyers amis que c'est dans l'union spirituelle que

ANNEXE

TEXTE DE L'ENCYCLIQUE

HUMANAE VITAE

Paul VI, 25 Juillet 1968

nous trouvons les plus fortes amitiés, notre famille en Dieu, la famille spirituelle. C'est notre soutien dans les moments de déracinement et d'épreuve.

La pauvreté, elle est aussi dans nos cœurs pour ceux qui ont connu et qui connaissent la souffrance de ne pas pouvoir donner la vie... certains foyers amis témoigneront sur le mystère de cette souffrance dans le cœur de Dieu.

Elle est aussi dans cette période de nos vies où nos enfants partent, où après 20-30 ans d'une vie toute consacrée à eux la maison se retrouve vide des rires de nos enfants, de leur joie, de leurs discussions, vives parfois, même leurs disputes à ce moment nous manquent ! Nous pouvons trouver dans ce chemin de vie des f-a cette renaissance de notre foyer, tant que Dieu nous fait la grâce d'être tous les deux ensemble, c'est aussi un temps où nous pouvons nous retrouver, comme nous le conseille souvent Père Bernard, soyez amoureux l'un de l'autre ! et après ces années d'éducation, de travail notre amour s'est fortifié, a pris une dimension dans cette fidélité à *Humanæ Vitæ* qui nous permet d'être toujours plus amoureux, d'une façon différente, bien sûr, par rapport à nos 25-30 ans, mais tellement enrichie.

La chasteté : Notre première envie là dessus est de répondre à plusieurs jeunes qui nous avaient déjà posé la question presque évidente : « comment pouvez-vous nous parler de chasteté conjugale et avoir des familles nombreuses ? » OUI, la joie et le but du mariage c'est la procréation dans le plan de Dieu, Dieu est avec nous, donc c'est avec confiance que nous faisons ce choix d'avoir plusieurs enfants et il y a un dicton qui dit : famille nombreuse, famille heureuse... Certes il ne faut pas cacher les difficultés, fatigues et autres épreuves multiples, mais le bonheur que Dieu nous donne en nous confiant SES enfants (si on dit qu'ils ne sont pas un dû, ils sont un don, nous, nous avons souvent envie de dire qu'ils sont un prêt pour quelques années...), ce bonheur de nos enfants, nous l'avons pour l'Éternité, les souffrances, aussi cruelles soient-elles, elles resteront sur la terre. Donc ce bonheur de donner la vie, ou d'accueillir les enfants que Dieu nous confie, c'est réellement un bonheur pour l'Éternité.

Alors, la chasteté : le CEC décrit et, en un certain sens, définit ainsi la chasteté comme l'intégration réussie de la sexualité dans la personne et l'unité intérieure de l'homme dans son être corporel et spi-

rituel.. La chasteté ne doit pas être confondue avec la continence, elle consiste en une sexualité ordonnée, maîtrisée, elle est un état de pureté de l'amour.

Nous ne pouvons, évidemment que promouvoir la méthode Billings !!! Qui est bien sûr d'abord une méthode de régulation naturelle des naissances mais que de notre côté nous voyons aussi avec un autre regard.

D'abord, parce que lorsque nous nous sommes mariés, un peu naïfs, certes, nous rêvions d'un enfant 9 mois après, il est né 2 ans après notre mariage, si nous avions connu Billings, cela nous aurait aidé. Nous avons toujours voulu une famille nombreuse, donc pendant plusieurs années nous ne nous étions pas posé de questions au sujet de la maîtrise de la fécondité. Mais après notre formation Billings, nous avons vécu un vrai changement dans notre façon de vivre, il faut un peu de temps pour l'intégrer, c'est certain, mais cela a été pour nous presque une philosophie de vie. Une confiance totale l'un dans l'autre, une union des cœurs tellement plus forte que l'union des corps qui n'est plus un acte charnel mais un réel don d'amour. C'est un moment magnifique de confier cet acte d'amour dans la prière et d'en rendre grâce.

A des fiancés qui s'inquiétaient de cette union des corps qu'ils allaient vivre après leur mariage, nous leur avons quand même répondu, que, comme tout ce qui est terrestre ce n'est pas non plus toujours parfait, alors dans ces cas là, parce que l'amour des cœurs et des âmes est plus fort que tout et bien, prenons le avec humour. Il faut aussi mettre beaucoup d'humour dans l'amour...

Il est indispensable pour un foyer de bien connaître le cycle féminin, cela permet à l'époux de comprendre les moments de fatigues, de tension de sa femme, cela nous entraîne dans une profonde confiance, renforce l'attention à l'autre, le respect, la délicatesse, l'écoute... Ce n'est pas un acquis immédiat, ce n'est jamais un acquis total, mais c'est une grâce de chaque jour que Dieu fait à nos foyers de tendre vers ce plan d'amour qu'Il veut pour nous et que dans lequel nous nous formons avec les Domini.

Ce que nous vivons avec les foyers-amis est une grâce pour tous les âges : pour nous, l'exemple des jeunes familles est magnifique pour nos jeunes, à un âge où ils ont aussi besoin d'autres exemples que celui de leurs parents.

dissidence devient alors l'émergence et la multiplication de projets émanant des chrétiens agissant dans le monde. La puissance ainsi libérée devient un authentique contre-pouvoir en ce sens qu'elle crée des points de résistance incontournables, irréversibles ».

Nous devons incarner le bien dans des actes ou des projets qui rayonneront une grande force d'attractivité sur nos contemporains. La charité des actes donnera une ampleur incomparable à la charité des mots.

L'Église compte sur chacun de nous, le Seigneur appelle chacun de nous, personnellement et unis dans la vérité et l'amour. Je conclus avec Benoît XVI : « Chers amis, je sais combien il est difficile pour les chrétiens de défendre inlassablement cette vérité de l'homme. Mais ne vous laissez pas et ne vous découragez pas ! Vous savez que vous avez le devoir de contribuer à édifier, avec l'aide de Dieu, une nouvelle Europe, réaliste mais non pas cynique, riche d'idéaux et libre de toute illusion, inspirée par la vérité éternelle et vivifiante de l'Évangile. Pour cela, soyez présents de façon active dans le débat public européen, conscients que celui-ci fait désormais partie intégrante du débat national, et unissez à cet engagement une action culturelle efficace. Ne vous pliez pas à la logique du pouvoir pour lui-même ! Que l'avertissement du Christ soit pour vous un encouragement et un soutien constant : si le sel vient à s'affadir, il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les gens. Que le Seigneur rende fécond chacun de vos efforts et qu'il vous aide à reconnaître et à valoriser les éléments positifs présents dans la civilisation actuelle, en dénonçant toutefois avec courage tout ce qui est contraire à la dignité de l'homme. Je suis certain que Dieu ne manquera pas de bénir l'effort généreux de tous ceux qui, dans un esprit de service, oeuvrent pour construire une maison européenne commune où chaque contribution culturelle, sociale et politique vise au bien commun ».

res qui s'y expriment », qu'il faut multiplier ces manifestations de témoignages susceptibles de donner naissance à un mouvement de résistance bien plus étendu que nous pouvons le supposer. C'est répondre à ce qu'écrivait avec force le théologien Romano Guardini : « Le salut spirituel, la liberté, l'honneur, la dignité d'une époque ou d'une société dépendent en dernière analyse du fait qu'il existe des hommes passionnés par les valeurs et capables de placer la réalisation de celles-ci au-dessus de tout ».

4. L'urgence de l'amour

Soyons des apôtres de l'unité et faisons en sorte de créer un dialogue entre notre Évêque et toutes les forces associatives en faveur de la vie et de la famille qui oeuvrent dans notre diocèse. Pour rester attentifs à ce que nous demande l'Église, lisons et étudions le Magistère sans se lasser. C'est encore ce que nous demande Benoît XVI dans ce magnifique passage : « Le Concile exhorte les laïcs croyants à accueillir « ce que les Pasteurs, représentants du Christ, auront décidé en tant que docteurs et chefs de l'Église » et d'autre part, précise que « les Pasteurs doivent reconnaître et promouvoir la dignité et la responsabilité des laïcs dans l'Église, utiliser volontiers leurs avis prudents » et conclut que « de ces rapports familiers entre laïcs et Pasteurs, on doit attendre pour l'Église de nombreux et heureux résultats » (*Lumen gentium*, 37). Lorsque la valeur de la vie humaine est en jeu, cette harmonie entre fonction magistérielle et engagement des laïcs devient extrêmement importante (...) De l'accomplissement de cette tâche dépend l'avenir de l'humanité ».

Plusieurs auteurs ont travaillé sur le concept d'*éthique de la dissidence* montrant que pour les catholiques l'heure du témoignage et des décisions a sonné, rejetant tout projet d'enfouissement qui s'avère intenable au regard de la responsabilité historique qui leur incombe. L'un d'eux écrit : « La stratégie de la dissidence consiste dans le développement de milliers de foyers de résistance et de contre-offensive (...). La fonction que remplissent ces foyers n'est pas de s'opposer frontalement au pouvoir en place, mais de créer de multiples situations concrètes permettant le développement d'une chrétienté en acte. Chacune de ces situations, chacun de ses engagements contribue au démantèlement de la société relativiste (...). La

L'obéissance : Elle commence par la fidélité, à notre sacrement de baptême donc comme pour tous baptisés, il y a le « minimum vital » que l'Église nous demande : la prière et les sacrements. Alors à la fois on peut dire : plus nous en vivons, plus nous en avons besoin, et cela est vrai, mais dans notre faiblesse humaine, il y a aussi des moments de désert. A deux, nous nous soutenons dans ces moments, par cette confiance, cette nécessité de nous entraîner dans la prière surtout quand c'est parfois plus difficile pour l'un ou l'autre. Avec l'aide du directoire des foyers-amis nous avons une grande aide dans l'exigence à la fidélité au sacrement de mariage (explication de ce qu'est le directoire), Dieu a élevé le mariage à la dignité de sacrement, pour le bien et le salut des époux, des enfants et de la société. et nous avons dans cette force qui nous unit tous, le devoir de montrer à nos enfants, aux jeunes, aux familles autour de nous que malgré des moments parfois difficiles, des temps d'épreuves, nous avons le devoir et la volonté de rester profondément attachés à notre sacrement de mariage, à cette fidélité que nous nous sommes promise. Là est notre obéissance, notre confiance en Dieu. Nous devons faire face à ce relativisme ambiant ; à cette tiédeur qui incitent les foyers en difficulté à divorcer, bien sûr leur souffrance est immense, mais combien de foyers ont surmonté des épreuves de façon parfois héroïque et dans le silence pour préserver leur sacrement de mariage, pour préserver leur famille, leurs enfants. En général, il est vrai que cela ne se fait pas sans Dieu. Mais il nous semble important que l'Église mette aussi en valeur ces foyers qui dans les épreuves restent fidèles ... ceux-là sont cachés donc trop oubliés mais après, connaissent la vraie joie des enfants de Dieu.

Les foyers amis tendent à une prière familiale quotidienne, particulièrement la prière du chapelet, nos enfants doivent nous voir prier, et savoir aussi que nous prions quand nous sommes tous les 2, que nous avons besoin de retrouver régulièrement Jésus dans l'Eucharistie, que la confession est une grâce, etc... ils doivent se rendre compte au fond d'eux qu'il y a « Quelqu'un » au-dessus de leurs parents qui est un soutien, une force de vie et d'amour plus fort que tout. Et si à un moment de leur vie certains de nos enfants s'éloignent de la foi, tout ce qu'il aura vécu petit restera de toutes façons au fond de son cœur, il faut donc garder beaucoup d'espérance.

L'exemplarité est une forme de l'obéissance : dans la foi, dans l'unité, dans la confiance. Si il n'y a pas de suspicion, si il y a une

grande confiance, entre époux et avec nos enfants, il y a une obéissance naturelle parce que par amour on ne peut pas, on ne veut pas blesser l'autre.

L'obéissance passe par la confiance, qui est une des plus grande marque de l'amour, en Dieu, en l'Église, entre époux, avec nos enfants, et pour nous dans notre engagement dans les foyers-amis.

L'obéissance implique l'humilité ; nous ne pouvons pas nous placer au dessus des autorités en accord avec notre foi catholique, par exemple : l'Église a un chef en la personne du Saint Père, nous lui devons obéissance. De la même façon que nous demandons à nos enfants ce devoir, nous aussi, adultes, nous avons nos devoirs d'obéissance

L'obéissance : il faut que dans le foyer chacun retrouve bien sa place : le père en temps que chef de famille, le Père Dorne insistait beaucoup sur la nécessité aussi de s'exprimer tous les deux, de s'écouter ... (exemple de notre pèlerinage à Rome, décision prise par Loïc) Il est parfois très difficile aujourd'hui de garder chacun sa place avec des pères de famille parfois très pris par leur vie professionnelle. Il faut donc beaucoup communiquer entre nous deux, ce n'est pas toujours facile, il se passe parfois tant de choses dans une journée, *et les conseils de Père Bernard là dessus sont très clairs : profitons de tous les moyens de communication que nous avons aujourd'hui à notre disposition : mail, téléphone etc. J'avoue que j'ai rarement eu une confession avec Père Bernard sans qu'il me dise chaque fois : qu'en pense Loïc, en avez-vous parlé à Loïc ? demandez à Loïc ce qu'il en pense... c'est l'obéissance dans les foyers-amis ! Mais cette communication entre nous 2 est indispensable pour une véritable intimité des cœurs.*

Nous laisserons les derniers mots à Mère Marie Augusta et au Père :

« L'Amour attire irrésistiblement l'Amour,
l'Amour source de joie et de douleurs,
l'Amour, fruit de confiance, de Foi et d'Espérance,
l'Amour renverse tous les obstacles à l'Amour ! »

Et ces paroles du Père :

« Cet esprit obtiendra une grande fécondité physique et spirituelle et favorisera l'épanouissement des cœurs des parents et de leurs enfants, cet esprit de Foi, d'Espérance et d'Amour produira dans les cœurs des époux la passion de l'éducation »

Il ne suffit donc pas de connaître la vérité sur le respect de la vie humaine mais d'agir en conséquence. Sans conviction fortes et actives, c'est-à-dire qui nous placent sur le terrain de l'action et du témoignage, il n'y aura pas d'impact pour renouveler la culture de vie au cœur de notre société. Nous devons avoir le courage de mettre en pratique nos convictions. Au devoir de connaître la vérité correspond le devoir d'en témoigner là où règne l'erreur. Ce devoir impérieux s'impose sans échappatoire possible. Si nous nous résignons, ce serait le sel de la terre qui s'affadirait et qui ne serait plus bon à rien. La mise en exergue – dans la Note citée précédemment – de l'exemple donné par saint Thomas More n'est pas anodine dans un document doctrinal. Ce choix d'un martyr, proclamé patron des gouvernants et des responsables politiques, qui a témoigné jusqu'à la mort de la « dignité inaliénable de la conscience » nous éclaire sur le niveau auquel il convient de se placer. Un catholique ne peut pas l'être à moitié en abdiquant ce que sa conscience bien formée et droite lui dicte d'accomplir.

Devant la gravité de la situation présente et la multiplication des menaces pesant sur la famille et la vie, il se pourrait bien que l'objection de conscience soit un des comportements les plus positifs qui soient. Comme l'a dit avec beaucoup de justesse Mgr Sgreccia le 20 février 2007, en préparation des travaux de l'Académie pontificale pour la Vie sur ce sujet, il ne s'agit absolument pas « d'une fuite des responsabilités mais d'un témoignage constructif accompagné de l'amour de la vérité ». L'objection de conscience n'est jamais et avant tout que l'obéissance à une loi supérieure, la *lex naturalis*, la fuite du mal pour embrasser le Bien. Elle ne se limite pas à un non mais porte en soi une dynamique considérable d'édification du Bien. L'objection de conscience permet, à partir de la justice que nous reconnaissons comme *intérieure à nous* de répandre la justice à *l'extérieur de nous*. L'origine du jugement se situe avant tout sur un plan intérieur car « les motifs de la désobéissance à une loi civile doivent pouvoir être rapportés à l'instance de la conscience, dans laquelle entrent en jeu d'autres lois que la loi positive », note Mgr Jean Lafitte. C'est d'ailleurs bien parce que la société relativiste et hyper-tolérante qui est la nôtre « ne peut tolérer que s'exerce en son sein un droit d'objection de conscience, car elle n'est plus en mesure d'accepter en les honorant les valeurs supérieures ».

rale n'est pas une charte de club à usage interne mais une plateforme partageable, proposée à tous, chrétiens et non chrétiens. Dieu étant son auteur, les croyants seront certainement interpellés par leurs contemporains et doivent être prêts à donner les raisons de leur espérance à qui le leur demande. La foi rend d'ailleurs plus facile la découverte des principes qui découlent de la loi morale. Loi morale naturelle et foi catholique sont donc en profonde harmonie.

3. L'urgence de l'objection de conscience

Jean-Paul II nous a prévenus : « Les chrétiens, de même que tous les hommes de bonne volonté, sont appelés, en vertu d'un grave devoir de conscience, à ne pas apporter leur collaboration formelle aux pratiques qui (...) sont en opposition avec la Loi de Dieu. En effet, d'un point de vue moral, il n'est jamais licite de coopérer formellement au mal ». Un autre document essentiel du Magistère de l'Église, déjà cité, est la *Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique* du Cardinal Joseph Ratzinger, publiée et approuvée par Jean-Paul II en novembre 2002. On y lit que lorsque notre action « est confrontée à des principes moraux qui n'admettent ni dérogation, ni exception, ni aucun compromis, l'engagement des catholiques devient plus évident et se fait lourd de responsabilités. Face à ces *exigences éthiques fondamentales auxquelles on ne peut renoncer*, les chrétiens doivent en effet savoir qu'est en jeu l'essence de l'ordre moral, qui concerne le bien intégral de la personne. Tel est le cas des lois civiles en matière d'*avortement* et d'*euthanasie* qui doivent protéger le droit primordial à la vie, depuis sa conception jusqu'à sa fin naturelle. De la même manière, il faut rappeler le devoir de respecter et de protéger les droits de *l'embryon humain*. »

Nous savons que nous prenons le risque de l'incompréhension mais n'oublions pas la précision de Jean-Paul II : « Dans l'annonce de l'Évangile de la Vie, nous ne devons pas craindre l'hostilité ou l'impopularité, refusant tout compromis et toute ambiguïté qui nous conformeraient à la mentalité de ce monde ».

C'est ce bel Amour que nous essayons de vivre dans nos foyers-amis, c'est le chemin que nous avons choisi dans l'Espérance de rejoindre un jour Notre Dame des Neiges.

Notre force, c'est de nous accompagner entre foyers-amis sur ce chemin, de nous soutenir en sachant qu'il y a des combats, des jours difficiles, mais aussi des moments de joies extraordinaires et lorsque nous nous retrouvons à Saint Pierre, spécialement pour notre week-end annuel et pour nos quelques jours de vacances près de la Communauté autour du 15 août, nous comprenons et nous vivons à quel point cette nouvelle Pentecôte d'Amour annoncée par Jean-Paul II est possible, nous l'avons vécue..

La fidélité à *Humanæ Vitæ* dans l'éducation des couples et les soins

.....

Paul et Béatrice Régnier Vigouroux

INTRODUCTION

Nous sommes mariés depuis 30 ans, médecins, et avons 8 enfants de 27 à 10 ans et 2 petits enfants.

Je suis médecin généraliste et Béatrice médecin scolaire.

Vous avez souhaité, Père, que nous parlions de notre engagement professionnel et auprès des couples, en fidélité à *Humanæ Vitæ*.

Nous avons eu la grâce pendant nos fiançailles d'être sensibilisés à l'enseignement de l'Église dans des retraites pour fiancés, et particulièrement aux chemins de lumière et de bonheur que proposait l'Encyclique *Humanæ Vitæ*.

Et dès le début de notre mariage nous avons eu le désir de vivre notre sexualité de couple en utilisant les méthodes de régulation naturelle.

Au Congrès de la famille en 1983, la Méthode Billings est une découverte enthousiasmante qui devient pour nous un engagement de vie. Nous nous formons. Plus qu'une technique, c'est tout un esprit qui nous est apparu d'emblée en harmonie avec toutes ces valeurs humaines que nous voulions vivre.

La découverte de la Méthode Billings ainsi qu'une retraite pour prêtres et médecins (merveilleuse complémentarité !) juste avant notre installation en médecine générale (1984) ont profondément orienté notre pratique médicale avec entre autre la décision de non prescription de contraceptifs.

I) La décision de non prescription est un choix difficile

Cette décision de non prescription s'appuie sur des raisons médicales (la pilule provoque un désordre organique chez une femme en bonne santé, il faut savoir que les contraceptifs combinés ou séquentiels ont été classés dans le groupe I des produits cancérigènes (CIRC) « centre

et partout comme un service désintéressé de la vérité sur l'homme et sur le bien commun de la société civile». S'il y a une certaine autonomie entre la sphère civile et la sphère proprement religieuse, il ne doit pas y en avoir avec la sphère morale ainsi que le rappelle magistralement la Note doctrinale du cardinal Ratzinger. « Le fait que certaines de ces vérités soient aussi enseignées par l'Église ne réduit en rien la légitimité civile ni la «laïcité» (...). En effet, la «laïcité» désigne en premier lieu l'attitude de qui respecte les vérités procédant de la connaissance naturelle sur l'homme qui vit en société, même si ces vérités sont enseignées aussi par une religion particulière, car la vérité est une », précise l'ancien Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

Ce qui explique la qualité du débat qui a pu émergé à l'occasion de telle ou telle controverse éthique en France, c'est que l'éthique mise en lumière par le Magistère de l'Église repose sur la loi morale universelle qui peut être connue par la raison humaine. Il y a là un enseignement d'une importance fondamentale pour nous aujourd'hui et qui explique également la portée de la voix des catholiques lorsqu'ils s'en donnent la peine.

C'est une éthique de tradition personnaliste qui place au coeur de sa réflexion la dignité intangible de l'être humain à toutes les phases de son existence et qui utilise les ressources de la science et de la philosophie pour développer sa réflexion. Face à elle, il y a une éthique relativiste et utilitariste qui accepte de sacrifier certaines personnes pour maximiser un bien déterminé à l'aune du concept de qualité de vie. Le chrétien est continuellement appelé à se mobiliser pour faire face aux multiples attaques auxquelles est exposé le droit à la vie. Il sait pouvoir compter sur des motivations profondément enracinées dans la loi naturelle et pouvant donc être partagées par toute personne possédant une conscience droite È, nous dit Benoît XVI.

Voilà pourquoi il est possible d'être apôtre de la culture de vie : le coeur de ce message est profondément humain et rationnel, digne d'être annoncé à tous car universel. Il s'agit d'un axe essentiel de la nouvelle évangélisation qui peut préparer la route à l'annonce explicite de Dieu. La loi mo-

construits. Benoît XVI nous dit que l' « on ne peut se contenter d'un contact éphémère ». « Nous avons besoin d'un chemin qui accompagne les différentes étapes de la vie, préparant l'esprit et le cœur à accueillir les devoirs fondamentaux sur lesquels repose aussi bien l'existence de la personne que celle de la communauté ». « Il s'agit de la seule manière de faire comprendre aux jeunes les valeurs de la vie, de l'amour, du mariage, de la famille. C'est la seule manière de leur faire apprécier la beauté et la sainteté de l'amour, la joie et la responsabilité d'être parents et collaborateurs de Dieu en donnant la vie ». Il doit y avoir une synergie entre prêtres et laïcs comme le demande Benoît XVI : « Dans ce domaine spécifique, l'œuvre des prêtres devra être secondée de manière opportune par l'engagement des laïcs éducateurs, également des experts, qui se consacrent à guider les réalités ecclésiales par leur science éclairée par la foi ».

Donc, formation personnelle (soyons vigilants et informés, donnons-nous si possible les moyens de vivre des temps de formation approfondie) et éducation des consciences, en particulier celles de jeunes générations.

2. L'urgence du dialogue

Le débat doit s'engager *avec tous*, nous dit Jean-Paul II dans *Evangelium Vitæ* au n. 95. Les prises de position de l'Église à propos du respect inconditionnel de l'être humain dès le début de sa vie et de la famille fondée sur le mariage indissoluble entre un homme et une femme *ne sont pas avant tout de nature confessionnelle mais de nature rationnelle*. Jean-Paul II avait bien souligné que le devoir de s'engager pour le respect de la vie de tout être humain ne consistait pas à « imposer aux non-croyants une perspective de foi mais à interpréter et à défendre les valeurs fondées sur la nature même de l'être humain ». Il ne s'agit donc pas d'édicter des normes religieuses mais d'indiquer à tous ce que la conscience humaine universelle réproouve. « Concernant ces exigences éthiques fondamentales pour le bien commun de la société, il ne s'agit pas de «valeurs confessionnelles», car de telles exigences éthiques sont enracinées dans l'être humain et appartiennent à la loi morale naturelle. *Elles n'exigent pas de ceux qui les défendent la profession de la foi chrétienne, même si la doctrine de l'Église les confirme et les protège toujours*

de recherche OMS 2005 » (voir LE MONDE du 3/08/2005). Donner la pilule à une adolescente est une erreur biologique et il faut savoir que la pilule est contre indiquée chez une femme qui fume. La liste des effets secondaires sur les notices des pilules est parlante ! De plus, les effets de certaines pilules sont aussi abortifs.

Nous savons que l'enseignement de l'Église est pour le bonheur de l'homme et de la (femme). Et que la contraception rompt le lien indissoluble union-procréation, qui est un engagement de toute la personne : *Humanæ Vitæ* 12 : « *C'est en sauvegardant ces deux aspects essentiels union et procréation, que l'acte conjugal conserve intégralement le sens de mutuel et véritable Amour et son ordination à la très haute vocation de l'Homme à la paternité. Nous pensons que les hommes de notre temps sont particulièrement en mesure de comprendre le caractère profondément raisonnable et humain de ce principe fondamental.* »

Depuis 20 ans que nous suivons des couples, nous voyons des merveilles chez les couples qui arrêtent la pilule. Ce recourt aux périodes infécondes pour différer une grossesse à un sens : la paternité responsable dont parle l'Église exige la sexualité responsable, elle suppose le dialogue entre les époux et un grand respect. Ces phases d'abstinence demandent un apprentissage, mais elles ne sont pas des temps sans amour. Il y a là, un trésor d'affection, de délicatesse, de tendresse mutuelle à exploiter.

Cette décision de non prescription est un choix difficile, renouvelé tous les jours, car :

À contre courant...

Les débuts de jeune médecin qui constitue sa clientèle est un contexte difficile pour dire non à la femme qui vient renouveler sa pilule. Chaque fois c'est un étonnement « on ne m'a jamais refusé ça... » il y a parfois de l'agressivité, voir de la violence. J'explique ce choix, je propose et explique la méthode Billings.

Des situations très délicates...

Que de misères nous entendons !!! Des situations difficiles me demandent souvent d'aborder les sujets de la fidélité, la chasteté, du danger des relations sexuelles précoces, d'une éducation à l'Amour

vrai. La méthode Billings est pour toute femme en age de procréer. Il est vrai que l'absence de conjoint régulier, de vagabondage sexuel ne plaide pas pour l'utilisation sereine d'une telle méthode. Cependant l'observation de la glaire et la reconnaissance des sensations qui renseignera cette femme sur sa période féconde est réalisable quel que soit son mode de vie. Elle implique une écoute du rythme du corps et une façon de vivre en harmonie avec la nature souvent mise à profit pour amorcer une vie personnelle plus équilibrée.

Dans tous les cas je fais appel à l'Esprit Saint et confie ces personnes à des priants.

Bien sûr ces personnes vont aller voir ailleurs mais... elles auront entendu ! Et je peux citer de nombreux témoignages où ce discours jamais entendu auparavant a profondément touché : « je reviens vous voir, car on ne m'a jamais parlé comme ça... pouvez vous m'expliquer mieux... » « Des mamans reviennent m'amener leurs jeunes adolescentes ... »

Pas le temps...

Le facteur temps est une difficulté pour un médecin généraliste en cabinet libéral surchargé, mais c'est un choix que je fais et que je veux faire, et je peux témoigner que la Providence nous donne le temps nécessaire pour les demandes de contraception et IVG (un rendez-vous qui s'annule, une consultation de fin de journée...)

Les confrères...

Vous imaginez les critiques sarcastiques avec nos 8 enfants « et bien, pour des médecins c'est pas fort... » « C'est une atteinte à la liberté des couples ... »

Je peux dire que les personnes ne sentent pas d'imposition mais juste des propositions et si je ne réponds pas à cette demande de prescription, il n'y a aucun jugement de ma part, je suis juste là pour dire, proposer autre chose et quelle que soit la décision de la personne, toujours l'accueillir (la plus grande partie des femmes que je soigne sont sous contraceptifs, connaissant ma position sans se sentir juger mais respectées et aimées)

[Béatrice] : « J'ai senti qu'il était important lorsque je me présentais chez le gynéco pour la 4^{ème} puis 6^{ème}... puis 8^{ème} grossesse, de lui apporter mes tableaux de la méthode Billings, son étonnement : « ah ! Mais vous l'avez voulu !?!? », « Vous connaissez bien votre cycle ! »

La sagesse pratique de l'Église nous donne à nouveau des pistes de réflexion essentielles pour s'engager résolument. Au n.95 de l'Encyclique *Evangelium vitæ*, Jean-Paul II avait ouvert la voie en demandant aux chrétiens de « construire tous ensemble une nouvelle culture de vie : nouvelle, parce qu'elle sera en mesure d'aborder et de résoudre les problèmes inédits posés aujourd'hui au sujet de la vie de l'homme ; nouvelle, parce qu'elle sera adoptée avec une conviction forte et active par tous les chrétiens ; nouvelle, parce qu'elle sera capable de susciter un débat culturel sérieux et courageux avec tous ».

1. L'urgence éducative

Sans éducation et formation, il sera illusoire de penser *aborder et de résoudre les problèmes inédits posés aujourd'hui au sujet de la vie de l'homme*. L'urgence de l'éducation : c'est l'une des grandes intuitions de Benoît XVI en ce début de pontificat, dont la problématique du respect de la famille et de la vie constitue l'un des champs d'application majeurs. Le Saint-Père l'a encore rappelé dans discours pour le 40^e anniversaire de la publication d'*Humanæ vitæ* : « L'urgence de la formation, à laquelle je fais souvent référence, voit dans le thème de la vie l'un de ses thèmes privilégiés. Je souhaite vraiment que l'on réserve notamment aux jeunes une attention particulière, afin qu'ils puissent apprendre le véritable sens de l'amour et se préparent pour cela avec une éducation adaptée à la sexualité, sans se laisser distraire par des messages éphémères qui empêchent d'atteindre l'essence de la vérité qui est en jeu ». Benoît XVI est catégorique sur ce point : « Sans une formation continue et adaptée, il devient très difficile d'être capable de porter un jugement dans les questions posées par la biomédecine en matière de sexualité, de vie naissante, de procréation, comme dans la manière de traiter et de soigner les patients ». Il est louable d'être attaché à la défense de la vie et du mariage, il est critiquable de ne pas se donner les moyens de se former et de former les autres. Benoît XVI nous donne aussi des clés pour promouvoir concrètement cette reconquête des consciences.

Premièrement, prendre conscience que cette tâche incombe aux parents, aux éducateurs et à la communauté chrétienne dans son ensemble. Par ailleurs, offrir des parcours de formation denses et

Construire la civilisation de l'amour et de la vie en France et en Europe

.....

Pierre-Olivier Arduin

Nous avons beaucoup réfléchi sur la postmodernité et les défis éthiques qui traversent notre époque. Ce premier temps est nécessaire. Benoît XVI nous demande en effet d'investir le meilleur de nos énergies intellectuelles pour comprendre les processus en cours. C'est ce qu'il a proposé aux participants du 6^e symposium européen des professeurs d'université : « [Notre réflexion] doit s'engager dans un nouvel itinéraire de recherche pour comprendre la vraie nature de cette crise (...). Il reste encore beaucoup à chercher et à comprendre ». Mais ce regard aiguisé sur nos temps incertains doit ensuite nous amener à proposer des orientations concrètes pour servir l'édification de la civilisation de l'amour et de la vie, en France et en Europe. Dans le même discours, le Saint-Père nous exhorte en effet à « orienter le chemin de la société ». Car « le désir de plénitude d'humanité de notre époque ne peut être déçu : il attend des réponses adaptées ». Comme il a pu le dire dans son allocution sur saint Grégoire le Grand, « comprendre n'est rien si la compréhension ne conduit pas à l'action ».

Donc le premier travail nécessaire, c'est celui de l'intelligence dite théorique. Comment mettre en œuvre dans un second temps notre intelligence pratique ? Comment agir en fonction de ce que nous avons tenté de décrypter ? Les moralistes expliquent que la partie de la raison qui cherche à connaître et comprendre est la *raison spéculative*. Celle qui informe notre volonté sur ce qu'il faut faire est la *raison pratique*. Sans formation de notre raison spéculative, nous ne pouvons savoir comment agir pour le bien au service de l'édification de la civilisation de l'amour. Mais si nous n'agissons pas une fois que nous connaissons la vérité, nous courons le risque de rester dans l'abstraction et l'indifférence envers ceux qui sont victimes de la culture de mort. L'homme, par sa conscience, a le devoir de s'engager à appliquer sa découverte du Bien et du Juste dans l'agir. Concrètement, que faire ?

lui a fait considérer cette méthode avec intérêt, attention et respect. Une autre réaction de gynéco à qui nous expliquions la méthode Billings : « c'est bien beau, mais attention de ne pas m'envoyer trop d'IVG » ; à cela nous répondons : « les études scientifiques validant cette méthode sont très nombreuses et proviennent de nombreux pays y compris Chine Inde... Le taux de fiabilité à 99% a été confirmé à plusieurs reprises notamment dans des revues médicales comme « The Lancet » Vol 346 n° 8969, « The British Medical Journal Vol 307 N°6846... » De plus dans nos 20 ans d'expérience d'enseignement Billings, nous n'ont jamais vu d'avortement après une « surprise de Billings » (qui est plutôt un défaut d'application de la méthode)... Et aujourd'hui, 80% des demandes d'IVG concernent des femmes sous contraceptifs.

La méthode Billings est un état d'esprit avec une ouverture à la vie même si des « surprises » sont difficiles sur le moment. Un échec de la technique médicale qu'est la pilule entraîne une demande de « réparation par une autre technique ». Alors que la prise de responsabilité personnelle engagée dans les méthodes naturelles est un états d'esprit avec une ouverture à la vie et appel le couple à une paternité responsable.

II) Source de beaucoup de joie

Malgré ces difficultés, cette décision est source de beaucoup de joie !

La jeune femme qui sort du cabinet en claquant violemment la porte après m'avoir incendié et que je vois revenir 6 mois plus tard me demandant de lui parler davantage de ce que j'avais juste pu ébaucher.

Lorsqu'une maman emmène sa jeune adolescente tout juste pubère je prends le temps d'expliquer à cette jeune fille ce qu'est la puberté, la préparation de son corps tendu vers la maternité, les relations avec les garçons... et je vois très souvent la maman les yeux et les oreilles grands ouverts avide de ces propos et je la vois revenir pour des conseils et quelques fois un accompagnement.

Je vois souvent des femmes intéressées par les Méthodes Naturelles, et qui désolées me disent « mon mari ne pourra pas, je ne peux pas

lui imposer ça, je n'oserai jamais etc. Je leur propose de rencontrer le conjoint en couple ou seul et je peux vous dire que s'il vient, l'écoute est très positive car il sent bien que c'est un bénéfice à venir pour le couple.

Il y a aussi ce que nous appelons dans notre famille les « clins-DIEU » par exemple ce visiteur médical présentant les nouvelles pilules à qui je demande des explications sur ses produits (il est important que je sois parfaitement informé et formé) en concluant que je ne prescris pas et en expliquant pourquoi. Après avoir accusé le coup, il me pose des questions et quelque temps plus tard me demande de recevoir sa femme...! Pour l'informer Billings...

La prière m'aide beaucoup et dans tous ces cas je fais appel à L'Esprit Saint. Je suis très aidé par la prière des autres : j'ai dans ma patientèle des prêtres et des religieux à qui je ne demande pas d'honoraires ou plus exactement mes honoraires sont des messes ou des intentions de prières pour telle ou telle personne. Et bien souvent, dans sa délicatesse, le Seigneur m'envoie justement le jour où il y a un cas difficile, la personne pouvant prendre dans sa prière cette situation. Par ailleurs, je sollicite la prière de mes « petites personnes âgées ». Je ne dois pas oublier non plus nos prières familiales. Derrière mon cabinet attendant à la maison, il y a notre oratoire familial. Et nous y confions tous les soirs en famille, mes malades.

III) L'accueil de la vie dans l'esprit d'Humanæ Vitæ

Nous sommes souvent confrontés à des suivis de grossesses difficiles. Même dans une grossesse simple d'évolution normale, l'hyper médicalisation, les démarches « obligatoires » de diagnostic anténatal sont sources d'angoisses et de doutes. Et nous avons souvent des mamans qui arrivent désespérées par des diagnostics ou des doutes à l'échographie qui ont amené les médecins à proposer une IVG. Il faut savoir que beaucoup de diagnostics d'anomalies « décelées » s'avèrent faux à la naissance et que certaines malformations (fente palatine, pied bot...) sont présentées comme des malformations graves, majeurs, alarmantes, alors qu'elles sont accessibles aux traitements simples. Notre rôle d'écoute et d'apaisement suppose une rigueur médicale pour accompagner jusqu'au bout la

à vous les jeunes: n'avez pas peur du Christ ! Il n'enlève rien et Il donne tout. Celui qui se donne à Lui reçoit le centuple. Oui, ouvrez, ouvrez tout grand les portes au Christ – et vous trouverez la vraie vie ».

La divine Providence a permis qu'un Pape polonais siège sur la chaire de Pierre pendant le dernier quart du vingtième siècle et fasse entrer l'Église dans le troisième millénaire. Il nous a fait **grandir dans l'espérance** en nous invitant à redire avec lui, chaque jour à la Vierge Marie : « Totus tuus ». Benoît XVI, fidèle serviteur et parfait ami de Jean-Paul II, continue l'œuvre de ce grand Pape. Qui aurait pensé, à la fin de la dernière guerre mondiale, que 60 ans plus tard, un allemand deviendrait Pape ? Ce Pape est un nouveau don de Dieu pour notre Église et notre humanité. Notre Famille Missionnaire de Notre-Dame et ses Foyers amis veulent collaborer avec lui pour le renouveau de l'Église et de l'Europe. Nous empruntons encore à Jean-Paul II ces mots de conclusion : **levons-nous, allons, jetons les filets, soyons les Témoins de l'Amour de Dieu** ! A la suite de nos Père et Mère, soyons des éducateurs des cœurs au bel amour, c'est ainsi que nous reconstruirons les consciences dans la Vérité et l'Amour de Dieu.

naître la grande responsabilité de la fille aînée de l'Église, la France ? C'est elle, la première, qui a voulu s'émanciper de la Loi de Dieu. D'autres Nations s'étaient séparées de Rome, au moment de la Réforme, la France, elle, était demeurée fidèle. Mais après la révolution de 1789, elle est allée plus loin que ces Nations en s'affranchissant de la Loi de Dieu sans faire profession d'athéisme comme les pays marxistes, cependant.

IV) LA SEULE ET VRAIE ESPÉRANCE DE L'HUMANITÉ : LE CHRIST DOMINUS JESUS

Dans l'homélie de sa Messe d'intronisation, Benoît XVI disait : *« En ce moment, je me souviens du 22 octobre 1978, quand le Pape Jean-Paul II commença son ministère ici, sur la Place Saint-Pierre. Les paroles qu'il prononça alors résonnent encore et continuellement à mes oreilles: « N'ayez pas peur, au contraire, ouvrez tout grand les portes au Christ ». Le Pape parlait aux forts, aux puissants du monde, qui avaient peur que le Christ les dépossède d'une part de leur pouvoir, s'ils l'avaient laissé entrer et s'ils avaient concédé la liberté à la foi. Oui, il les aurait certainement dépossédés de quelque chose: de la domination de la corruption, du détournement du droit, de l'arbitraire. Mais il ne les aurait nullement dépossédés de ce qui appartient à la liberté de l'homme, à sa dignité, à l'édification d'une société juste. Le Pape parlait en outre à tous les hommes, surtout aux jeunes. En quelque sorte, n'avons-nous pas tous peur – si nous laissons entrer le Christ totalement en nous, si nous nous ouvrons totalement à lui – peur qu'il puisse nous déposséder d'une part de notre vie ? N'avons-nous pas peur de renoncer à quelque chose de grand, d'unique, qui rend la vie si belle ? Ne risquons-nous pas de nous trouver ensuite dans l'angoisse et privés de liberté ? Et encore une fois le Pape voulait dire : Non ! Celui qui fait entrer le Christ ne perd rien, rien – absolument rien de ce qui rend la vie libre, belle et grande. Non ! Dans cette amitié seulement s'ouvrent tout grand les portes de la vie. Dans cette amitié seulement se dévoilent réellement les grandes potentialités de la condition humaine. Dans cette amitié seulement nous faisons l'expérience de ce qui est beau et de ce qui libère. Ainsi, aujourd'hui, je voudrais, avec une grande force et une grande conviction, à partir d'une longue expérience de vie personnelle, vous dire,*

vie avec toutes les mesures qui s'imposent. Ma position n'est pas toujours comprise par le corps médical et j'ai même reçu un jour une lettre de menace en appelant à ma responsabilité s'il arrivait un problème à cette femme que j'avais soutenue, dans son choix de mener au bout sa grossesse difficile : l'enfant et la mère vont très bien. (Nous avons beaucoup prié !). Mon suivi médical aidé par des spécialistes a été évidemment particulièrement rigoureux. Il y a pour moi un lien évident entre contraception et avortement.

IV) Formation à la Méthode Billings

A côté de notre activité médicale, nous suivons et formons des couples qui viennent à nous par la bouche à oreilles, ou par le cabinet médical ou encore par le réseau Billings internet. Le témoignage et l'échange entre couples est très enrichissant et bénéfique. Nous intervenons à la demande dans les CPM (Centres de Préparation au mariage) et dans les sessions régionales organisées par l'association Billings France ; ainsi que dans la formation de formateurs Teen-Star.

V) La médecine scolaire

Je suis effrayée par le manque d'informations ou plutôt la désinformation des jeunes ! je constate une avidité quant à un langage vrai et clair. Ils ne veulent pas d'un amour au rabais. Quand je demande à un garçon qui vante ses expériences sexuelles si il a pensé qu'au cours d'une relation sexuelle il pouvait devenir père, c'est avec un air ébahi qu'il me répond « à non, jamais, je ne vois pas le rapport » ! Je suis frappée par la cassure que je vois à ce moment là... il n'y a aucun lien entre rapport sexuels et paternité. Cette dissociation union-procréation est bien dans leur esprit et il est urgent de former les jeunes au « bel amour ».

Tony Anatrella dit « tant que les jeunes n'ont pas pris conscience de leur dimension procréatrice, ils ne sont pas matures dans leur sexualité. »

CONCLUSION

Ce choix de vie que nous faisons pour notre bonheur, nous ne pouvons pas ne pas en parler ni ne concevons de faire ou proposer le

contraire dans notre activité professionnelle. Vivre dans l'Esprit d'Humanæ Vitæ est source d'épanouissement et de Bonheur.

Même si le chemin est difficile. Mais « *ce Jésus qui nous a apporté son Évangile de bonté de joie et de paix, ne nous a-t-il pas aussi exhorté à entrer par la « porte étroite » ?* » PAUL VI.

Et il poursuit : « *oui, le christianisme est facile et c'est sagesse ; C'est un devoir d'aplanir les chemins qui y mènent avec toutes les facilités possibles. ... il est facile pour les humbles qui recherchent l'aide de la grâce par la prière, les sacrements, la confiance en Dieu, lequel ne permettra pas dit saint Paul, que vous soyez tentés au-delà de vos forces. Mais avec la tentation vous donnera les moyens de la supporter.* »

Ce choix dans notre profession est donc un combat de tous les jours, et on s'accroche au « **N'ayez pas peur...** » Car oui, nous avons souvent peur. Humanæ Vitæ 29 « *parler avec confiance, bien convaincu que l'Esprit de Dieu éclaire intérieurement les cœurs...* » On dit et le Seigneur touche. Nous n'imposons rien nous proposons et respectons les choix. (Dans ma patientèle je reçois et m'occupe de la même manière de toute situation et choix de vie en aimant l'autre tel qu'il est... mais je dis... et cela me rend libre !)

Notre force est dans la **prière** et les **sacrements**. Elle passe aussi par la **formation** (sessions Billings, la lettre Génétique, Alliance pour les Droits de la Vie, Congrès de bioéthique et la session d'aujourd'hui à Sens...) nous ne sommes pas seuls, il est important d'avoir des relais, de constituer des réseaux (médecins et gynécos avec esprit Humanæ Vitæ) d'avoir des adresses et des téléphones (SOS bébé, SOS IVG, SOS post-IVG.) nous avons toujours sur nous des petits tracts donnant ces coordonnées car c'est souvent dans des lieux et des temps inattendus qu'une demande peut être faite (supermarché, sortie d'école, ...).

Plus nous relisons cette encyclique Humanæ Vitæ, nous sommes reconnaissants et émerveillés par son message de bonheur au service du véritable et bel amour.

ainsi faire comprendre que si l'on ne respectait pas les droits de Dieu on ne respecterait pas les droits des hommes. Il lançait ce grave avertissement : "*Si le christianisme devait être marginalisé, c'est tout l'héritage européen passé qui serait nié et un avenir digne de l'homme européen compromis, y compris celui de l'incroyant*".

Lors de l'audience générale à Rome qui a suivi le quatrième voyage apostolique en Alsace, Jean-Paul II a tracé le programme de la nouvelle évangélisation de l'Europe :

- 1) **Reconstruire l'unité dans la vérité en écoutant le Message du Christ et en le vivant avec cohérence.**
- 2) **Réagir avec courage et décision contre la déchristianisation.**
- 3) **Reconstruire les consciences à la lumière de l'Évangile du Christ, cœur de la civilisation européenne.**

Ce programme, mûrement réfléchi par Jean-Paul II, nous voulons l'accueillir à la fin de cette session dans la confiance et l'enthousiasme. Pour Jean-Paul II, comme pour Benoît XVI aujourd'hui, l'Europe peut retrouver l'unité qui a été la sienne : *l'unité spirituelle grâce à l'Évangile qui a imprégné ses cultures*. Pour Jean-Paul II comme pour Benoît XVI *l'unité spirituelle de l'Europe est un fait historique*. Tous les peuples européens ont été baptisés, c'est un fait historique. Cette unité n'était pas une uniformité car les grecs ne sont ni latins, ni francs, ni slaves, ni anglo-saxons, ni germaniques, ni baltes, ni scandinaves, ni magyars, ni membres d'autres nations qui peuplent notre Europe ! L'Europe, c'est une pluralité dans une merveilleuse unité grâce à l'évangélisation qui s'est conclue à la fin du premier millénaire (la Russie, la dernière Nation européenne à être baptisée l'a été en 988).

Jean-Paul II, comme Benoît XVI aujourd'hui, voudraient que les européens reconnaissent que *l'abandon des valeurs chrétiennes n'a pas été un progrès mais une régression, un déclin, le déclin de l'Europe qui a été déchirée par 2 horribles guerres et qui n'arrive pas à édifier son unité*.

Comment notre Europe a-t-elle pu engendrer des idéologies qui ont semé la mort et créé des cultures de la mort ? Comment des européens ont-ils pu blâmer le Vatican après la Conférence du Caire parce que le Saint-Père s'opposait aux projets des cultures de la mort qui voulaient imposer l'avortement dans tous les pays du monde ? Benoît XVI pour parler de cette décadence de l'Europe a utilisé le mot d'"apostasie". Dans cette apostasie, ne devons-nous pas recon-

Dans son livre sur l'Europe, le Cardinal Ratzinger reprenait ce même appel mais avec son génie personnel propre : « Si elle veut survivre, l'Europe a besoin de s'accepter à nouveau elle-même, non sans humilité ni critique... Face aux autres et pour eux, notre devoir est de nourrir en nous-mêmes le respect de ce qui est sacré et de révéler le visage de Dieu qui nous est apparu – du Dieu de la compassion envers les pauvres, les faibles, les veuves, les orphelins, les étrangers ; de ce Dieu qui est tellement « humain » qu'Il est devenu lui-même un homme, un homme souffrant, qui souffre avec nous, donnant ainsi dignité à la douleur et espérance. Si nous ne le faisons pas, non seulement nous renions l'identité même de l'Europe, mais nous privons les autres d'un service auquel ils ont droit. Pour les cultures du monde, la dimension absolument profane, qui est apparue en Occident, est quelque chose de profondément étranger. Elles en sont persuadées : un monde sans Dieu n'a pas d'avenir. »

III) POUR RECONSTRUIRE L'EUROPE DANS LA FIDÉLITÉ A SES VALEURS

L'appel de Saint Jacques, c'est un fait, n'a pas été entendu par la grande majorité des européens, mais il a été entendu par des jeunes. Ces jeunes sont aujourd'hui le cœur jeune de l'Europe. Ils ne doivent pas se décourager mais se mobiliser, s'organiser pour la reconstruction de l'Europe dans la fidélité à ses racines chrétiennes. Nous devons puiser les fondements de notre apostolat missionnaire européen dans les riches enseignements du quatrième voyage de Jean-Paul II en France, en 1988, **voyage pastoral "européen" en Alsace**. Le Saint-Père avait été invité par le Conseil de l'Europe et le Parlement européen. Il a rappelé au cours de ce voyage que **l'identité commune des européens**, si divers par leurs langues et leurs cultures, était **le christianisme**. Pour Jean-Paul II, l'Europe ne pouvait qu'être la **libre association des peuples dans la diversité**. Les membres de l'Europe ne devaient pas imposer leur langue et leur culture aux autres membres mais **apprendre celles des autres**.

Jean-Paul II avait énergiquement rappelé au Parlement européen que *l'on ne devait pas et que l'on ne pouvait pas exclure Dieu de la vie publique européenne* ! Si l'on excluait Dieu, on excluait aussi l'ultime instance de la morale et de la justice. Le Pape voulait

Carrefour sur l'éducation des époux

.....

Michel et Danielle Siré, Gérard et Marie Renard

Michel et Danielle Siré

Danielle : Nous sommes mariés depuis 32 ans. Nous avons 6 enfants, 4 sont adultes, l'aîné frère Jacques est dans la communauté le second est marié et papa de 5 enfants, la troisième est mariée et maman de 2 enfants, le suivant à 24 ans et est célibataire et nous avons deux petits derniers de 11 ans et 9 ans. Nous sommes moniteurs Billings depuis bientôt 20 ans.

Michel : Nous sommes une famille chrétienne de première génération. En effet l'un et l'autre avons eu une enfance difficile et nous avons poussés en dehors des valeurs chrétiennes et pour moi dans un climat totalement anticlérical. Nous nous sommes mariés précocement à l'âge de 17 et 25 ans. La Providence à permis que nous découvrons l'œuvre de Dieu dans nos vies au cours d'une retraite que nous faisons pour faire plaisir à une amie pendant les jours précédents notre mariage. C'est là que nous avons entendu parler pour la première fois d'Humanæ Vitæ et des valeurs qui fondent le mariage catholique. Notre plus beau cadeau de mariage a été de recevoir la grâce de l'ouverture à la vie et la prise de conscience du respect que nous lui devons ainsi qu'à notre fécondité.

Danielle : Malgré l'influence de la « culture familiale » dont nous étions issus nous avons décidé d'écouter la voix de l'Église et de ne pas recourir à la contraception. A 23 ans j'attendais notre 4^e enfant. Le salaire de caissier de la grande distribution de Michel ne suffisait par pour faire vivre décemment la famille. Sans formation professionnelle, je devais donc recourir à de petits boulots fatigants pour arrondir les fins de mois tout en élevant notre petite nichée. J'étais épuisée physiquement et psychologiquement. Dénoncés par nos proches, raillés par nos relations pour notre « lapinage » cette quatrième grossesse est arrivée dans une grande solitude morale. Nous avons expérimenté à ce moment là le poids inouï des pressions pour l'avortement.

Michel : Après la naissance de ce petit garçon, la tentation de recourir à la contraception a été très forte. Autour de nous des personnes bien intentionnées n'ont pas manqué de nous le conseiller, clergé y compris. A cause de ce dernier aspect nous étions très tourmentés, tiraillés entre notre conscience et notre capacité à faire face à de nouvelles naissances rapprochées. Ne sachant plus à quel conseil éclairé nous vouer, nous avons ouvert *Humanæ Vitæ*. A l'époque, avec notre manque de culture, nous n'avons pas compris la majorité des mots de ce texte ardu. Mais l'essentiel est passé, nos cœurs ont été touchés, nous devons faire notre devoir du respect de la vie et de notre fécondité qu'elles que soient les circonstances. Nous nous sommes donc penchés avec sérieux sur la méthode Billings que nous avons un peu approché avec la méthode sympto-thermique que nous avons essayé de pratiquer et qui nous a donné notre petit 4è. Nous avons pratiqué la méthode Billings avec une grande rigueur qui nous a permis de mesurer son efficacité et surtout les bienfaits pour le couple et la famille.

Danielle : Notre refus de la contraception étant connu autour de nous et les années passant sans nouvel enfant nous avons été interpellés sur nos « moyens », nous avons donc dû témoigner de l'existence d'une méthode naturelle que personne ne connaissait. C'est ainsi que nous nous sommes formés au monitorat pour transmettre à d'autre ce beau trésor de la Méthode Billings.

Pendant les années suivantes toute la famille a été travaillée par le désir d'un nouvel enfant. Nous avons beaucoup réfléchi et prié sur l'exercice de la paternité responsable. Des raisons que par discrétion nous taisons nous ont poussés à vivre vraiment cette paternité responsable en renonçant à donner une nouvelle fois la vie à ce moment là. Puis à l'approche de la quarantaine pour moi et 13 ans ½ après notre 4è, nos conditions de vie étant plus favorables et alors même que nos deux aînés allaient engager leur vie d'adulte nous avons avec bonheur donné la vie à nos deux petits derniers. C'est en quelque sorte notre façon à nous de rendre grâce au Seigneur qui nous a gardé fidèles au respect de la fécondité qu'il nous a donné. Voilà 32 ans que nous sommes mariés et jamais nous n'avons eu recours à la contraception nous pouvons vraiment témoigner que oui, les méthodes naturelles ça marche et pour le plus grand épanouissement de la famille !

l'on considère appartenir à un autre âge... Il est à craindre que demain ces mêmes jeunes, devenus adultes, demandent des comptes aux responsables d'aujourd'hui pour les avoir privés de raisons de vivre en ayant omis de leur indiquer les devoirs qui incombent à un être doué de cœur et d'intelligence ».

Le Cardinal Ratzinger, quant à lui, écrivait : « *l'Occident semblait se haïr lui-même ; certes, il s'efforce de s'ouvrir – et c'est louable – avec beaucoup de compréhension aux valeurs étrangères, mais il ne s'aime pas lui-même ; de sa propre histoire, il ne retient plus désormais que ce qui est déplorable et causa des ruines, n'étant plus en mesure de percevoir ce qui est grand et beau ».*

II) LE GRAND APPEL DE JEAN PAUL II A L'EUROPE AUX RACINES CHRETIENNES

Face au développement du mystère de l'iniquité qui a donné naissance aux cultures de la mort, Jean-Paul II et Benoît XVI n'ont pas voulu choisi la méthode de l'anathème mais la manière de Jésus qui, sans lâcheté, sans compromission avec le mal, invite à la conversion du cœur et à la fidélité à la Loi de Dieu. Paul VI avait dit, à la fin du Concile Vatican II, que l'Église avait voulu être comme le bon samaritain de l'évangile par rapport à notre monde blessé. Ce monde, comme Jésus, elle l'aime et veut le secourir ! Le 9 novembre 1982, Jean-Paul II lança à l'Europe, de St-Jacques de Compostelle, ce grand appel toujours actuel : « *Moi, Jean-Paul II, fils de la Nation polonaise qui s'est toujours considérée européenne. Moi, successeur de Pierre sur le siège de Rome. Moi, évêque de Rome et Pasteur de l'Église universelle, de Saint-Jacques je te lance, vieille Europe, un cri plein d'amour : rencontre-toi de nouveau. Sois toi-même. Découvre tes origines. Ravive tes racines. Revis ces valeurs authentiques qui firent glorieuse ton histoire et bienfaisante ta présence dans les autres continents. Reconstruis ton unité spirituelle, dans un climat plein de respect envers les autres religions et les authentiques libertés. Donne à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Tu peux être encore un phare de civilisation et un stimulant de progrès pour le monde. Les autres continents te regardent et attendent aussi de toi la même réponse que Jacques donna au Christ : « je le puis » ».*

I) L'EUROPE DU VINGTIÈME SIÈCLE ET LE MYSTÈRE DE L'INIQUITÉ

Dans son dernier livre « mémoire et identité », édité quelques semaines seulement avant sa mort, et dans le dernier livre du Cardinal Ratzinger, édité dans sa version française, le 30 avril 2005, « L'Europe, ses fondements, aujourd'hui et demain », ces deux Grands Papes ont mis en lumière le « mysterium iniquitatis » (mystère de l'iniquité) qui s'est manifesté avec haine et violence pendant le vingtième siècle. Ces deux livres devraient nous donner au terme de cette session une *clé d'interprétation du vingtième siècle* et un *message d'espérance pour notre mission et l'avenir de l'humanité*.

Le dernier livre de Jean-Paul II est comme le testament philosophique et théologique de ce Pape polonais qui a connu, dans sa chair, les grandes épreuves du vingtième siècle. Il a voulu donner à l'humanité des conseils de sagesse afin de ne pas recommencer les erreurs et les fautes du passé récent, qui ont occasionné tant et tant de souffrances et d'horreurs ! Ce qui a le plus frappé Jean-Paul II, c'est que le mal a été érigé en système en se servant « légitimement » des structures de l'État de Droit pour se répandre ! Hitler a pu prendre « légitimement » le pouvoir et, par les structures de l'État, il a répandu son idéologie démoniaque ! Le marxisme s'est également servi des structures de l'État, en URSS et en d'autres pays, pour répandre une autre idéologie démoniaque qui a fait couler tant de sang et déporter injustement tant de populations ! Mais Jean-Paul II a parlé aussi des sociétés libérales qui se servent des structures de l'État pour légaliser l'avortement qui a causé la mort d'un milliard 300 millions d'enfants depuis 1975 !

Pour Jean-Paul II, la raison principale du développement du mysterium iniquitatis est le rejet de la Loi de Dieu. Le 17 avril 1994, Jean-Paul II disait : « *N'y a-t-il pas déjà des symptômes préoccupants qui font craindre pour l'avenir de l'humanité ? Regardant vers l'an 2000, comment ne pas penser aux jeunes ? Que leur propose-t-on ? Une société de "choses" et non de "personnes". Le droit de tout faire dès leur plus jeune âge, sans contrainte, mais avec le plus de "sécurité" possible. Le don désintéressé de soi, la maîtrise des instincts, le sens de la responsabilité sont autant de notions que*

Gérard et Marie Renard

Gérard : En Mai 1968, nous étions jeunes étudiants mais pas sur les barricades ! Nous ne nous connaissions pas encore. Humanæ Vitæ était connu pour Marie, pas vraiment pour moi. Ou simplement par ce qu'en disait les médias.

Quelques années plus tard, nous nous sommes connus et ayant décidé de nous fiancer, nous nous sommes promis de vivre notre mariage en excluant toute éventualités d'avoir recours à la contraception .Sans bien en saisir tout le sens je l'acceptais de tout coeur et Marie me faisait confiance .

Marie : Ayant reçu par ma famille une éducation chrétienne et orientée vers la recherche de la vérité par mon père philosophe thomiste, je souhaitais être fidèle à l'enseignement de l'Église pour notre bonheur. Même si je n'avais pas d'explications très concrètes, j'avais le témoignage de mes parents qui avaient accueilli Humanæ Vitæ comme un don de l'Église à l'humanité.

Gérard : De mon côté, issu d'une famille qui ne m'avait pas donné de culture religieuse mais ayant bénéficié d'une éducation aux sacrements par mon internat entre 8 et 10 ans, j'acceptais cette demande. et c'est ainsi que nous avons commencé notre préparation au mariage avec un prêtre ami. Nous le rencontrions régulièrement et il nous faisait réfléchir sur les Écritures, sur le sacrement de mariage et sur l'engagement qu'il demande : liberté, fidélité, indissolubilité, fécondité. Nous avons retenu de ce prêtre quelques phrases : "Parce que c'est toi, parce que c'est moi, nous nous aimons et nous aimerons toute notre vie avec la grâce de Dieu"; "Si l'un de vous est défiguré dans un accident, votre amour continuera à grandir." Nous avons aussi rencontré un couple qui nous a donné son témoignage et enseigné la méthode des températures.

Marie : Nous nous sommes mariés Notre deuxième enfant est né dans la première année du pontificat de Jean-Paul II. Après notre 3^{ème} enfant, j'étais très fatiguée et ne me voyais pas assumer une nouvelle naissance et en étais angoissée. C'est à ce moment-là que nous avons vu l'annonce d'une nouvelle méthode de maîtrise de la fertilité, la méthode Billings. La connaissance et l'application de cette méthode nous a ravi. Elle nous a permis de différer mais surtout de retrouver confiance et sérénité dans l'accueil de la vie. Un des avantages les plus remarquables de la méthode Billings par rapport à la méthode des températures est en effet de permettre au cou-

ple de connaître et vivre avec sa fécondité. Cette connaissance qui se fait au jour le jour implique un comportement responsable: vivre jour après jour en apprenant à s'accepter tel que l'on est. La nature a fait que la femme ressent plus le besoin de s'unir pendant sa période fertile. A l'époque je venais de lire « Amour et Responsabilité » de Jean-Paul II (cardinal Wojtyla), et nous comprenions ce qu'il disait, à chaque acte le couple peut dire « je peux être père, je peux être mère », même si en fait il ne le veut pas.

Gérard : Nous ne subissons plus la fécondité mais nous en étions responsables. Nous en rendions grâce au Seigneur Un signe tout simple nous donnait le pouvoir de maîtriser notre fécondité. La méthode exige la coopération de l'homme et de la femme qui crée la compréhension et l'oubli de soi et aide à découvrir la signification la plus profonde de l'amour humain. La méthode donne une connaissance de la féminité et de la masculinité. Elle donne un respect des processus de la procréation, du pouvoir créateur de l'union sexuelle et la reconnaissance de ce que l'acte sexuel trouve sa signification vraie lorsqu'il donne une expression physique à un engagement permanent de l'homme et de la femme vis-à-vis l'un de l'autre, deux personnes qui ont exprimé l'union de leur vie par un pacte de mariage.

Marie : La méthode nous aidait à développer l'amour de bienveillance, le dialogue, l'acceptation du temps de la personne, de vivre la période féconde dans une continence positive. L'abstinence est la manifestation de l'amour, et .en ce qui concerne la période d'infertilité, cela nous permettait de réaliser qu'aimer c'est aussi dire "je veux aimer".

D'autre part cette méthode demande une discipline, mais dans une famille on ne peut vivre sans discipline. Il faut une aide mutuelle pour la tenue du tableau. Et elle nous apprend à vivre au jour le jour en acceptant ce qui arrive et non ce que l'on aurait voulu qui arrivât. Ayant gagné en confiance et en estime d'elle-même, la femme attire le respect de son mari qui est ainsi mieux informé. La confiance de la femme engendre aussi le respect du mari. L'homme fait preuve de sa maîtrise personnelle, de la valeur de sa confiance de mari fidèle et il gagne la profonde considération de sa femme.

Gérard : La pratique de la méthode présente aussi des bienfaits pour la famille. Les enfants perçoivent l'amour de leurs parents qui rejail- lit sur eux. La sexualité n'est pas un tabou. La méthode est transmise

En avant pour la mission au service du bel amour et de la famille

.....
Père Bernard Domini

En cette dernière journée de la session, nous voudrions – comme nous l'avons fait tout au long de la session – utiliser le langage de Vatican II, de Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI, non celui de la condamnation mais celui de l'appel du Cœur doux et humble de Jésus, en vue de l'ouverture des cœurs des européens aux vraies valeurs qui ont fait l'Europe et qui permettront à l'Europe de remplir sa mission en vue de l'édification de la civilisation de l'amour.

Notre session « *Humanæ Vitæ* » nous a permis de mieux comprendre l'importance de l'éducation au véritable amour dont la source est *l'Amour de Dieu*. Benoît XVI est absolument convaincu que le seul remède aux maux de notre monde est *l'Amour de Dieu*. Tout le début de son Pontificat est axé sur cette révélation de l'Amour de Dieu. Sa première et lumineuse Encyclique est justement toute centrée sur l'Amour de Dieu. C'est en étant témoins de cet Amour que nous serons les collaborateurs des Cœurs de Jésus et de Marie pour l'édification de la civilisation de l'amour dont nous avons parlé hier. Comprendons bien l'importance de cette matinée : nous ne sommes pas appelés à partir en croisade contre les cultures de la mort en utilisant les armes de la violence qui détruit mais ne construit pas. Nous sommes appelés par Dieu à servir humblement l'Église et le monde en étant, en communion avec notre Pape Benoît XVI et les évêques unis à lui – les témoins de la Vérité dans l'amour de charité. Marie Magdeleine, Augustin, Charles de Foucauld et tant d'autres ont été esclaves de la loi de la chair. Jésus a touché leur cœur et ils sont devenus des saints possédés par l'Amour de Jésus. Nous sommes convaincus que Jésus peut aujourd'hui, en France, en Europe et dans le monde entier, toucher de nouveaux esclaves de la loi de la chair et des cultures de la mort pour en faire des témoins du bel amour et de la vie. Jean-Paul II nous a dit tant et tant de fois : « n'ayez pas peur ». Entendons-le, ce matin, nous redire encore : « n'ayez pas peur » !

de mère en fille. Le garçon est éduqué par son père pour respecter son corps et celui des jeunes filles.

Marie : Ce qui nous a aussi beaucoup aidé c'est l'exhortation apostolique « Familiaris Consortio » qui nous encourageait et nous donnait aussi des éléments concrets pour l'éducation de chacun, et nous rappelait la force du sacrement du mariage.

Nous avons eu vite à cœur de faire partager ce trésor aux autres et sommes devenus foyer moniteur. Un jour alors nous recherchions un prêtre pour parler d'Humanæ Vitæ, on nous a donné le téléphone du Père Bernard que nous ne connaissions pas, pas plus que sa communauté, et c'est ainsi que nous avons fait connaissance avec la Famille Missionnaire de Notre Dame.

C'était encore une grande grâce du Seigneur que de pouvoir être soutenu par la spiritualité des Domini qui est très précieuse pour toute la famille :

- L'éducation au bel amour
- Unité dans la vérité et l'union des cœurs dans la charité
- Le jamais rien l'un sans l'autre
- Ut sint unum
- Être des apôtres de l'amour

Nous rendons grâce au Seigneur pour le Père Dorne et Mère Marie-Augusta.

Carrefour sur l'éducation des adolescents

.....

Guy et Béatrice Tupler, Marie-Jeanne et Thierry Fourage

Guy et Béatrice Tupler

Nous sommes mariés depuis 22 ans (aujourd'hui) et avons 5 enfants : Bérénice 20 ans (qui se fiancera dans trois semaines) ; Clotilde 17 ½ ans ; Mélanie 15 ans ; Damien 11 ans ; Augustin 6 ½ ans.

Nous sommes foyer ami.

Avant de donner notre témoignage nous voudrions d'abord dire qu'il nous apparaît très présomptueux de donner un témoignage sur l'éducation des ados car nous sommes conscients que chaque famille, chaque enfant, chaque histoire est unique et qu'en matière d'éducation il n'y a pas de recettes toutes faites ni de formules magiques et ce qui marche ou convient pour l'un ne fonctionnera pas pour l'autre. A chacun de nous d'être attentif et vigilant pour trouver le meilleur pour cet enfant là, à ce moment là.

Pour ce témoignage, nous nous sommes posés la question suivante : qu'est-ce qu'Humanæ Vitæ avait apporté à notre façon d'éduquer nos enfants ?

I - La place importante des sacrements dans la vie de nos enfants et une préparation sérieuse où l'enfant s'implique et choisit réellement de recevoir ce sacrement. L'enfant doit être prêt et cela doit répondre à un désir profond qu'il faut éveiller tout en lui laissant la liberté de repousser la date du sacrement (ex pour la 1ere confession mais aussi pour un de nos enfants la date de sa confirmation) Pour les ados, importance d'avoir un père, un conseiller spirituel auquel l'enfant peut se confier et qui l'aidera à discerner d'abord pour des petites choses et ensuite pour des choix plus importants où notre parole de parents ne suffit plus à l'enfant. Importance aussi (cf les Fourage) de la prière en famille.

II - Importance de l'éducation sexuelle et affective faite à la maison avant celle faite à l'école (conséquences : on s'y prend de plus en plus tôt) mais c'est nécessaire et indispensable pour que la première vision

QUATRIÈME PARTIE

AU SERVICE

DU BEL AMOUR ET DE LA VIE

**En avant pour la mission au service du
bel amour et de la famille**

Père Bernard Domini

**Construire la civilisation
de l'amour et de la vie
en France et en Europe**

Pierre-Olivier Arduin

Concluons par cette exhortation de notre Mère à ses enfants spirituels, tant de fois répétée par notre Père : « *Allez de l'avant dans vos découvertes de l'Amour, devenez des apôtres de l'Amour* ». Cette exhortation s'adresse d'abord aux frères et sœurs qui ont professé les conseils évangéliques de pauvreté, chasteté et obéissance, mais elle s'adresse aussi d'une manière adaptée à vous, nos amis. Comprenez-le en profondeur : c'est en allant puiser à la source de l'amour, le Cœur de Jésus, et en étant encordés au Cœur immaculé de Marie, Notre-Dame des Neiges, que vous irez de l'avant dans vos découvertes du véritable amour : l'Amour de Dieu et que vous développerez vos cœurs dans la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie. Vous serez alors des témoins de l'Amour comme Jean-Paul II l'a demandé à tous les baptisés pour ce troisième millénaire.

de la sexualité soit montrée sous un angle « beau et bon ». Après à l'adolescence importance de trouver des relais. Pour nous c'est la formation Teen Star que nos filles ont suivi à l'âge du collège. Béatrice est formée à cette pédagogie Teen Star et cela lui permet de donner cette formation à d'autres ados. Importance de la solidarité entre familles car la parole d'un autre adulte est toujours mieux reçue à l'âge de l'adolescence.

III - Importance d'un langage respectueux ainsi que d'une tenue respectueuse à la maison entre frères et sœurs et à l'école. Guy, qui est enseignant voit combien les paroles vulgaires et grossières entraînent ensuite des attitudes et des gestes qui vont dans le même sens.

IV - Grande prudence vis-à-vis d'internet et de la télévision en informant nos enfants (là aussi importance de la parole d'un autre adulte (ex au collège de notre fille une heure d'information sur les dangers d'internet a fait plus d'effets que toutes nos mises en garde) d'où la aussi l'importance de la solidarité entre famille et ne pas hésiter à se former même si cela n'est pas directement pour nos enfants. sinon concrètement, l'ordinateur est dans une pièce commune proche du centre de vie de la maison : la cuisine.

V - Grande disponibilité pour nos enfants et encore plus pour nos ados pour les activités spi qui leur plaisent. (Tant pis, elle n'ira pas à la fête familiale autour du grand-père mais ira au pélé qui va la nourrir spirituellement et la conforter dans sa foi et on fera l'effort de retourner voir le grand-père quelques temps plus tard) De la même façon, ce qui a convenu aux aînés (par le scoutisme) peut ne pas du tout convenir au suivant.

Questions abordées pendant le carrefour :

Comment faire pour la prière en famille ?

Comment gérer la place de la télévision et d'internet dans la vie de famille ?

Importance de l'éducation différenciée garçons filles (école non mixte pour un garçon par exemple)

Thierry et Marie-Jeanne Fourage

Nous habitons entre Nantes et Pornic en Loire-Atlantique. Nous sommes mariés depuis 24 ans et nous avons 6 enfants. Nous connaissons la communauté depuis 1992 et grâce à leur mission nous avons eu la possibilité d'approfondir notre Foi et de développer notre amour pour Jésus et son Église. C'est au sein de la Famille Missionnaire de Notre Dame que nous avons trouvé les bases de l'éducation au Bel Amour, nous avons le désir de les transmettre à nos enfants. Nos deux aînés ont respectivement 23 et 20 ans et sont tous les deux religieux chez les Domini, sœur Louise est entrée à l'âge de 18 ans et frère Jean à l'âge de 17 ans. Vincent à 17 ans et est au lycée, Pierre-Emmanuel a 15 ans et Benoît 12 ans, ils sont tous les deux au collège, Joseph a 8 ans et est en primaire.

C'est dans l'unité et l'échange que le couple pourra mener à bien l'éducation de ses enfants. Nous avons toujours essayé de ne pas nous contredire devant eux. Si désaccord il y a nous nous efforçons de toujours partager nos points de vue lorsque nous nous retrouvons seuls, cela évite toute tentative à l'enfant de diviser pour mieux régner. Si pour une demande bien spécifique ils viennent nous trouver individuellement nous adoptons toujours cette façon de faire : « Qu'en pense papa ou Qu'en pense maman ? »

Dans cette éducation nous sommes toujours confronté à faire les choix nécessaires à leur développement spirituel, moral et physique. Nous voulons en priorité protéger leur Ame, nos choix sont souvent à contre-courant du monde ambiant et nécessitent un partage avec nos adolescents.

Voici quelques exemples :

-choix des écoles (dernièrement internat pour les deux collégiens, alors que cela n'entraîne pas du tout dans notre projet familial) , les choix pris dans la paix et la prière nous ont obtenu des grâces ce qui nous a conforté dans le bienfait de notre prière de couple dans laquelle chaque matin nous demandons à Dieu les lumières pour leur éducation .

-choix des loisirs : préserver notre messe du dimanche et notre dimanche, le bon esprit et se limiter à une activité par enfant pour le côté financier certes mais aussi pour garder une vie de famille sereine.

-choix des activités spirituelles : pour nous elles sont nécessaires pour leurs Ames, même si nous restons les premiers éducateurs de

L'essentiel de ma formation concernant la spiritualité conjugale, je l'ai reçu de notre Père, qui m'a éduqué à l'apostolat des foyers. Lorsque j'ai été ordonné prêtre j'ai pris cette devise : « Comme le Père m'a enseigné, ainsi je parle ». Cette devise, je tiens à vous la rappeler en ce jour parce que ce que je suis, ce que nous sommes, je le dois, nous le devons à notre Père. Cette session, j'en suis convaincu, nous la lui devons. Notre Père est décédé le 2 avril 2006, ce jour était le jour anniversaire de la mort de Jean-Paul II, le 2 avril 2005. Beaucoup de nos amis ont noté la coïncidence des dates et en ont été réconfortés. Notre Père, en effet, les avait tellement exhortés à faire une totale confiance au successeur de Saint Pierre, le Rocher ! Pour montrer encore la grande concordance entre la pensée de notre Père et celle de Jean-Paul II sur l'amour conjugal dans le plan de Dieu, voici un extrait d'un texte de notre Père aux Foyers amis :

« La chasteté parfaite a été vécue par les époux de la Sainte Famille que l'Église nous présente comme modèle de toutes les familles chrétiennes. Il est bien certain que cette réalisation a été unique : seule la Vierge Marie a enfanté en demeurant vierge. Ce n'est pas la loi de nature, que Dieu a établie en créant le premier couple d'Adam et Ève. Cependant la Sainte Vierge demeure, pour toute épouse chrétienne, le modèle et le soutien de sa pureté et de même saint Joseph pour tous les époux chrétiens. Aussi, tout en ayant des relations sexuelles légitimes selon les principes moraux de la chasteté conjugale, en profondeur, toute la vie et les relations de l'époux et de l'épouse doivent s'inspirer de l'esprit de pureté de la Sainte Famille. Cela met en relief l'importance primordiale de la qualité du cœur des époux, car c'est la perfection des sentiments du cœur de Marie et de Joseph l'un pour l'autre qui en font la richesse divine et éternelle. La chasteté conjugale sera conforme non seulement avec la nature que Dieu avait donnée à Adam et Ève avant la chute pour qu'ils soient «une seule chair», mais avec la restauration dans le Christ apportée par la Rédemption et qui surpasse merveilleusement l'état de nature et de surnature d'avant la chute, non pas pour «l'abolir mais pour l'accomplir», dit Notre Seigneur, dans un parfait achèvement ».

- *La Fête de Notre-Dame des Neiges, sommet et source de toutes nos activités apostoliques* : cette conviction a été rappelée par notre Père dans les dernières années de sa vie. La Grande Fête de Notre-Dame des Neiges se vit à Saint-Pierre-de-Colombier le 15 décembre ou le jour le plus proche. Nous voulons conduire à Notre-Dame des Neiges le plus grand nombre possible de nos amis, ce jour-là, afin qu'ils soient aidés par leur Mère céleste et qu'ils deviennent les collaborateurs du Cœur de Jésus pour l'édification de la civilisation de l'Amour en menant le bien difficile mais si enthousiasmant combat olympique de la pureté ! En prenant davantage conscience que la Fête de Notre-Dame des Neiges est le sommet et la source de toutes nos activités apostoliques, nous comprenons plus profondément encore que c'est *Notre-Dame des Neiges qui guide la mission de sa Famille Missionnaire*. Pour bien manifester cela, nous sommes heureux du développement des *vierges pèlerines de Notre-Dame des Neiges*. N'hésitez pas à demander d'en accueillir une, ce sera comme une « visitation » de Notre-Dame des Neiges et un temps de grâces pour votre famille. La Sainte Vierge vous donnera aussi l'occasion d'être ses apôtres en lui conduisant vos amis et des membres de vos familles. Vous expérimenterez son action maternelle !

Permettez-moi de conclure par ce témoignage personnel. Je me suis obligé, pour préparer cette session, à lire intégralement « Amour et responsabilité » de Karol Wojtyla et tous les textes de Jean-Paul II sur la théologie du corps. A la fin de ce laborieux approfondissement, j'ai été dans l'action de grâce en ayant l'évidence que les approfondissements de Jean-Paul II et de notre Père coïncidaient parfaitement. Leur manière de penser, leur méthode et leur style sont différents, mais les conclusions sont absolument identiques en ce qui concerne le bel amour conjugal dans le plan de Dieu ! Jean-Paul II a beaucoup approfondi ce thème grâce à la Révélation, à la morale, aux philosophies personalistes et à son expérience de prêtre et d'évêque de Cracovie. En tant que Pape, il a analysé avec minutie et rigueur tous les textes bibliques concernant la théologie du corps. Nous avons essayé de vous transmettre en cette session une petite synthèse de son enseignement lumineux : quel trésor pour l'Eglise et le monde !

nos enfants, les adolescents ont besoin d'entendre le même discours ailleurs et de rencontrer d'autres adolescents ayant les mêmes aspirations .

-un autre choix fait pour leur éducation, la méditation quotidienne du chapelet en famille. Même si quelquefois nous avons pu remarquer des soupirs, des réticences, c'est un moment qui permet de faire grandir l'unité de la famille et un temps privilégié de catéchèse.

Il est vrai que ce sont nos orientations, nous les mettons en place pour l'enfant, c'est à nous parents de donner des directives. Ensuite nos adolescents ont besoin de notre disponibilité pour discuter et de notre exemple. Ils nous regardent vivre et savent aussi nous juger. Nous avons toujours le souci d'être vigilants sur ces différents points :

- la pureté de notre langage
- notre tenue vestimentaire
- l'honnêteté dans notre travail
- le désir de fidélité à Dieu, et nos prises de position cohérentes avec l'enseignement qu'il reçoive. C'est par le biais de situations réelles que nous les aidons à discerner ce qui est beau et bon pour eux. (ex : fiançailles vécus différemment selon les personnes, mariage, divorce, concubinage)

Maintenant développons l'attitude que nous adoptons pour leur éducation . L'unité et la fermeté des parents nous paraissent deux points essentielles .Interdire n'est pas un mot tabou chez nous, ce qui ne nous empêche pas de leur faire confiance tout en restant vigilant pour que les gardes-fous imposés ne soient pas transgresser.

Quelques exemples ;

- décoration de la chambre
- choix des vêtements
- utilisation réglementée pour télévision et Internet
- sorties avec amis du judo
- prolongations des sorties avec le lycée

Si toutefois des incompréhensions ou rebellions naissent, il est important qu'ils sachent que nous sommes disponibles pour prendre du temps et échanger. Si le problème est personnel cela se fait le soir dans la chambre de l'enfant au coucher, sinon l'échange peut se faire au moment du repas.

Si nous savons que tout cela est exigeant pour eux nous savons aussi que nous parents nous avons des devoirs envers nos enfants. Nous voulons leur offrir une vie de famille ou doit régner au maximum la sérénité, le calme, le jeux, la détente, la bonne humeur ,la protection et bien d'autres valeurs. Nous espérons apporter à nos enfants tout ce bien être qui leur permettra de prendre les décisions qui les rendront heureux pour l'avenir, pour correspondre au plan que Dieu a sur chacun d'entre eux , NI PLUS, NI MOINS, NI AUTREMENT.....

- *Pas de spécialisation de notre Mission d'éducation des cœurs* : l'éducation des cœurs concerne toutes les catégories de personnes. Elle peut se réaliser à travers beaucoup d'activités apostoliques.

- *L'importance de l'apostolat des familles* : depuis le début de la Fondation, nos Père et Mère ont compris l'urgence de l'apostolat des familles. La priorité dans cet apostolat est d'abord le développement des Foyers amis dont la mission première est de tendre à vivre l'esprit de la Sainte Famille et de rayonner l'esprit de famille en aidant les familles. Lorsque beaucoup de familles dans le monde vivront l'esprit de la Sainte Famille, l'édification de la civilisation de l'amour sera proche !

- *La nécessité de l'éducation des cœurs pour l'édification de la civilisation de l'amour* : notre Père parlait avec joie, énergie et flamme de la nouvelle Pentecôte et de la civilisation de l'amour. Il ajoutait toujours, cependant, que cette civilisation de l'amour ne pourrait pas advenir par un coup de baguette magique : il fallait nécessairement l'éducation des cœurs et celle-ci demandait du temps ! Benoît XVI rappelle l'urgence de l'éducation intégrale de la personne humaine. A l'occasion du 40^e anniversaire d'Humanæ Vitæ, il disait : « *L'urgence de la formation, à laquelle je fais souvent référence, voit dans le thème de la vie l'un de ses thèmes privilégiés. Je souhaite vraiment que l'on réserve notamment aux jeunes une attention toute particulière, afin qu'ils puissent apprendre le véritable sens de l'amour et se préparent pour cela avec une éducation adaptée à la sexualité, sans se laisser distraire par des messages éphémères qui empêchent d'atteindre l'essence de la vérité qui est en jeu* ». Jean-Paul II, dans sa théologie du corps, a insisté sur l'éducation du cœur. Il disait, en commentant des paroles de Jésus, que le péché venait du cœur. C'est le cœur, en effet, qu'il faut guérir et éduquer pour atteindre la pureté du cœur qui permet d'aimer dans la vérité comme Jésus et qui permettra ensuite de voir Dieu éternellement. Nous espérons que cette session vous permettra de comprendre l'importance de cette éducation des cœurs au service de la grande Mission de l'Église. Nous avons absolument besoin de vos prières afin d'exercer fidèlement cette belle et grande mission confiée gratuitement par Dieu à nos Père et Mère. Nous sommes bien conscients de ne pas être les éducateurs que nous devrions être mais nous avons confiance que la Puissance du Cœur de Jésus se déploie dans nos faiblesses !

Institut et la nouveauté du charisme de notre Famille religieuse.
La divine Providence les a guidés pour qu'ils vivent **le jamais rien l'un sans l'autre**. Ainsi, est née une nouvelle forme de vie religieuse pour nos temps modernes : une Communauté dirigée et animée par un Père et une Mère qui ne décident rien sans avoir d'abord fait l'unité !

Ce charisme nouveau est aussi partagé par des foyers : **les foyers amis**. Cette session vous a permis de les entendre et de les rencontrer. Ce charisme qu'ils aiment présenter par l'expression « jamais rien l'un sans l'autre » les aide à vivre fidèlement dans la confiance leur sacrement de mariage et à exercer leur mission d'éducateurs des cœurs de leurs enfants.

Essayons de résumer notre mission :

- **La mission des Centres spirituels** : la mission essentielle de l'éducation des cœurs se réalise dans des Centres spirituels qui ne sont pas des paroisses mais qui sont complémentaires à celles-ci. Saint-Pierre-de-Colombier sera toujours le Grand Centre spirituel de notre Famille Missionnaire, c'est là qu'est la Statue de Notre-Dame des Neiges et la tombe de nos Père et Mère.

- **La Liturgie vécue dans la fidélité et le sacré** : dans tous nos Centres spirituels, nous devons permettre à nos amis de rencontrer Dieu et de se sanctifier par la participation active à la Liturgie de l'Eglise dans l'esprit de la Réforme du Concile Vatican II. En participant à cette session, vous comprenez mieux l'importance de la Liturgie dans l'éducation des cœurs !

- **La fidélité au Concile Vatican II dans son véritable esprit** : notre Père a toujours été très énergique pour dire que nous n'étions ni intégristes, ni progressistes mais « romains » ! L'esprit de Vatican II n'est pas vécu fidèlement si l'on désobéit au Pape !

- **Le courage pour annoncer la Vérité révélée sans craindre les oppositions** : notre Père n'a jamais cherché à plaire aux hommes mais à être fidèle à Jésus, à l'évangile et à son Eglise. Les membres de la Famille Missionnaire et les Foyers amis ne seront fidèles à l'esprit de leurs fondateurs que s'ils annoncent sans peur et sans compromission la Vérité révélée. Cette annonce de la Vérité devra toujours être donnée, cependant, dans la douceur de l'amour et avec la révélation de la Miséricorde de Dieu qui ne veut pas la mort du pécheur mais sa conversion et son salut !

Carrefour sur l'éducation des enfants et les difficultés avec l'école

.....

François et Sylvaine Bordier, Jérôme et Catherine Tardy

François et Sylvaine Bordier

« Prions le Saint esprit pour que nos propos aient sa caution et nous servent tous ».

Titre :

Défendre la conscience et le droit d'apprendre en vérité de nos enfants sur des domaines attachés aux convictions à l'intime de la personne, à la conscience, à l'amour, à la morale

Contexte :

De la difficulté de se faire entendre par l'école sur ces thèmes sensibles.

« Le problème que nous avons rencontré le fut de façon inattendue à la rentrée 2007. Il concerne le contenu de l'enseignement proposé pour des enfants de 13 14 ans, à travers un livre de SVT, sur la fécondité humaine - notamment le chapitre trois intitulé « Choisir ou non d'avoir un enfant » - Description rapide du feuillet PINGOUIN et des conditions dans lesquelles on a découvert le livre (couverture et le choc !..)

Notre témoignage est singulier certes. Il ne contient pas des recettes mais l'ensemble des actions concrètes que nous avons menées, non pour faire école, mais pour encourager à l'action - JP II aurait dit résister - sur des sujets graves dans la mesure où l'enjeu est la constitution même de nos enfants en tant que personne consciente, éduquée et instruite en vérité, notamment sur l'amour humain, et aux facultés de jugement formées.

Au point de départ :

- nous sommes des parents qui sans prétendre être sans défauts voulons fonder l'éducation de nos enfants sur la vérité révélée, compte tenu de notre foi au Christ et selon l'enseignement de l'Église, éclairé notamment par l'enseignement donné par la Famille Missionnaire de Notre Dame ;

- des parents confiants qui n'ont pas de raison de s'attendre à ce qu'il découvre à la rentrée alors que leurs enfants sont confiés à une école catholique sous contrat : or aujourd'hui, il ne faut pas être naïf la confiance n'exclue pas le contrôle par précaution et parce qu'il nous faut être vigilant sur le contenu de l'enseignement dispensé en certaines matières importantes. ; car il est souvent fallacieux, faussé malsain..

■ explication sur le NOUS point de départ de notre action : « le nous est très important car nous avons eu une démarche unie de bout en bout après des réactions initiales personnelles que nous avons eu mais que nous avons tempéré, écouté pour aboutir à une opinion commune. Et puis, il était important aussi dans la famille de présenter un front uni devant les yeux de nos enfants....

Résumé du problème : lecture la lettre que nous avons écrite à deux

face à ce problème notre réaction ; un peu dispersée (scandalisé par les outils pédagogiques de retournement des consciences contenus dans ce chapitre prétendument scientifique - Sylvaine par les dessins pornographiques illustrant la pose du préservatif) s'est manifestée au départ par cette lettre écrite ensemble, après un premier projet trop incisif que j'avais écrit seul... et aussi par l'aveu que si nous n'avions pas gain de cause nous utiliserions « la clause de l'objection de conscience » pour retirer notre enfant du cours de SVT incriminé.

I) Pour l'essentiel, nous avons eu la volonté

■ **d'agir uni** comme un foyer (volonté car les réactions initiales ne s'illustrent pas de la même façon ; la réflexion conjointe apporte tempérance et ce complément d'âme qui aboutit au bon équilibre) dont le produit a été la lettre et des démarches communes - même si les circonstances professionnelles ont placé


nelle - dans leur unité - des membres de la Famille Domini. Nous sommes émerveillés et reconnaissants devant l'obéissance confiante de nos Père et Mère à la Volonté de Dieu : il leur a fallu vraiment une volonté déterminée et abandonnée à la Volonté de Dieu pour « oser » commencer une Œuvre absolument nouvelle dans l'Église sans craindre d'affronter les critiques et les oppositions que cela susciterait en 1947 : *la Fondation d'une Famille religieuse avec un Père et une Mère, des frères et des sœurs* ! Aucun fondateur, depuis le début de l'Histoire de l'Église, n'avait songé à une telle Fondation ! Ni le Père, ni Augusta Bernard n'avaient songé auparavant à un tel projet humain. Marthe Robin les avait encouragés. Dès les premiers mois de la Fondation, ils comprirent très clairement que Dieu ne voulait pas seulement une « Équipe d'apostolat », comme il en existait alors, mais *une « Famille Missionnaire »*. Les membres de cette Famille Missionnaire devaient être des apôtres de l'amour, éduqués par un Père et une Mère. Cette Famille devait être composée de divers Foyers avec des frères et des sœurs, mais en demeurant toujours une seule Famille : *la Famille Domini = du Seigneur*. La devise de cette Famille est la prière de Jésus : « Ut Sint Unum » = qu'ils soient Un ! La *priorité apostolique* sera toujours : *vivre l'esprit de la Sainte Famille dans chacun de nos Foyers et tout le reste sera donné par surcroît* !


La collaboration du Père et de Mère Marie-Augusta s'est développée selon les événements providentiels à Saint-Pierre-de-Colombier. Il exerçait avec zèle sa mission de curé, il prêchait avec l'énergie de l'amour, il administrait les sacrements avec grande générosité, visitait et aidait beaucoup de familles et de jeunes, tout en étant – dans l'unité avec Mère Marie Augusta - un grand éducateur des membres de la Famille Domini. Mère Marie Augusta, quant à elle, exerçait sa mission maternelle par un très actif apostolat de proximité : elle était en contact avec toutes les personnes de Saint-Pierre-de-Colombier – croyantes et incroyantes -, elle a soigné avec amour beaucoup de malades. Les personnes qu'elle rencontrait étaient marquées par son rayonnement : elle a vraiment exercé l'apostolat de l'Amour en « contaminant » des âmes à l'Amour divin par son zèle énergique, ardent et brûlant d'amour et sa très grande délicatesse et pénétration des cœurs. Cette collaboration du Père et de Mère Marie-Augusta constitue *le fondement de l'unité de notre*

d'une fréquente insuffisance de la formation spirituelle. Parfois on glissait vers l'humain, le trop humain». Augusta « pressa » alors le Père de prendre ses responsabilités et de fonder une nouvelle Communauté pour réaliser ces idées. Le Père ne voulait pas prendre la décision d'une nouvelle Fondation sans avoir la conviction que c'était la Volonté de Dieu. Il ne voulait pas faire œuvre personnelle et il se trouvait bien jeune. C'est la raison pour laquelle il fit une Retraite à Châteauneuf-de-Galaure du 26 décembre 45 au 1^{er} janvier 46 dans le but de rencontrer Marthe Robin. Les échanges avec Marthe Robin et la prière de cette dernière lui obtinrent la conviction qui lui manquait. Il fit part de sa décision mûrement réfléchie à Augusta Bernard et, après en avoir parlé aux autres membres de l'Équipe qui étaient toutes décidées, on fit part du projet d'une nouvelle Fondation à l'évêque de Viviers, Monseigneur Alfred Couderc. Celui-ci ne jugea pas opportun la fondation d'une nouvelle Communauté religieuse. Il faut dire, pour comprendre notre évêque, qu'en ce temps-là le diocèse de Viviers regorgeait de vocations ! Le Père fut nommé le 11 février suivant curé d'une petite paroisse du Sud de l'Ardèche : Saint-Pierre-de-Colombier. Ainsi, il était éloigné d'Annonay. Augusta et des membres de l'Équipe Notre-Dame des Neiges demandèrent à l'évêque de s'installer à Saint-Pierre : ce fut un refus catégorique ! Monseigneur fit clairement comprendre au Père que l'Équipe, ce n'était plus son affaire. Mère Marie Augusta rencontra plusieurs fois, en ces mois d'épreuve, Marthe Robin. Celle-ci lui dit au début du mois de juin 1946 qu'ils devaient continuer à prier avec elle et que l'évêque prendrait bientôt la décision à Saint-Pierre, chez le Père, de les y faire venir. Cela se réalisa quelques mois plus tard, le 15 décembre 46, lorsque Mgr Couderc a béni la statue de ND des Neiges que le Père avait faite ériger à St Pierre de Colombier. Notre-Dame des Neiges avait donné à notre évêque la grâce de comprendre que Dieu voulait une nouvelle Fondation. Augusta Bernard et les 4 premiers membres de l'Équipe ND des Neiges s'installèrent à Saint-Pierre-de-Colombier le 31 mai 1947, jour où, dans le diocèse de Viviers, l'on célébrait Marie Médiatrice de toutes grâces.


Les années 47 et 48 ont permis la réception et la compréhension du charisme par le Père et Mère Marie-Augusta. Ils ont compris en profondeur, dans leur prière et leurs échanges, que **leur première mission était la mission d'éducation paternelle et mater-**


Sylvaine seule face à l'école un bon moment avant que je puisse être reçu à mon tour .


 **d'agir par cohérence avec ce que l'on croit** - vertu d'exemple à l'égard de nos propres enfants surtout quand nos enfants sont exposés à des enseignements manifestement fallacieux, contraires à la vérité (scientifique et de foi) et dangereux pour leur intimité même et leur conscience (exemple tiré du feuillet Pingouin = il y a des outils de subversion des consciences...)

 **de forger une argumentation recevable par tout le monde** compte tenu de la réflexion suivante : à savoir que face à nous les interlocuteurs ne connaissent ou reconnaissent de moins en moins les arguments fondés sur la foi, l'enseignement de l'église - l'école catholique est sécularisée, ses membres n'ont pas tous la foi, voire dans le cas contraire vous opposent que, sur l'ensemble des élèves ,des gens comme nous ne sont pas les plus nombreux alors.. L'alibi est ici décliné justifiant toutes les approches pédagogiques imaginables qui visent le plus souvent à banaliser les choses les plus intimes de l'être humain, l'amour, la fécondité pour soi disant les rendre accessible par tous.

- de fait nous avons décliné des arguments recevables par un esprit rationnel en développant la thématique du droit en vigueur, en relevant les erreurs de fond et les approximations, enfin en stigmatisant les procédés méprisant la conscience, la liberté de conviction, l'intimité et la pudeur en attaquant selon un angle certes à la mode « les droits de la personne humaines » mais qui interpellent vivement !

 **de discuter du problème avec d'autres** foyers localisés sur d'autres régions pour nous apercevoir que d'autres avaient des réactions similaires à la nôtre et que des établissements avaient pris des mesures conservatoires, preuves que des choses pouvaient être faites - ouf ! alors que pendant un temps assez long nous étions seuls relayés par un père de famille engagé dans l'APEL. Cela permet d'ouvrir le propos avec des idées et arguments venant d'ailleurs, c'est à dire hors du dialogue singulier entre l'école et soi-même. Cela ouvre des perspective et évite de se faire enfermer dans une sorte de dialectique où les parents sont pris pour ceux qui certes connaissent leurs enfants mais qui ne sont pas compétents en matière de pédagogie.

 **de faire des recherches** (Internet rend la chose plus facile) dans le droit les arguments irréfutables comme ceux-ci : (montrer, citer des passages du Code de l'Éducation nationale de 2005 qui oblige l'école à agir en **complémentarité** des familles et non en se substituant à elles - problème relevé en 1996 - par le Conseil Pontifical pour la famille « Texte Vérité et signification de la sexualité humaine », lire article Pacte international des droits civiques et politique ...

 **d'informer** (lettres, dossier complet avec commentaires, textes de lois et de droits en vigueur et demander conseil (Evêque qui insista sur la voie hiérarchique, Rome (Dicastère pour les questions d'éducation, Famille Chrétienne, sur le NET (décryptage...), des amis, Directeur diocésain...Des sites comme celui de Jérôme Lejeune...

■ **d'aller au contact** dans l'idée de placer chacun devant ses responsabilités personnelles parce que le système tend à s'abriter derrière l'irresponsabilité administrative, facilement anonyme (c'est pas moi, c'est lui - synthèse de la réponse du directeur diocésain - je n'avais pas eu de note sur ce livre = tentative d'excuse du directeur de l'école pour tenter d'expliquer comment sans précaution un tel livre peut être mis dans les mains des enfants de 13 ans...(du professeur qui par chance était d'accord avec nous ; il débute sa première année et poursuit en parallèle des études de théologie morale...il fut une oreille compatissante d'autant plus qu'il était gêné lui aussi - du directeur à l'écoute finalement - « Raconter l'esprit dans lequel l'échange s'est fait (langage crû du bouquin et gêne réciproque des deux d'où la question de la réception par les jeunes de tels arguments...) : « extrait simple de l'entretien dans le bureau du directeur (Sylvaine) : « j'ai utilisé les phrases mêmes de livre (...) à tel point que nous en fûmes tous les deux gênés. Il comprit alors comme les jeunes adolescents filles et garçons mélangés pouvaient être gênés dans leur intimité ...

Surtout, je lui ai dit comme il fallait que l'école laisse les parents être des parents ; c'est à dire qu'ils sont ceux qui doivent éduquer leurs enfants dans l'amour, sur l'amour précisément, sur

s'est vengé : elle n'a pas obtenu son diplôme d'infirmière, mais depuis ce jour, Jésus est devenu le Seul et Grand Bien-Aimé de son âme, Celui qui ne L'a jamais déçu. Augusta était bien loin de se douter que ses compagnes élèves infirmières n'avaient pas eu son courage et son énergie et qu'elles avaient – toutes - cédé à ce professeur. Cette nouvelle découverte la bouleversa profondément et lui donna le grand désir de les aider à éduquer leur cœur. Ainsi le désir de la Mission habita le cœur d'Augusta en même temps que son grand désir d'union amoureuse à Jésus. Ce désir de conquérir beaucoup de cœurs à Jésus en rayonnant son Amour n'est allé qu'en progressant jusqu'à sa mort le Jeudi Saint 11 avril 1963. Elle était vraiment animée par la passion d'Amour pour Jésus et pour le salut des âmes !

Le Père et Augusta Bernard ne se sont rencontrés pour la première fois qu'en mars 1943. Il avait 29 ans, elle en avait 36. Le Père était allé rendre une « banale visite », disait-il, à une demoiselle dont la vie était en danger pour répondre à la demande du directeur spirituel de cette demoiselle qui était parti d'Annonay pour un temps assez long. Cette demoiselle lui avait demandé sa bénédiction et cette bénédiction – apprendra-t-il des années plus tard – lui a donné des grâces de santé relative. Mais la collaboration que Dieu voulait n'a pas commencé tout de suite après cette « banale rencontre » : l'un comme l'autre, prudents, priants et réfléchis, n'ont rien précipité ! Le Père avait fondé pour des jeunes filles qui désiraient une forme nouvelle de consécration la petite Équipe Notre-Dame des Neiges. Cette Équipe, qui voulait être comme une cordée, se réunissait une fois par semaine pour la consigne spirituelle, la mission, la formation, la discipline de vie et d'autres partages. Augusta Bernard ne faisait pas partie de cette Équipe. Elle se décida à y entrer après une Retraite et le 16 juin 1945 le Père lui confia la responsabilité de l'Équipe. Ce fut le début de leur collaboration. Augusta fut de plus en plus conquise par les désirs du Père. Voici comment il en parlait lui-même 30 ans plus tard : « *Je trouvais qu'il y avait dans le scoutisme, mais aussi dans les autres œuvres d'action catholique de jeunes et même d'adultes, des éléments de pédagogie dont les religieux devraient profiter pour leur propre formation et pour l'apostolat. Cela permettrait de faire du nouveau qui serait cependant bien en accord avec la grande tradition de la vie religieuse. Ces pensées m'ont poursuivi jusqu'à ce que je sois prêtre et ne m'ont pas quitté. A Annonay, je me suis rendu compte, surtout,*

La mission de la Famille Missionnaire de Notre-Dame dans l'esprit de leurs Père et Mère

.....
Père Bernard Domini


Cette première grande session dans notre Foyer de Sens est vécue en l'année de la Mission et au début de l'année Saint Paul qui a été ouverte par Benoît XVI le 28 juin dernier. Il nous a paru important de vous parler, ce soir, de la Mission de notre Famille Missionnaire de Notre-Dame dans l'esprit de nos Père et Mère Fondateurs. Depuis samedi, vous entendez parler « du Père » et de « notre Mère ». Quelques-uns parmi vous nous ont posé cette question : « mais qui sont-ils ces Père et Mère dont vous nous parlez tant ? » Nous allons essayer de vous les faire découvrir pour vous permettre de comprendre notre charisme et notre mission.


Nous espérons que cette session *Humanæ Vitæ* vous aura permis de découvrir que notre mission se vit dans une Famille Missionnaire encordée à Notre-Dame des Neiges et qu'elle est la mission d'apôtres de l'Amour en vue de l'éducation des cœurs à la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie, l'éducation au bel amour.


Notre Père, qui s'appelait *Père Lucien-Marie Dorne*, est né le 2 juillet 1914 à Andancette dans la Drôme. Il a été conquis par l'éducation à l'école du scoutisme. Jésus était son parfait modèle : doux et miséricordieux, ardent et énergique ! ND des Neiges était pour lui *la Mère éducatrice, la guide et la première de cordée*. Après s'être décidé pour le sacerdoce et avoir envisagé de partir comme missionnaire en Afrique, il a compris l'urgence d'une autre mission : *l'éducation des cœurs à la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie*.

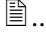
Notre Mère, qui s'appelait *Augusta Bernard*, est née le 18 avril 1907 à Annonay. Baptisée, elle délaissa très vite Jésus. A l'âge de 20 ans, à Paris, elle suivait les cours du soir pour devenir infirmière. Sa vie chrétienne était médiocre. Un événement, qu'elle n'avait absolument pas pressenti du fait de son « instinct de pureté » et de sa naïveté, l'a bouleversée et a été la cause de sa conversion. Un professeur lui a tendu un piège pour lui faire une proposition malhonnête. Avec énergie, elle a rejeté cette proposition. Le professeur

l'affectif avec les mots, la connaissance humaine qu'ils sont seuls à connaître pour bien aborder toutes ces questions avec droiture, avec cette sensibilité adaptée à chacun même si le contenu (enseignement) est intangible fondé qu'il est sur la loi naturelle ».

 **de proposer des solutions alternatives** pour aider l'école à solutionner le problème (non mixité des cours, faire appel à un tiers type « fondation Jérôme Lejeune, photocopie d'un livre chrétien sur le sujet. Il s'agit d'être constructif et créatif car le sujet (éducation sur l'amour humain, la fécondité)

 **de rester mesuré**, constructif (force de proposition de solutions) et maître de soi pour rester crédible et respecté dans le fond - difficile à tenir quand la réponse met 4 à 5 mois à vous parvenir et que, jusqu'au dernier moment, il faut rester vigilant car vous n'êtes pas complètement assurés par l'école que le cours en question se déroulera finalement comme on vous le promet à la suite de vos observation...

 **d'agir prudemment** parce que l'enfant risque de faire l'objet de ripostes insidieuses au sein de l'école lorsque vous contestez - s'est peut-être difficile à entendre mais c'est la vérité (rendre des compte au copine « pourquoi t'es pas venue en cours ? voire envers l'encadrement -, en outre perçue comme telle par l'enfant lui-même après l'intervention de ses parents qui ressent une gêne du débat assez long entre nous et l'école - peur d'être différent - donc en quelque sorte une action type main de fer dans un gant de velours pour éviter les effets secondaires - pour ça si c'est en vérité : il faut agir scandalisé et en victime (enfants le sien et les autres, ne pas combattre uniquement pour son propre intérêt, les parents, scandale à cause de l'inattendu du problème et de sa gravité, alors qu'on attend tout autre chose d'un établissement catholique...

 ...et de confier l'action même dans la prière en invoquant Marie, Jésus et le Saint esprit

II)- LES CONSEQUENCES DE NOTRE ACTION :

📁 4 à 5 mois entre notre lettre et sa réponse ... qui fut discutée au sein de l'APEL mandatée pour nous répondre mais gênée de le faire à cause de l'argumentaire qui obligea à un vrai travail. Au delà de la réponse - anecdotique et sans réponse sur le fond aura permis à l'école de proposer d'adapter l'enseignement (cours non mixte, appel à une association et information complémentaire sur la fécondité humaine dans le cadre de la catéchèse. Le directeur a imposé les cours différenciés pour filles et garçons - a pris contact avec des intervenants...

📁 des gens quand même se sont étonnés qu'une seule lettre ait tant fait de remue ménage preuve qu'elle eut des effets dans les esprits...

📁 Famille Chrétienne s'est montrée intéressé (communication téléphonique avec Sylvaine), l'Homme Nouveau aussi.

📁 Mgr Cattenoz nous a répondu, outré d'autant que lui n'avait pas eu connaissance du livre. Or, il est aussi dans les établissements de son diocèse : il ne faut pas hésiter à tenir informé nos Évêques. Nous avons informé le nôtre qui nous a d'ailleurs conseillé une démarche respectant l'ordre de la hiérarchie mais qui surtout s'est montré profondément affligé du contenu du livre, jusqu'aux larmes.

📄 Le professeur a pris sur lui de faire le cours adapté dans le fond et la forme en deux fois pour fille et garçon mais comme la communication n'a pas été le fort de l'école sur un sujet qu'elle peine à considérer comme différent des autres par sa nature et sa sensibilité on a décidé de ne pas mettre notre fille parce que jusqu'au dernier moment nous avons cru à la venue de l'association inconnue.... Nous l'avons fait en toute transparence et en invoquant le droit à « l'objection de conscience » Rester vigilant car l'école ne nous informe pas du jour des cours « sensibles »...

📁 deux autres familles ont fini par écrire une lettre exprimant leur scandale...

Jeunes mariés le Seigneur ne nous a pas laissés longtemps seuls. Nous ayant réuni, Il lui appartenait de nous prendre en charge ! Un peu plus d'un an après notre mariage, nous avons fait la connaissance, de manière tout à fait providentielle, de la Famille Missionnaire de notre Dame.

Pour ce qui est de notre amour conjugal, nous étions au commencement un couple relativement déséquilibré à l'image des deux tendances opposées de mai 68 : Vincent plutôt tendance « post soixante-huitard » et Sylvie plutôt tendance inverse ! Un cheminement en Église, avec la communauté des Missionnaires de notre Dame, nous a permis progressivement de trouver un juste équilibre « Corps/Âmes ». Il concerne aussi bien l'équilibre individuel de chaque époux que l'équilibre collectif à deux en tant que couple. Il est à noter de ces deux équilibres s'aident mutuellement et se renvoient l'un à l'autre. Trouver cette juste mesure entre le spirituel et le corporel a été le fruit (et le reste d'ailleurs) de la fidélité et la régularité du cheminement fait avec la communauté : direction spirituelle et confession, eucharistie, enracinement dans les textes de l'Église et particulièrement dans la mouvance du Concile Vatican II, prières individuelles et en couple, meilleures connaissances l'un de l'autre grâce une cordée de couples, approfondissement de notre foi par des week-ends de formation, des retraites...

En conclusion, nous avons toujours eu les forces nécessaires pour mener le combat spirituel et ainsi parvenir à cet équilibre. Nous n'avons jamais eu l'impression de vivre dans un « carcan d'interdits ». Après 20 ans de mariage, nous pouvons constater que notre amour est toujours celui des origines et qu'il ne cesse de grandir.

si innocente et j'avais déjà bien vécunon cela ne semblait pas possible. Ma joie s'est vite transformée en souffrance. Cette souffrance devenant avec le temps insoutenable je me suis confié à un ami. Il se trouve que cet ami était l'ami de la confidente de Sylvie et lors d'un pèlerinage la Providence a voulu qu'ils échangent sur nos problèmes respectifs. Dieu me confirmait ainsi que c'était bien elle l'épouse qu'Il me donnait.

Nous nous sommes mariés en mai 1988 et ne nous sommes même pas posés la question de pratiquer ou non la contraception : il était évident pour nous que l'on vivrait sous le regard de Dieu et dans l'obéissance de l'Église. Sans vraiment connaître en profondeur l'encyclique *Humanæ Vitæ*, il nous était fait la grâce d'en vivre d'Esprit. Nous tenions à souligner l'importance d'une vocation au mariage qui s'enracine dans la volonté de Dieu et comme don de Dieu.

Jeunes mariées nous avons le désir d'avoir une famille nombreuse mais d'attendre 1 ou 2 ans avant d'avoir notre premier enfant pour apprendre à vivre à deux. Mais tel n'était pas le plan de Dieu ! En effet, nous sommes partis à Lourdes pour notre voyage de noce à deux et sommes revenus à 3 ! Six semaines après la naissance de notre fille, le frère aîné de Sylvie décédait d'une manière tout à fait inattendue et tragique. Avec le recul du temps, nous nous sommes aperçus à quel point la présence de ce bébé avait été une consolation pour toute la famille durant cette épreuve. Notre ouverture à la vie, malgré notre volonté de différer une naissance, avait donc été source de bénédiction et de consolation. De même, dix semaines après la naissance de notre deuxième enfant (un garçon) Sylvie faisait une péritonite assez sévère ayant pour conséquence une stérilité. Persuadés que malgré la souffrance Dieu tirerait un bien de cette épreuve, nous n'avons pas désiré recourir à une insémination artificielle. Abandonnés à la volonté de Dieu nous avons pu retrouver la paix et la joie.

les réactions de l'école à anticiper dans ce type de rapport

- ☞ ça réagit bien ok (ça milite pour bien préparer son intervention initiale car l'écoute peut être positive, voire perçue comme un soulagement par le professeur ou le directeur qui attendent parfois la réaction des parents pour légitimer leur propre action dans leur système...
- ☞ ça réagit en fonction d'un rapport de force (tente de juger non sur le fond mais selon le nombre - ça nous oblige à répondre sur le fond du fait que vous êtes une personne),
- ☞ déni de responsabilité (on sait pas trop...) on rebondit alors en montrant si possible qu'ailleurs le même problème connaît telle ou telle solution prise par l'école elle-même. La famille missionnaire et foyers amis qui nous ont permis d'échanger en vérité, d'avoir des informations venues d'ailleurs et de connaître des personnes partageant le même souci d'éducation que nous...

Conclusion :

Vigilance, Résistance active, Confiance et Prière pour faire face. Il ne faut pas laisser abîmer l'âme de nos enfants. Il est des défaites apparentes qui sont victoires éternelles. Ne pas attendre de faire nombre pour dire les choses dans les matières où l'enjeu est la construction même de la personnalité profonde, intime et en conscience de nos enfants. Le faire pour les siens et pour tous les autres enfants car, tout un chacun a droit, à un enseignement vrai, profond respectant l'intégralité comme l'intégrité de la personne humaine.

Jérôme et Catherine Tardy

Le livre de la classe de 4^{ème} : chapitre sur la transmission de la vie - « Choisir d'avoir ou non un enfant » dont la couverture représente des pingouins d'où le titre :

Opération « Pingouin »

Les Bordier ont expliqué toute la démarche qu'ils ont faite auprès du professeur de SVT et du directeur de l'école de leur fille après s'être rendu compte du contenu de ce livre. Ils ont insisté sur le fait que nous parents, premiers éducateurs de nos enfants, devons :

- être vigilants par rapport aux livres et à l'enseignement donnés à nos enfants même dans les écoles catholiques ; pas de naïveté : le contenu des livres n'est pas forcément en accord avec le Magistère de l'Église ;

- réagir lorsqu'il le faut et ne pas rester passif. La vie morale et spirituelle des enfants est en jeu (nos enfants et ceux des autres : aspect missionnaire). Certains professeurs attendent et comptent sur la réaction des parents.

Nous avons pour notre part, également parlé des A.F.C qui peuvent être un moyen d'agir et un soutien : relations avec les responsables diocésains de l'enseignement catholique, les directeurs d'établissement....

Nous avons également insisté sur le fait que la classe de 4^{ème} est particulièrement difficile pour les parents. Les enfants ont 14 ans, sont en pleine adolescence, en pleine mutation, construction de leur personnalité : physique et psychologique. C'est l'âge où ils sont les plus faibles et vulnérables d'un point de vue équilibre.

Et c'est dans les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} qu'arrivent, très mal à propos, les livres dit de SVT, du genre « Pingouin ». C'est également dans ces classes-là que l'on fait aux enfants, sous couvert d'informations utiles et nécessaires, tout un tas d'interventions (éducation sexuelle, drogues, alcool...) souvent avec des intervenants du style « Planning Familial » absolument pas en accord avec

Sylvie :

Pour ma part, j'ai eu la grâce et la joie de venir au monde dans une famille croyante pratiquante où la transmission de la foi était assurée par mon père. Par son exemple et sa prière, il nous a donné le souci de nous conformer à la volonté divine. Dès l'âge de 13 ans j'ai donc commencé à prier pour connaître ma vocation et demander à Dieu un époux selon son Cœur si j'étais appelée au mariage.

Vincent :

Le Seigneur a répondu à mon cri intérieur par des rencontres providentielles qui ont entraîné ma conversion. Je me suis retrouvé dans un groupe de prières dont le fondateur avait la particularité suivante : il recherchait avec une énergie et une détermination hors du commun son Âme Sœur. A son contact, et sous cette influence, j'ai acquis la conviction que si j'avais une vocation au mariage c'est Dieu qui me donnerait mon épouse. La première fois que j'ai rencontré Sylvie elle suivait son père comme une ombre. Derrière un regard un peu amusé j'ignorais que c'était elle que Dieu me réservait.

Sylvie :

Vers 18 ans j'ai fait la connaissance, dans un groupe de prières, de mon futur époux mais vu notre différence d'âge (9 ans) il était pour moi inconvenable que ce soit lui. J'ai donc lutté contre mes sentiments et demandé à Dieu qu'Il me les enlève. Mais plus je priais et plus mon amour augmentait. Après plus de 2 ans de cheminement, aidée par une amie (qui avait également le souci de faire la volonté de Dieu) et encouragée par un prêtre lors d'un pèlerinage à Lourdes, j'ai compris avec certitude que telle était bien la volonté de Dieu.

Vincent :

Un jour de la fête du Sacré Cœur à Paray le Monial, dans le jardin du sanctuaire lors de la procession du Saint Sacrement, j'aperçus Sylvie près de moi. Comme si tout s'effaçait autour de moi je ne voyais qu'elle. En un éclair mon regard sur elle avait changé. A partir de cet instant, un seul de ses regards faisait monter en moi une joie insoupçonnée que je ne pouvais contrôler. Malgré cette grande grâce ma raison s'opposait aux sentiments qui étaient en moi : j'approchais de la trentaine et elle semblait sortir de l'enfance, elle était

Être témoins d'Humanæ Vitæ dans notre monde

.....
Vincent et Sylvie Cappe

Nous sommes Vincent et Sylvie Cappe. Nous habitons Sélestat en Alsace (Bas Rhin). Nous avons deux enfants : une fille de 19 ans et un garçon de 17 ans. Nous sommes Foyer ami de la communauté de la Famille Missionnaire de Notre Dame.

Notre témoignage sera celui d'un couple ordinaire qui n'a pas d'engagement particulier. Pour ce qui concerne le thème « Être témoin d'Humanæ Vitæ dans le monde », nous avons donc essayé de revoir sous cet éclairage nos 20 ans de mariage. Nous retenons trois points qui nous semblent intéressants :

- ↳ Notre rencontre et l'importance de la vocation au mariage comme don de Dieu
- ↳ La nécessité du cheminement avec l'Église (dans notre cas avec la communauté)
- ↳ La recherche d'un équilibre « Corps/Âme »

Vincent :

Je suis issu d'une famille non pratiquante où la question de Dieu n'a jamais été abordée. En 1968 j'avais 12 ans et donc trop jeune pour prendre conscience des événements qui se déroulaient. Par contre, j'ai vécu mon adolescence en ces débuts des années 70 en m'inscrivant totalement dans la culture ambiante issue de mai 68. J'ai vite profité de la liberté qui m'était laissée auprès des filles et je me suis retrouvé, jeune adulte, dans un profond mal être. Une première grâce m'a été donnée de me tourner alors vers le Créateur de toute vie en lui lançant comme un cri de détresse.

le Magistère de l'Église.

Nous en déduisons qu'il faut absolument que les adolescents reçoivent, le plus rapidement possible, une solide formation de leur personnalité pour affronter tout ce à quoi ils vont être confrontés, pour qu'ils puissent être à même de résister à la pression ambiante et ne pas se laisser entraîner par les dérives de notre époque.

Importance du dialogue avec eux, importance d'avoir des « relais » parfois quand les relations parents-enfants sont difficiles.

Et nous parents devons nous former aussi !

Proposition de la pédagogie TeenStar qui nous semble être en pleine conformité avec Humanæ Vitæ, et la construction affective et psychique de nos jeunes.

Formation pour les parents, éducateurs, professeurs, directeurs d'écoles, animateurs... pour qu'ils puissent former les enfants à leur tour.

Formation pour les enfants eux-mêmes sur toute une année.

Homélie de la messe du samedi

.....

Père Bernard Domini

Nous sommes heureux de célébrer cette Messe en l'honneur de Notre-Dame des Neiges que le Père et Mère Marie Augusta ont beaucoup priée et qu'ils ont choisie comme notre première de cordée. Dans les trois dernières pages du livret, vous trouverez les raisons pour lesquelles ils ont choisi ce vocable pour honorer la Vierge Marie. En 1948, 20 ans avant *Humanæ Vitæ*, ils ont eu l'intuition que Notre-Dame des Neiges aiderait beaucoup de personnes à « mener le combat olympique de la pureté ». Ils étaient convaincus que Dieu donnerait des grâces à des jeunes, à des foyers, à des consacrés pour mener victorieusement ce combat. En ce premier jour de notre session *Humanæ Vitæ*, il est réconfortant de savoir que Dieu - par Notre-Dame des Neiges - donne des grâces pour être témoins du bel amour. En cette Messe, remercions-Le avec le Cœur Immaculé de la Vierge Marie.

Jean-Paul II, dans ses approfondissements sur la « théologie du corps », a bien distingué la situation de l'homme et de la femme dans la sainteté originelle, celle après le péché originel (notre état actuel) et la situation définitive dans la vie éternelle. Dans la première situation, l'homme et la femme vivaient dans la sainteté et la justice, ils étaient pleinement libres et vivaient une parfaite communion interpersonnelle. Dans la deuxième situation, cette parfaite harmonie entre l'homme et la femme a été brisée par les conséquences du péché originel. Ils ne sont plus libres : la convoitise pousse la femme vers l'homme et ce dernier domine sur elle. Ils connaissent la honte de leur nudité. Les conséquences du péché originel sur l'amour humain sont telles qu'on peut parler d'une grande misère ! L'homme et la femme sont-ils donc condamnés à l'esclavage de la loi de la chair ?

Jean-Paul II, en se fondant sur l'évangile et les écrits de Saint Paul, a parlé de « la rédemption du corps ». Jésus notre Rédempteur a accompli la Rédemption parfaite, qui ne concerne pas seulement l'âme spirituelle de l'homme mais sa personne dans l'unité de son âme et de son corps. Le corps sera, lui aussi, pleinement racheté : il ressuscitera en participant à la Résurrection du Christ et il connaîtra la gloire des enfants de Dieu.

Si bien qu'au bout de 2 ans, alors que nous projetions un troisième enfant, bien prévu à un moment très précis, le Seigneur nous a rappelé que nous n'étions pas maîtres et nous avons dû patienter pour que débute la grossesse, nous sommes bel et bien pro-créateurs.

Au bout de 4, 5 enfants, on suscite autour de nous beaucoup d'interrogations, voir d'incompréhension (voisins, travail, société) et l'on ressent toujours le besoin de se justifier face au choix de la famille nombreuse, ce n'est pas parce que nous n'utilisons pas de contraception ou parce que les méthodes naturelles de régulation des naissances ne fonctionnent pas, que nous avons autant d'enfants.

A chaque grossesse, lors des consultations, il est proposé la prise de sang des marqueurs sériques pour détecter soi-disant la trisomie, ce test n'étant basé en fait que sur des statistiques, il m'est arrivé d'avoir à signer une décharge car je refusais cette prise de sang. Ayant travaillé au Centre Médicale Jérôme Lejeune, je me souviens de l'appel d'une dame très inquiète car la prise de sang de sa fille était mauvaise et on lui proposait une amniocentèse (cet examen n'étant pas sans risque pour le fœtus) après l'avoir accompagnée et soutenue, elle n'a pas subi l'amniocentèse et un courrier nous apprenait qu'à Noël un petit garçon était né en pleine santé. Nous recevions aussi en consultations des patientes dont les marqueurs sériques étaient normaux et qui avaient données naissance à des enfants trisomiques.

Aussi après l'accouchement, on vous propose une contraception, parfois de façon insistante et de s'entendre dire quand on refuse : « alors vous avez envie de revenir nous voir... », on a parfois l'impression d'être pris pour des irresponsables.

Les pressions contre la vie sont très fortes dans notre société, mais il ne faut pas avoir peur d'être généreux dans le don de la vie, car la famille est quelque chose de très beau et écoutons ce que disait Mgr Cattenoz, le 24 juin 2008 dans cet appel intitulé, *Convertissez-vous et croyez à l'Évangile de la vie* :

« Je voudrais remercier toutes les familles qui disent oui à la vie, leur témoignage est sans prix et portera du fruit. Quelle joie de rencontrer de telles familles où les enfants sont autant de dons de Dieu accueillis comme fruits de l'amour qui unit les parents. Sans la famille, sans le « oui à la vie », il n'y a de futur ni pour la société, ni pour l'Église. »

Ne pas se compromettre avec les cultures de la mort

.....
Pascal et Véronique Siré

Mariés depuis 9 ans, nous avons 5 enfants de 7 ans à 1 mois, nous sommes Foyer amis depuis 3 ans.

Tous deux issus de foyers chrétiens, nous pouvons remercier aujourd'hui nos parents qui, il y a 30 ans ont accepté généreusement de donner la vie. Nous avons eu la grâce d'être formés spirituellement par la famille Missionnaire de Notre Dame depuis notre jeunesse, participant chaque mois aux week-end jeunes proposés par la communauté.

Mariés assez jeunes, nous avons déjà lors de nos fiançailles, le projet de fonder une famille nombreuse. Nos premières années de mariage furent assez difficiles, nous étions formés à la Méthode Billings (Méthode naturelle de régulation des naissances), mais ne la maîtrisons pas totalement. Après 6 mois de mariage, un premier enfant s'est annoncé pour notre plus grande joie, mais dans l'insécurité matérielle, car j'avais repris des études d'infirmière et il fallait pallier les études, le bébé, au risque d'avoir à refaire une année complète, de plus la situation professionnelle de Pascal était précaire.

Mais le Seigneur a pourvu, j'ai pu valider ma seconde année et nous avons accueilli ce petit cadeau de Dieu avec beaucoup de joie. Je suis donc entrée en troisième et dernière année d'études et comme nous ne maîtrisons toujours pas la Méthode Billings, 6 mois après la naissance de Jeanne, une seconde grossesse s'est annoncée, à 3 mois du diplôme. Cette nouvelle n'arrive pas forcément au meilleur moment, mais c'est quand même un grand bonheur de savoir qu'un nouvel enfant nous est confié.

A partir de cette naissance, nous avons donc décidé d'appliquer à la lettre les règles de la Méthode Billings, afin d'exercer une paternité et une maternité Responsable, comme nous l'enseigne la famille missionnaire de Notre Dame.

Dans cette dernière situation, conformément à ce que Jésus a révélé dans son dialogue avec les Sadducéens, il n'y aura plus de mariage : tous seront comme les anges, comme des fils de Dieu. Ainsi, une fois l'œuvre de la Création achevée, au moment où sera réalisée la dernière grande prophétie révélée dans le Livre de l'Apocalypse : la venue de la Jérusalem céleste sur la terre nouvelle, l'union sexuelle des époux n'aura plus de signification et donc n'existera plus. La masculinité et la féminité n'en seront pas pour autant abolies mais elles seront vécues dans toute la plénitude de leur signification : **la communion des personnes dans l'UN divin des Personnes divines.**

Avant cette étape définitive et éternelle, Dieu a donné - en notre monde marqué par les conséquences du péché originel et de tous les péchés personnels des hommes - l'Homme parfait : **Jésus** et la Femme parfaite : **la Vierge Marie**. Ils ont librement choisi la virginité consacrée non par mépris du mariage mais pour le Royaume des Cieux. La voie qu'ils ont ouverte n'est pas et ne sera pas la voie habituelle, car le mariage demeure toujours l'état le plus habituel des hommes et des femmes en ce monde. A cette voie sont librement appelés par Dieu quelques « privilégiés » qui désirent imiter Jésus et la Vierge Marie dans la chasteté parfaite, la pauvreté et l'obéissance. Cet état de vie doit demeurer dans l'Église comme un signe important du Royaume de Dieu pour tous les hommes et toutes les femmes.

La première appelée à cet état de vie en vue de la perfection de la charité a été la Vierge Marie. Pour Saint Bernard, c'est l'Esprit Saint qui lui a inspiré de choisir librement la virginité consacrée alors que telle n'était pas la tradition dans le Peuple de Dieu. En faisant ce choix, elle renonçait à devenir la Mère du Messie. A cause de ce choix, elle ne pouvait pas comprendre l'annonce de l'archange Gabriel au jour de l'Annonciation, car elle ne voyait pas comment elle pourrait devenir la mère du Messie alors qu'elle avait fait le choix de ne pas « connaître » d'homme. L'archange lui expliqua le comment de cette conception miraculeuse, elle dit alors son « Oui » total et confiant à Dieu. Sainte Elisabeth la salua, au jour de la Visitation, par ces paroles : « Bienheureuse celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur ». Nous pourrions la saluer, après avoir entendu la Béatitude « Bienheureux les cœurs purs, ils verront Dieu » : « Bienheureuse êtes-vous, Vierge au Cœur immaculé. Non seulement, vous voyez Dieu, mais vous êtes aussi devenue Mère de Dieu tout en demeurant Vierge ». La beauté de ce Cœur Im-

maculé ne pouvait pas demeurer cachée à notre humanité. Dieu a voulu, vers l'an 360, que soit édiflée à Rome une Basilique en l'honneur de la Mère immaculée de son Fils unique. Le signe qui a marqué l'emplacement de cette Basilique sur le Mont Esquilin a été une neige miraculeuse. Chaque année, le 5 août dans la Basilique Sainte Marie-Majeure de Rome, est rappelé le souvenir de cette neige miraculeuse. La dévotion à Notre-Dame des neiges est donc très ancienne. Ce titre symbolise à la fois la parfaite pureté du Cœur immaculé de Marie et sa maternité divine. La Famille Missionnaire de Notre-Dame a la mission de propager cette dévotion et d'aider tous ceux qui viennent prier Notre-Dame des neiges à se laisser guider par elle en vue de l'éducation de leur cœur à la ressemblance du Cœur de Jésus et de son Cœur Immaculé.

Au soir de cette première journée de session, demandons à Dieu par l'intercession de Notre-Dame des Neiges **la grâce de comprendre l'importance de la vertu de chasteté**. Cette vertu est absolument nécessaire pour vivre l'esprit d'Humanæ Vitæ. La chasteté était pour Jean-Paul II **l'énergie du bel amour**. Les apôtres et tous ceux et celles qui ont répondu à l'appel de Jésus ont témoigné par leur vie donnée que la chasteté parfaite était source de paix du cœur et de joie spirituelle. Les époux ont besoin aujourd'hui du témoignage fidèle des prêtres et des consacrés qui renoncent au mariage non par mépris de ce bien mais en vue de biens supérieurs : le Royaume de Dieu et la paternité et la maternité spirituelles pour le salut des âmes. Si des baptisés peuvent, avec la grâce de Dieu, faire un tel renoncement, libre et joyeux, - et nous espérons vous donner le témoignage de cette joie dans ce don libre de notre vie d'apôtre de l'Amour - les époux peuvent, avec la grâce de Dieu, vivre les exigences d'Humanæ Vitæ grâce à la vertu de chasteté, l'énergie du bel amour. Que Notre-Dame des Neiges, à qui les membres de la Famille Missionnaire de Notre-Dame sont encordés, aide tous les participants à notre session à ne pas avoir peur d'éduquer leurs cœurs à la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie. Que Notre-Dame des Neiges apprenne aux jeunes, aux époux et aux consacrés qu'une seule chose est nécessaire : **aimer selon Dieu**, c'est-à-dire : aimer dans la pureté du cœur en donnant tout et en se donnant !

Benoît XVI, de manière tout à fait innovante, propose à l'attention de tous le concept inédit d'*infoéthique* pour éviter que la simple vérité des faits ne soit piétinée sans vergogne : « Il est indispensable que les communications sociales défendent jalousement la personne et respectent pleinement sa dignité (...). Une infoéthique est aujourd'hui nécessaire dans ce domaine, de la même façon qu'il existe la bioéthique en médecine et dans la recherche scientifique liée à la vie ». Assurément une proposition digne d'intérêt qu'il nous faut approfondir.

Vous voyez donc que la culture de mort ouvre une multitude de fronts pour rogner toujours plus le droit à la vie. Nous verrons dans notre dernière causerie comment nous pouvons agir, chacun à notre place et avec l'aide de Dieu, pour y remédier.

4. Occuper des places stratégiques dans l'information et la formation

Les médias sont un formidable vecteur de la culture de mort et l'on sait que l'élite de la révolution de 1968 a investi massivement le champ de la communication. Le magistère nous invite à ne pas baisser les bras devant cette déferlante médiatique. Rappelons-nous par exemple l'affaire Chantal Sébire en 2008 où l'on a pu mettre le doigt sur la capacité de nuisance et de manipulation des médias pour faire avancer la cause de l'euthanasie. « Le risque n'est malheureusement jamais absent que les médias se transforment en système destiné à soumettre l'homme à des logiques dictées par les intérêts dominants du moment », analyse avec clairvoyance Benoît XVI dans son message pour la dernière *Journée mondiale des communications sociales*. Un texte passionnant qui fera date par l'ampleur de la réflexion sur le rôle des organes médiatiques au service de la vérité.

« Aujourd'hui, de façon, toujours plus marquée, la communication semble avoir souvent *la prétention non seulement de représenter la réalité, mais de la déterminer grâce au pouvoir et à la force de suggestion qu'elle possède. Il arrive que dans certaines situations les médias soient utilisés non pas pour remplir correctement leur rôle d'information mais pour créer les événements eux-mêmes* », constate avec lucidité le Saint-Père.

Benoît XVI décèle un manque de formation endémique « à la question anthropologique qui apparaît comme un défi crucial du troisième millénaire » (n. 2) de la part des agents des communications sociales. « *Lorsque la communication perd ses ancrages éthiques (...), elle finit par ne plus tenir compte du caractère central et de la dignité inviolable de l'homme, risquant de peser négativement sur sa conscience, sur ses choix, et de conditionner en fin de compte la liberté et la vie même des personnes (...). Il convient d'éviter que les médias deviennent le mégaphone du relativisme éthique, véritable plaie de notre temps* » (n. 2), renchérit Benoît XVI.

Enfin, comment nier que la manipulation est aussi parfois volontaire, idéologique, amplifiée par des personnes placées aux bons endroits ? Comme dans « le cas d'une communication utilisée à des fins idéologiques, [qui finit] par être à la merci de qui s'en sert pour manipuler les consciences » selon les termes du Saint-Père.

DEUXIÈME PARTIE

LE DON DE LA VIE

Le devoir de donner la vie

Père Bernard Domini

Droit à l'enfant et maîtrise de la vie humaine

Pierre-Olivier Arduin

Carrefours sur l'enfant don de Dieu

L'accueil d'un enfant trisomique

Une famille nombreuse, est-ce possible aujourd'hui ?

L'accueil d'un enfant handicapé

L'adoption d'enfants pour une véritable paternité et maternité

Homélie de la messe dominicale

craindre un autodafé, mais il est en butte à des dégoûts de tous genres et à des persécutions de tous les jours. La carrière politique lui est fermée : il a offensé la seule puissance qui ait la faculté de l'ouvrir. On lui refuse tout, jusqu'à la gloire. Avant de publier ses opinions, il croyait avoir des partisans ; il lui semble qu'il n'en a plus, maintenant qu'il s'est découvert à tous ; car ceux qui le blâment s'expriment hautement, et ceux qui pensent comme lui, sans avoir son courage, se taisent et s'éloignent. Il cède, il plie enfin sous l'effort de chaque jour, et rentre dans le silence, comme s'il éprouvait des remords d'avoir dit vrai. Des chaînes et des bourreaux, ce sont là les instruments grossiers qu'employait jadis la tyrannie ; mais de nos jours la civilisation a perfectionné jusqu'au despotisme lui-même (...). Le despotisme, pour arriver à l'âme, frappait grossièrement le corps ; et l'âme, échappant à ces coups, s'élevait glorieuse au-dessus de lui ; mais dans les républiques démocratiques, ce n'est point ainsi que procède la tyrannie ; elle laisse le corps et va droit à l'âme. Le maître ne dit plus : vous penserez comme moi ou vous mourrez ; il dit : vous êtes libres de ne point penser ainsi que moi ; votre vie, vos biens, tout vous reste ; mais de ce jour vous êtes un étranger parmi nous ». Oh bien sûr, les catholiques pourront être auditionnés courtoisement pour respecter un semblant de pluralisme, mais leurs discours demeurera marginalisé et ne devra pas faire effraction dans l'espace public. C'est que dans les enceintes où se fait la bioéthique règne un grand conformisme. Ce sont des lieux « ultraconservateurs » qui rejettent avec force toute valeur qui viendrait remettre en cause le modèle de pensée qui y est à l'œuvre. Le professeur Didier Sicard, président du CCNE, l'a illustré de manière très inquiétante lors d'une interview au *Monde* en pleine polémique sur le Téléthon : « L'intervention de l'Église catholique me paraît, dans ce domaine, à la fois malencontreuse et extraordinairement malvenue. Elle (...) a le droit de porter un jugement. Pour autant, elle n'a pas vocation à l'imposer dans l'espace public, ce qu'elle fait aujourd'hui (...). Elle a pleinement le droit, tout à fait respectable, de considérer l'embryon humain comme sacré. Mais elle n'a pas le droit d'en faire une manifestation publique ». Le relativisme éthique ne peut accepter un authentique débat public ; il bâillonnera sans état d'âme toute volonté de résistance chez quiconque prendrait ses distances avec lui pour le contester.

un poste pour objection de conscience à l'avortement dans l'entretien d'embauche. La dictature du relativisme rejette toute possibilité de vérité morale ultime surplombant le discours politique et éthique. La conséquence pour Benoît XVI est dramatique pour la raison humaine elle-même : « Dans la phase actuelle de la sécularisation appelée post-moderne (...), non seulement le refus de la tradition chrétienne grandit, mais l'on se méfie également de la capacité de la raison à percevoir la vérité, on s'éloigne du goût de la réflexion ». Si bien que tous ceux qui apportent avec eux une réflexion fondée sur un bien objectif et transcendant sont impitoyablement exclus des instances de décision. Puisque aucune conclusion dans le domaine bioéthique ne peut s'attribuer en dernier ressort une valeur supérieure à une simple opinion – tout se vaut en effet car il n'y aucune instance suprême de jugement moral – , nos sociétés laissent libre cours au lobbying le plus agressif afin de modeler préalablement l'opinion publique. La culture de mort a en effet besoin de la complicité de l'opinion démocratique pour avancer ses pions. Jean-Paul II n'a pas hésité à dire que l'aboutissement de cet état de fait est l'instauration d'un totalitarisme d'un type nouveau : l'éthique « se renie elle-même, elle se détruit et se prépare à l'élimination de l'autre quand elle ne reconnaît plus et ne respecte plus son lien avec la vérité. Chaque fois que la liberté, voulant s'émanciper de toute tradition et de toute autorité, se ferme même aux évidences premières d'une vérité objective et commune, fondement de la vie personnelle et sociale, la personne finit par prendre pour unique et indiscutable critère de ses propres choix, non plus la vérité sur le bien et le mal, mais seulement son opinion subjective et changeante ou même ses intérêts égoïstes ou ses caprices (...). Ainsi disparaît toute référence à des valeurs communes et à une vérité absolue pour tous : la vie sociale s'aventure dans les sables mouvants d'un relativisme absolu. Alors tout est matière à convention, tout est négociable, même le premier des droits fondamentaux, le droit la vie (...). Ainsi la démocratie, en dépit de ses principes, s'achemine vers un totalitarisme caractérisé ». C'est ainsi que le relativisme n'admettra pas la liberté de parole de l'Église et de tous ceux qui s'en réclament pour penser les sujets brûlants de la bioéthique. Se réalise cette description étonnante d'Alexis de Tocqueville : « La majorité trace un cercle formidable autour de la pensée. Au-dedans de ces limites, l'écrivain est libre ; mais malheur à lui s'il ose en sortir. Ce n'est pas qu'il ait à

Le devoir de donner la vie

.....
Père Bernard Domini

Notre première journée de session nous a permis de comprendre plus en profondeur le plan de Dieu sur l'amour conjugal. Pierre-Olivier nous a fait découvrir ce que l'on a appelé « la révolution sexuelle » dont l'opinion européenne dominante est toujours marquée et qui est le fondement de ces soi-disant nouveaux droits : droit à l'exercice de la sexualité hors mariage, droit à la contraception artificielle, droit à l'homosexualité, droit à l'avortement, droit à l'enfant, droit à l'enfant sans handicap, droit à l'enfant avec les qualités que l'on désire !

Pour mieux comprendre encore l'inversion des valeurs morales actuelles, citons le docteur Pierre Simon, qui a été grand-Maître de la Grande Loge de France et qui est décédé ces derniers mois. Dans son livre "De la vie avant toute chose" (1979, éditions Mazars pp. 221-222), il écrivait : « Avec la pilule on dispose d'une vie sexuelle normale sans procréation; avec l'insémination artificielle, la procréation va se dérouler sans activité sexuelle... La sexualité sera dissociée de la procréation et la procréation de la paternité. C'est tout le concept de famille qui est en train de basculer ici ». Pierre Simon n'hésitait pas à parler d'une mutation de la morale (146), d'une nouvelle définition de la vie qui perdrait le caractère d'absolu qu'elle avait dans la Genèse : « *la vie ne sera plus l'œuvre de Dieu mais "plus que jamais une production humaine* » (255) ! Ainsi, Dieu ne serait plus le Maître de la Vie !

I) LE DEVOIR DE DONNER LA VIE DANS L'ENCYCLIQUE HUMANÆ VITAE

Le but de l'Encyclique de Paul VI était la légitimité ou non de la contraception artificielle. Le titre de l'Encyclique ne pouvait que surprendre les théologiens de la «révolution sexuelle»: «humanæ vitæ» = de la vie humaine ! Alors que beaucoup attendaient une parole « libératrice » par rapport à tous les tabous que l'Église auraient soi-disant imposés aux hommes en ce qui concerne la sexualité, Paul VI osait courageusement affirmer « *le très grave*

devoir de transmettre la vie humaine qui fait des époux les libres et responsables collaborateurs du Créateur » (HV 1). Rappelons brièvement ce que nous avons dit, hier, en commentant les numéros 12 et 13 d'Humanæ Vitæ : le lien indissoluble entre union et procréation est voulu par Dieu ; dissocier ce lien c'est contredire au plan de Dieu et à sa volonté, c'est contredire à la nature de l'homme et de la femme dans leur rapport le plus intime. Au numéro 10 de l'Encyclique, Paul VI a parlé de la mission de « paternité responsable ». Nous ne pouvons pas développer tout ce qu'il a écrit, mais nous vous encourageons à bien approfondir la très riche pensée de Paul VI qui n'était pas du tout simpliste. La paternité responsable exige une connaissance des lois biologiques, la connaissance et la maîtrise de l'instinct et des passions, la connaissance des conditions physiques des époux eux-mêmes, des conditions économiques, psychologiques et sociales, la connaissance de l'intention créatrice de Dieu et l'acceptation libre de la Volonté divine. Paul VI disait aux époux que, dans la tâche de transmettre la vie, ils ne sont pas libres de procéder à leur guise. Ils doivent reconnaître pleinement quatre sortes de devoirs : envers Dieu, envers eux-mêmes, envers leur famille et envers la société. Paul VI indiquait aussi qu'il n'y avait pas y avoir de conflits entre ces quatre sortes de devoirs, les époux devaient agir selon une juste hiérarchie des valeurs.

Avec l'expression « paternité responsable », on ne peut pas mal interpréter le « grave devoir de donner la vie » de l'Encyclique. Les époux ne sont pas des instruments passifs ou des robots dont Dieu se servirait pour créer de nouveaux êtres humains. Ils sont des collaborateurs de Dieu Créateur, intelligents, libres et responsables. L'Église enseigne que les époux sont « procréateurs ». Ce mot est difficile à traduire. Le préfixe « pro » peut signifier : « avant », « pour », « à la place de ». Le mot « procréateur » peut donc signifier que Dieu ne crée pas une âme spirituelle avant l'acte conjugal d'un époux et d'une épouse. Il peut aussi signifier que les époux, en se donnant l'un à l'autre dans leur acte d'amour conjugal, sont conscients, d'agir pour Dieu, en tant que ministres de son dessein (HV 13). Il peut enfin signifier que les époux tiennent la place de Dieu auprès de leurs enfants appelés à devenir les enfants de Dieu. Le mot « procréateur » signifie aussi que les époux ne sont pas « co-créateurs » car Dieu seul est Créateur, mais qu'ils agissent en tant que sujets pleinement libres et responsables. Dieu ne les contraint

vérité pour mieux l'asservir. La culture de mort est de fait le vecteur de nouveaux mots, d'un discours obligé et conformiste, qui camouflent des pratiques implacables, dans l'espoir que ce qui n'est pas nommé ne sera pas défendu et cessera rapidement d'exister. Dans la langue de l'éthiquement correct, « le mot n'est plus un instrument pour désigner mais pour interdire à certaines idées d'accéder à la conscience » comme le remarque à propos le professeur Béhar. L'homme moderne et tolérant à qui l'on répète qu'il est émancipé n'est pas celui qui agit selon un choix libre et réfléchi mais celui qui doit adopter les normes morales en cours. *Caesar dominus est supra grammaticam*, le pouvoir de César s'étend même sur la grammaire, dit l'adage. Parce que « mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde », selon le mot célèbre de Camus, nous sommes invités de façon pressante à ne pas abdiquer devant la Nouvelle Langue. Le discours bioéthique devient un bavardage qui dessert la vérité, une activité stratégique justifiant une volonté de transgression. Dès lors, une vigilance de tous les instants s'impose pour scruter et ausculter ce langage convenu et conventionnel afin de saisir les intérêts obscurs auxquels il collabore.

3. Bâillonner toute résistance à la dictature du relativisme

Il existe incontestablement des pressions exercées à l'encontre des chrétiens, pasteurs et laïcs, pour amoindrir la portée de leur voix dans les grandes discussions bioéthiques contemporaines. Les exemples sont légions où on essaie de les écarter des débats actuels de peur que leur argumentation n'ait un impact sur leur déroulement. Benoît XVI l'a noté à plusieurs reprises, notamment dans un discours très important pour les 50 ans du Traité de Rome déjà mentionné : « Du fait de tendances laïcistes et relativistes, on finit par nier aux chrétiens le droit même d'intervenir en tant que tels dans le débat public ou, tout au moins, on dévalorise leur contribution ».

Citons quelques exemples. C'est l'affaire Butiglione du nom de cet homme politique italien, philosophe catholique ami de Jean-Paul II, écarté de la commission européenne pour ses positions relatives à l'homosexualité que les décideurs européens avaient jugés trop proches du magistère de l'Église. Jusqu'à l'infirmière ou la sage-femme à qui le chef de service de gynécologie-obstétrique refusera

toujours plus le domaine de la pensée en appauvrissant les concepts et en manipulant les idées. Un des ressorts principaux des totalitarismes est en effet la destruction de la langue comme un des meilleurs moyens de destruction de la réalité et de la cité humaines. Nous retrouvons l'analyse d'Hannah Arendt dans son maître ouvrage : « La force de la propagande totalitaire [...] repose sur la capacité de couper les masses du monde réel [...]. Avant que les leaders prennent le pouvoir pour plier la réalité à leurs mensonges, leur propagande se distingue par un complet mépris pour les faits en tant que tels : c'est qu'à leur avis les faits dépendent entièrement du pouvoir de celui qui peut les fabriquer ». Dans le champ de l'éthique de la vie, nos sociétés occidentales sécularisées ont elles aussi recours à l'imposition d'une mise sous tutelle du langage que l'on peut appeler *l'éthiquement correct*. Serviteurs naïfs de la *novlangue* orwellienne, nous forgeons de nouvelles expressions sensées dire le Bien et le Juste, mais qui font échec au réel, à sa complexité, donc à la vérité. La *santé reproductive* est le cheval de bataille des agences internationales onusiennes pour légaliser et propager l'avortement dans les pays en voie de développement jugés trop féconds. *L'interruption volontaire de grossesse* ou *IVG* est l'euphémisme choisi en lieu et place de l'avortement ; on interrompt la vie d'un enfant comme si elle pouvait reprendre un plus tard. On assiste de plus à une confusion croissante sur le plan sémantique entre avortement et contraception puisque le RU-486 est dénommé « pilule contraceptive » et la « contraception d'urgence » n'est autre qu'un abortif précoce contrecarrant selon la période du cycle féminin où elle est ingérée, l'implantation du jeune embryon sur la paroi utérine. Idem avec le stérilet que la Haute Autorité de la Santé classe dans les techniques contraceptives fiables alors qu'il s'agit d'une méthode incontestablement abortive.

Difficile dans ces cas de débattre honnêtement avec des protagonistes qui ont autorité pour redéfinir les mots et qui aménagent *a priori* la réalité en fonction des buts qu'ils se fixent avant toute discussion. Ils « rêvent de bâtir une construction procédant de leur seul vouloir et de leur seule action. Les locuteurs s'auto-légitiment en s'appropriant le pouvoir de définir le langage et en utilisant les mots pour modeler l'homme à leur convenance, pour construire le monde et la société qui leur convient ». L'idéologie sous-jacente est le *nominalisme* : le nouveau lexique se substitue à la réalité et à la

pas à donner la vie mais Il les appelle à « aimer » comme Il aime, comme Jésus aime : en se donnant généreusement.

En parlant de la licéité du recours aux périodes infécondes au numéro 16, Paul VI a bien souligné encore la liberté responsable des époux. Mais ce recours aux périodes infécondes doit être motivé pour de justes motifs. Les époux ne doivent pas oublier le grave devoir de donner la vie ! Ce petit commentaire vous montre déjà avec quel soin Paul VI a étudié la question de la transmission de la vie. Les époux trouveront dans l'Encyclique *Humanæ Vitæ* tous les éléments pour exercer d'une manière libre et responsable – et dans leur bel amour conjugal animé par l'amour divin - leur mission de « procréateurs ».

II) JEAN-PAUL II : ÉTHIQUE DU RESPECT DU PLAN DE DIEU CRÉATEUR

Les textes de Jean-Paul II, cités dans le livret de la page 37 à 50, sont particulièrement importants pour mieux comprendre le lien indissoluble voulu par Dieu entre union et procréation. Dans « amour et responsabilité », Karol Wojtyła avait fait découvrir la complexité de l'union conjugale qui devait intégrer tous les aspects du sexe humain, du cœur humain, siège des sentiments, et de la personne humaine. L'homme et la femme, par leurs corps marqués par la masculinité et la féminité font bien partie de ce monde visible, mais par leur âme spirituelle à l'image de Dieu, ils transcendent ce monde. Dans leur union conjugale, ils doivent donc respecter l'ordre de la création et l'ordre des personnes. Dans l'ordre de la création, il est évident que l'union sexuelle est en vue de la procréation c'est-à-dire en vue de la prolifération de l'espèce humaine. Mais l'homme et la femme ne sont pas déterminés à cette union sexuelle comme le sont les animaux qui n'ont pas d'âme spirituelle. Ils doivent agir librement conformément à la loi naturelle inscrite dans leur conscience morale et découverte par leur raison. Les gestes qui manifestent leur amour doivent donc respecter l'ordre de la création (lien indissoluble entre union et procréation) mais aussi l'ordre des personnes qui se réalisent par le don désintéressé d'elles-mêmes dans l'amour. Karol Wojtyła disait que lorsqu'un conjoint ne respecte pas l'ordre de la création, il ne respecte pas non plus l'ordre des personnes : l'union conjugale n'est pas alors un don désintéressé de soi mais une recherche de satisfaction égoïste. Karol Wojtyła a

également étudié tous les aspects de la sexualité humaine : le plaisir physique éprouvé par les époux dans leur union intime, appelé « orgasme », n'est pas un mal puisqu'il a été prévu par le Créateur, mais il le devient lorsqu'il est recherché pour lui-même en dissociant volontairement union et procréation et en ne considérant plus, par le fait même, le conjoint comme un sujet mais comme un objet qui procure ce plaisir.

Lors du Jubilé des familles à Rome, les 14 et 15 octobre 2000, Jean-Paul II disait aux époux :

« Ouvrez-vous au flux toujours nouveau de la bénédiction originelle de Dieu qui s'est posée sur vous au jour de votre mariage. Elle contient en elle une force créatrice, régénératrice, capable d'éliminer toute lassitude et d'assurer une fraîcheur éternelle à votre don... La volonté de Dieu, accueillie et réalisée de tout son cœur, n'est pas une chaîne qui rend esclave, mais la condition d'une liberté véritable qui trouve sa plénitude dans l'amour.... La bénédiction de Dieu est à l'origine non seulement de la communion conjugale, mais également de l'ouverture à la vie responsable et généreuse. Les enfants sont véritablement le printemps de la famille et de la société. Le mariage trouve sa floraison dans les enfants : en eux se réalise le couronnement de ce partage total de vie qui fait des époux « une seule chair ». Il disait encore que l'enfant n'est pas « un accessoire », une « option » dans le projet d'une vie conjugale, mais un « don très précieux » inscrit dans la structure même de l'union conjugale.

III) BENOÎT XVI POUR LES QUARANTE ANS D'HUMANAE VITAE

Benoît XVI a apporté sa note personnelle pour confirmer le lien indissoluble entre union et procréation et la liberté des époux appelés par Dieu à la paternité responsable : « *Comment un tel amour pourrait-il rester fermé au don de la vie ? La vie est toujours un don inestimable ; chaque fois que l'on assiste à son apparition nous percevons la puissance de l'action créatrice de Dieu qui a confiance en l'homme et, de cette manière, l'appelle à construire l'avenir avec la force de l'espérance... Dans la fécondité de l'amour conjugal, l'homme et la femme participent à l'acte créateur du Père et rendent évident qu'à l'origine de leur vie conjugale il y a un « oui » authentique qui est prononcé et réellement vécu dans la réciprocité, en restant toujours ouvert à la*

La limite éthique qu'elle demande de ne pas franchir, avant d'être un interdit contraignant, est d'abord profondément libératrice des capacités créatrices du médecin ou du savant. La liberté de la science devient ainsi liberté pour le bien. C'est le sens de la responsabilité éthique qu'il ne peut récuser, préalable à tout travail scientifique, qui éveillera le chercheur à sa propre mission. L'appel solennel lancé par Paul VI aux hommes de science pour étayer le concept de paternité responsable fut exaucé au-delà de ses vœux avec les recherches des docteurs Billings sur les mécanismes précis de la périodicité de la fécondité humaine et de la transmission de la vie. Cette concordance providentielle entre éthique et intelligence scientifique n'a pas échappé à Benoît XVI : « A la lumière des nouvelles découvertes scientifiques, l'enseignement d'*Humanæ vitæ* incite à réfléchir sur la valeur intrinsèque qu'il possède (...). La transmission de la vie est inscrite dans la nature et ses lois demeurent comme une norme non écrite à laquelle tous doivent se référer ». A *contrario*, la pilule considérée comme la fine pointe de l'arsenal contraceptif moderne, enregistre des taux d'échec qui inquiètent nombre d'observateurs malgré une diffusion massive en France. Qui plus est, classée désormais dans les cancérigènes de première catégorie du fait de son rôle dans l'augmentation des cancers du sein. A l'heure du sacro-saint principe de précaution, on ne voit pas très bien dans quel autre domaine l'État serait prêt à faire courir un tel risque à ses ressortissants, en l'occurrence les Françaises. Ce n'est pas tout. Une étude américaine vient de prouver que la pollution du corps féminin affectait de proche en proche les écosystèmes eux-mêmes du fait d'une saturation des eaux usées en hormones de synthèse.

2. La manipulation du langage

Nous sommes incontestablement soumis à une discipline de parole. 1984, le chef-d'œuvre de George Orwell met en scène une cité totalitaire terrifiante dominée par un Big Brother omniscient et tout-puissant. La thèse d'Orwell est que le contrôle du pouvoir politique et moral sur l'homme doit passer par un contrôle de la pensée, donc du langage qui la porte. Dans ce monde cauchemardesque est promu en effet le *novlangue*, dont le but essentiel est de diminuer

sans sauvegarder les critères qui viennent d'une vision plus profonde ferait facilement verser dans le drame dont parlait le mythe antique : le jeune Icare, pris par le goût du vol vers la liberté absolue et inattentif aux avertissements de son vieux père Dédale, s'approche toujours davantage du soleil, en oubliant que les ailes avec lesquelles il s'est élevé vers le ciel sont de cire. La terrible chute et la mort sont le tribut qu'il paie à cette illusion », notait avec profondeur Benoît XVI devant la communauté universitaire du Latran. « Nous ne pourrions jamais permettre que la domination de la technique puisse invalider la qualité de l'amour et le caractère sacré de la vie » a rappelé Benoît XVI à l'occasion du congrès international promu par le Latran pour les 40 ans d'*Humanæ Vitæ*. La pilule est en effet d'abord un produit de domination et de pouvoir sur le corps de la femme. De plus, parce qu'*Humanæ Vitæ* est toute tournée vers l'approfondissement « du lien indissoluble entre les deux significations de l'acte conjugal, union et procréation » (HV, n. 12), elle porte en gestation la future Instruction *Donum vitæ* de 1987 sur la fécondation in vitro comme nous l'avons déjà dit. Benoît XVI, qui en fut l'auteur, a de fait corroboré devant les congressistes l'étroite connivence entre techniques contraceptive et procréative, concluant qu'« aucune technique ne peut remplacer l'acte d'amour que les deux époux s'échangent ». Sans *Humanæ Vitæ* l'Église catholique n'aurait pas eu le bagage intellectuel requis pour affronter les défis bioéthiques contemporains.

L'Église est-elle obscurantiste comme ses adversaires se plaisent à le rappeler sans cesse ? Non, elle dit seulement que le progrès scientifique peut servir l'humanité à la condition expresse qu'il soit sous-tendu par sa responsabilité éthique. Elle affirme qu'il est possible de tenir ensemble et de conjuguer progrès biomédical et moral sachant que c'est ce dernier aspect qui doit animer de l'intérieur le premier pour ne pas sombrer dans un messianisme technoscientifique – cette « mentalité qui consiste à faire confiance aveuglément à la toute-puissance biotechnologique » – aux répercussions menaçantes et imprévisibles pour les fondements de nos sociétés. En interrogeant les finalités de la société technicienne, l'Église la somme de discerner les impasses qu'elle refuse bien souvent de voir, tant les intérêts sont démesurés. L'Église déploie ici un autre système d'intelligibilité où respect inconditionnel de la famille et de la vie d'une part et innovation médicale d'autre part se renforcent mutuellement.

vie... La transmission de la vie est inscrite dans la nature et ses lois demeurent comme une norme non écrite à laquelle tous doivent se référer. Toute tentative de détourner le regard de ce principe reste elle-même stérile et ne produit pas de fruit... Quel est ce « quelque chose de grand » auquel nous pouvons assister ? C'est l'apparition de la responsabilité à l'égard de la vie, qui rend fécond le don que chacun fait de soi à l'autre. C'est le fruit d'un amour qui sait penser et choisir en pleine liberté, sans se laisser conditionner outre mesure par l'éventuel sacrifice demandé. C'est de là que naît le miracle de la vie dont les parents font l'expérience en eux-mêmes, en ressentant comme quelque chose d'extraordinaire ce qui s'accomplit en eux et à travers eux. Aucune technique mécanique ne peut remplacer l'acte d'amour que deux époux s'échangent comme signe d'un mystère plus grand qui les voit les acteurs et les co-participants de la création ».

IV) EXERCER UNE PATERNITÉ ET UNE MATERNITÉ RESPONSABLES

a) La paternité responsable exige d'abord et avant tout la **sexualité responsable** !

b) Elle suppose le dialogue entre les époux : elle est la responsabilité des deux !

c) Elle devrait être réalisée sous le regard de Dieu : cf. la prière de Tobie et Sara (Tob 8,5-7).

d) Elle exige l'acceptation du lien indissoluble voulu par Dieu entre union et procréation.

e) Elle demande une grande disponibilité à la Volonté de Dieu. Louis et Zélie Martin qui vont bientôt être béatifiés avaient toutes les « bonnes » raisons humaines pour refuser une 9e grossesse : ce n'était vraiment pas prudent, vu leur âge et la santé de Zélie ! Ils n'ont pas agi, cependant, en fonction de la prudence humaine... ils ont exercé la paternité responsable en donnant le jour à la petite Thérèse qui est devenue docteur de la science de l'Amour divin !

f) La paternité responsable suppose la confiance en la divine Providence. Dieu a guidé nos Fondateurs pour que nous vivions la pauvreté comme Saint François en vivant des dons providentiels. Il voulait ainsi que nous soyons modèles pour les familles. Ce que Jésus a dit dans le discours sur la montagne est vrai : notre Père cé-

leste s'occupe beaucoup plus de nous que des oiseaux du ciel et des fleurs des champs. Il ne faut pas être simpliste, bien sûr. Les époux doivent échanger mais lorsqu'ils sont bien d'accord dans leur « jamais rien l'un sans l'autre », qu'ils n'aient pas peur de donner la vie. L'argent ne devrait pas être une raison pour refuser une nouvelle naissance s'ils pensent que telle est la Volonté de Dieu ! « Cherchez le Royaume de Dieu et la Justice de Dieu et tout le reste vous sera donné par surcroît » (Mt 6, 33).

g) La paternité responsable suppose un esprit de sacrifice et de renoncement. Le vrai bonheur ne se trouve-t-il pas dans le renoncement et dans le don de soi ? Avant sa Passion, Jésus disait : « *La femme, sur le point d'accoucher, s'attriste parce que son heure est venue; mais lorsqu'elle a donné le jour à l'enfant, elle ne se souvient plus des douleurs, dans la joie qu'un homme soit venu au monde* » (Jn 16, 21).

h) La paternité responsable suppose d'être animé par l'amour de charité qui permet aux époux de "communier" plus intensément aux désirs brûlants de Dieu : «se donner c'est le besoin de l'Amour». Par l'amour de charité, les époux parents se dépassent pour se donner sans compter pour la subsistance et l'éducation de leurs enfants.

i) La paternité responsable demande que l'on prenne en compte les vrais besoins de la société. Nos sociétés européennes sont dans « l'hiver démographique ». Elles souffrent d'un grave manque d'enfants !

j) La paternité responsable demande aussi que l'on prenne en compte les besoins de l'Église qui manque de vocations. Où les trouvera-t-elle ? Dans les familles qui acceptent de donner la vie !

k) La paternité responsable demande enfin aux époux de prendre en compte leur mission de collaborateurs de Dieu Créateur en vue du Royaume céleste : Dieu veut remplir son Ciel ! Quel bonheur pour les parents généreux de se retrouver au Ciel avec leurs enfants auprès de Dieu !

l) La paternité responsable n'ignore pas la 8^e Béatitude : bienheureux les persécutés pour la justice sainteté ! Les époux qui ont fait le choix d'une famille nombreuse sont bien souvent incompris dans leur propre famille !

Conclusion : Jean-Paul II avait dit, lors de la première rencontre mondiale des familles, que la Famille était « Gaudium et

savoir et de la maîtrise technique : « Prolonger la vie. Rendre, à quelque degré, la jeunesse. Retarder le vieillissement. Guérir des maladies réputées incurables. (...) Augmenter la force et l'activité... » Ce sera par la connaissance des « arts mécaniques » que l'homme pourra initier le grand processus d'amélioration de sa santé. Le Père de la Maison de Salomon qui gouverne la Cité idéale dans la Nouvelle Atlantide illustre clairement le programme baconien de maîtrise technoscientifique a priori dénué de limites : « Notre Fondation a pour fin de connaître les causes, et le mouvement secret des choses ; et de reculer les bornes de l'Empire Humain en vue de réaliser toutes les choses possibles ». L'intuition de Bacon est confirmée par l'épopée technicienne de notre civilisation occidentale lancée à corps perdu dans une conquête effrénée de la domination sur la nature. La science offre des connaissances, la technique augmente le pouvoir, les deux se fondant en une technoscience où est à l'oeuvre une volonté de puissance et de maîtrise sur le monde. Descartes (1596-1650) va prolonger ces réflexions et se retrouver lui aussi au cœur de l'aventure moderne de la technoscience. Nous connaissons cette expression célèbre (*Discours de la méthode*, 1637) du philosophe français où il exhorte les hommes modernes à être comme *maîtres et possesseurs de la nature*.

Progressivement l'*homo technicus* prendra la place de Dieu. Ses œuvres de technique se présentent alors comme de pures affirmations de sa liberté, sans avoir à « obéir » à une hypothétique norme extérieure. L'activité technique est porteuse de sa propre justification en supposant l'élimination de l'éthique comme source normative extérieure à cette activité technique elle-même. Le technicisme nie toute fin éthique à la réalité de la vie humaine. L'Église est régulièrement accusée d'être technophobe et contre le progrès de la science. Or, sa critique vise un progrès idolâtré, une science sans conscience, notamment dans le champ du vivant, faisant fi de toute considération morale. La biomédecine ne s'est pas accompagnée d'un perfectionnement éthique qui aurait dû la réguler. *La raison technicienne neutralise la raison éthique et les choix technocratiques posés y remplacent les choix éthiques*. « Le contexte contemporain semble accorder un primat à une intelligence artificielle qui est toujours davantage sous l'emprise de la technique expérimentale et oublie ainsi que toute science doit toujours également sauvegarder l'homme (...). Se laisser entraîner par le goût de la découverte

Le plan des cultures de mort

...

Pierre-Olivier Arduin

1. Les biotechnologies, nouvelle puissance de l'homme pour détruire la vie

Nous avons effleuré l'idée lors de la précédente intervention que la technoscience est requise pour donner corps aux justifications les plus immorales du projet parental. Contraception chimique, avortement médicamenteux par RU-486, diagnostic préimplantaire sur les embryons humains, créations d'hybrides homme-animal, autant d'aspects révélant la volonté d'exercer une maîtrise sur l'homme lui-même. La fascination entretenue à dessein en faveur d'un technicisme appliqué au vivant est d'autant plus dangereuse que nos capacités morales sont atrophiées du fait de la dictature du relativisme. Benoît XVI a mis le doigt sur cette incohérence de la postmodernité lorsqu'il a accordé un entretien impromptu à des journalistes allemands en août 2006 : « Je crois que le vrai problème dans le contexte historique culturel, c'est le déséquilibre entre la croissance incroyablement rapide de notre potentiel technique et celle de nos capacités morales qui n'ont pas grandi de manière proportionnelle ». La culture de mort a besoin du pouvoir de la technoscience en la vidant de tout contenu éthique normatif. Vous savez que la grande figure européenne qui symbolise à elle seule cette vision ordonnée à l'utopie technicienne est Francis Bacon (1561-1626). La science devient avec lui un processus cumulatif dont la mission est d'instaurer « le règne de l'homme » selon les termes de Benoît XVI. Le monde n'est plus à contempler, ce que faisaient le sage antique ou le moine médiéval, il est à transformer le plus efficacement possible. C'est justement Bacon qui est au cœur de cette réflexion très dense de Benoît XVI dans les n. 16 à 18 de *Spe salvi* sur l'idéologie du progrès et de la transformation de l'espérance chrétienne aboutissant à ce que le Saint-Père appelle « le règne de l'homme ».

Dans son utopie *La Nouvelle Atlantide* (1623), Bacon précise ce qui est dorénavant humainement à désirer de cette augmentation du

Spes » = « Joie et Espérance ». Elle est cette joie et espérance pour ses membres, mais elle l'est aussi pour le monde et pour l'Église. Dans la crise actuelle de l'institution familiale, nous sommes heureux de voir poindre le renouveau des familles grâce à la mission de l'Église. Ce renouveau, nous en sommes convaincus, va croître : les époux qui veulent vivre l'esprit d'*Humanæ Vitæ* n'auront pas peur de l'enfant qui est **le printemps** de la société et de l'Église (thème du Jubilé des familles en l'an 2000). Jean Paul II, dans sa lettre aux familles, a voulu donner confiance à tous les époux parents : n'ayez pas peur de l'enfant, il est un don, un grand don, il ne vient pas prendre mais donner.

Droit à l'enfant et maîtrise de la vie humaine

.....
Pierre-Olivier Arduin

Le choix du Père Bernard de lier ces deux thématiques pour expliciter les transgressions éthiques contemporaines est vraiment judicieux. La culture de mort utilise effectivement de manière remarquable ces deux puissances exacerbées par notre époque, que sont le désir parental et la biotechnique pour étendre toujours plus ses tentacules dans nos sociétés occidentales sécularisées.

Aujourd'hui, la vie humaine est régie implacablement par une logique productive qui requiert du matériel biologique et du matériel idéologique.

Le matériel idéologique est le concept clé de projet parental qui n'est que l'autre nom du droit à l'enfant. C'est le grand principe architectonique de toutes les lois et pratiques attentatoires à la vie humaine aujourd'hui.

Le matériel biologique varie en fonction des atteintes portées à la vie humaine :

- dans le champ de la contraception, l'objet de la manipulation est le cycle féminin.
- dans le domaine de l'avortement, c'est l'enfant à naître qui est la cible. Avec des frontières qui ne sont pas étanches entre ces deux problématiques puisque la pilule dite du lendemain ou le stérilet sont des techniques abortives alors même qu'elles sont présentées mensongèrement comme des contraceptifs.
- en ce qui concerne l'assistance médicale à la procréation (AMP), le matériel biologique est constitué par les gamètes (fécondation in vitro sous toutes ses formes), l'utérus (cas dramatique des mères porteuses) et bien sûr par l'embryon dont l'instrumentalisation est gravissime dans tous les cas.

Rendons grâce à Dieu du don du Magistère de l'Église qui – par Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI - n'a pas eu peur d'être signe de contradiction en annonçant depuis 1968 fidèlement, malgré obstacles et oppositions de toute sorte, le plan de Dieu sur l'amour conjugal et le don de la vie humaine. Que deviendrait l'humanité si l'Église n'exerçait pas cet important ministère prophétique ?

tionconceptionnelles ne finisse par perdre le respect de la femme et, sans plus se soucier de l'équilibre physique et psychologique de celle-ci, n'en vienne à la considérer comme un simple instrument de jouissance égoïste, et non plus comme sa compagne respectée et aimée » (HV 17). Il avait aussi prophétisé sur les conséquences sociales du rejet de la Loi de Dieu : « *Qu'on réfléchisse à l'arme dangereuse que l'on viendrait à mettre ainsi dans les mains d'autorités publiques peu soucieuses des exigences morales. Qui pourra reprocher à un gouvernement d'appliquer à la solution des problèmes de la collectivité ce qui serait reconnu permis aux conjoints pour la solution d'un problème familial ? Qui empêchera les gouvernants de favoriser et même d'imposer à leurs peuples, s'ils le jugeaient nécessaire, la méthode de contraception estimée par eux la plus efficace ?* » (HV 17).

6) **Le bienfait de la vertu chasteté** (HV 21 et 22) : Le caractère prophétique d'Humanæ Vitæ est enfin caractérisé par la mise en valeur de **la chasteté**, vertu nécessaire pour purifier et élever l'amour conjugal et permettre d'unir « éros et ethos » selon les termes de Jean-Paul II. La chasteté conjugale, loin de nuire à la spontanéité de l'amour conjugal des époux, permet une plus grande maîtrise de l'instinct sexuel et donne aux époux l'énergie du bel amour pour s'aimer amoureusement jusqu'à la fin de leur vie !

IV) HUMANÆ VITÆ PROPHÉTIE EN VUE DE LA CIVILISATION DE L'AMOUR (HV 18)

La civilisation de l'amour a été annoncée par le Padre Pio, Marthe Robin, Jean XXIII, Paul VI et Benoît XVI. L'âme de cette civilisation ne peut qu'être que l'amour. Mais quel amour ? **L'amour don désintéressé** dont a si souvent parlé Jean-Paul II et qui est au cœur d'Humanæ Vitæ. Où les membres de cette civilisation de l'amour seront-ils éduqués à ce bel amour ? Jean-Paul II y a répondu dans sa lettre aux familles, en 1994 : dans la famille qui vit sa vie de famille selon le plan de Dieu ! Au numéro 30 de son Encyclique, Paul VI avait demandé aux évêques de travailler avec ardeur et sans relâche à la sauvegarde et à la sainteté du mariage. Ils devaient considérer cette mission comme l'une de leurs plus urgentes responsabilités. Travailler à la sainteté du mariage c'est travailler à la civilisation de l'amour !

Je vous propose de nous intéresser dans cette causerie à cette notion de projet parental. C'est dans la prochaine conférence sur le plan des cultures de mort que nous dirons un mot sur le statut de la biotechnique proprement dite ou emprise technoscientifique sur la vie humaine

1. L'idéologie du projet parental : l'autre nom du droit à l'enfant

Notre postmodernité stipule que l'enfant n'est plus simplement l'objet du désir des parents mais le résultat de celui-ci. Le philosophe Thibaud Collin montre avec brio la différence entre ces deux formules : « Dire que quelque chose est l'objet d'un désir peut signifier que le désir éprouvé par une personne est l'effet de cette chose, à savoir l'attraction que celle-ci exerce. Par exemple, c'est parce que cette région recèle tel ou tel trésor spirituel que je désire m'y rendre. Le désir est ici la conséquence et non pas la cause de la chose. Tel n'est pas le cas lorsque la chose, objet de désir, est fabriquée par l'homme pour le satisfaire. Ainsi c'est parce que je désire m'abriter que je fais construire une maison. Ici, la maison est le résultat du désir et non sa cause. Le désir d'enfant aujourd'hui, est-ce un trésor que je veux découvrir ou une chose que je veux produire ? ».

Notre société répond sans le moindre état d'âme que l'enfant est la résultante d'un projet parental, donc en l'occurrence un produit, un résultat du désir et non pas la cause de celui-ci. C'est l'accomplissement d'un des slogans de Mai 68 : « un enfant si je veux, quand je veux ! ».

Cette notion de projet parental est omniprésente dans les débats actuels concernant ce qu'on appelle la parentalité. C'est le projet parental qui justifie la contraception, légitime l'avortement, réclame l'AMP, revendique la gestation pour autrui ou l'homoparentalité.

Un sociologue, Paul Yonnet, a montré que cette logique de l'enfant désiré comme le produit d'un projet parental gouverne le régime actuel de la fécondité dans les sociétés modernes : « La dialectique de la conquête de l'enfant désiré, d'un enfant seulement acceptable et accepté s'il est désiré, voire conforme, une fois conçu, aux normes véhiculées par ce désir (donc sans tares) a conduit mécaniquement à l'élimination de ce qui n'y correspondait pas, quel que soit le stade de la

grossesse. C'est pourquoi l'apologie de l'enfant désiré ne saurait exister sans l'affirmation du droit à la contraception mais aussi du droit à l'avortement ».

En effet, le projet parental est un concept qui a besoin d'une mentalité contraceptive contraignante pour fonctionner à plein régime. Avant de donner droit à l'enfant, le désir parental doit pouvoir l'empêcher d'être conçu ou de naître si nécessaire. Remarquons que sans ce terreau culturel contraceptif, l'avortement ne peut croître dans les esprits et dans les faits. La mentalité contraceptive refuse comme un mal absolu l'enfant non planifié si bien que l'avortement est la solution la plus efficace réclamée par le projet parental pour *finaliser son projet contraceptif*. D'où cette propension irrésistible d'y recourir comme *rattrapage contraceptif en cas de grossesse non programmée*. Ce que confirme avec beaucoup de perspicacité Jean-Paul II : « Il est fréquemment affirmé que la *contraception*, rendue sûre et accessible à tous, est le remède le plus efficace contre l'avortement. On accuse aussi l'Église catholique de favoriser de fait l'avortement parce qu'elle continue obstinément à enseigner l'illicéité morale de la contraception. A bien la considérer, l'objection se révèle en réalité spécieuse. Il peut se faire, en effet, que beaucoup de ceux qui recourent aux moyens contraceptifs le fassent aussi dans l'intention d'éviter ultérieurement la tentation de l'avortement. Mais les contre-valeurs présentes dans la « mentalité contraceptive » — bien différentes de l'exercice responsable de la paternité et de la maternité, réalisé dans le respect de la pleine vérité de l'acte conjugal — sont telles *qu'elles rendent précisément plus forte cette tentation, face à la conception éventuelle d'une vie non désirée. De fait, la culture qui pousse à l'avortement est particulièrement développée dans les milieux qui refusent l'enseignement de l'Église sur la contraception*. Certes, du point de vue moral, la contraception et l'avortement sont des *maux spécifiquement différents*: l'une contredit la vérité intégrale de l'acte sexuel comme expression propre de l'amour conjugal, l'autre détruit la vie d'un être humain; la première s'oppose à la vertu de chasteté conjugale, le second s'oppose à la vertu de justice et viole directement le précepte divin « tu ne tueras pas ». Mais, même avec cette nature et ce poids moral différents, la contraception et l'avortement sont très souvent étroitement liés, comme des fruits d'une même plante (...) Dans de très nombreux autres cas, ces pratiques s'enracinent dans une mentalité hédoniste et

époux procréateurs qui, librement, exercent une paternité et maternité responsables sont ces collaborateurs. Dans sa lettre aux familles du 2 février 1994, Jean-Paul II écrivait : "*Dans la paternité et la maternité humaines, Dieu lui-même est présent selon un mode différent de ce qui advient dans toute autre génération sur la terre. En effet, c'est de Dieu seul que peut provenir cette «image», cette «ressemblance» qui est propre à l'être humain, comme cela s'est produit dans la Création. La génération est la continuation de la Création. La genèse de l'homme ne répond pas seulement aux lois de la biologie, elle répond directement à la volonté créatrice de Dieu, c'est-à-dire à la volonté qui concerne la généalogie des fils et des filles des familles humaines. Dieu «a voulu» l'homme dès le commencement et Dieu le «veut» dans toute conception et dans toute naissance humaines... La généalogie de la personne est donc liée avant tout à l'éternité de Dieu, ensuite seulement à la paternité et à la maternité humaines qui se réalisent dans le temps. A l'instant même de sa conception, l'homme est déjà ordonné à l'éternité en Dieu*".

4) **La dignité de toute vie humaine qui provient de l'Amour de Dieu** : la dernière citation de Jean-Paul II introduit ce nouvel aspect prophétique d'Humanæ Vitæ : l'acte conjugal est sacré parce qu'il porte en lui la capacité de la génération d'une vie humaine qui est un don de Dieu et qui a toujours un caractère sacré. Nous développerons, si vous le voulez bien, cet aspect l'année prochaine par la session qui pourrait s'intituler : « Donum Vitæ ». Citons encore Benoît XVI dans son discours du 12 mai pour montrer ce caractère prophétique : « *Dans une culture soumise à la domination de l'avoir sur l'être, la vie humaine risque de perdre sa valeur. Si l'exercice de la sexualité se transforme en une drogue qui veut assujettir le conjoint à ses propres désirs et intérêts, sans respecter les temps de la personne aimée, alors ce que l'on doit défendre n'est plus seulement le véritable concept d'amour, mais en premier lieu la dignité de la personne elle-même. En tant que croyants nous ne pourrions jamais permettre que la domination de la technique puisse invalider la qualité de l'amour et le caractère sacré de la vie* ».

5) **Autres aspects prophétiques de l'Encyclique** : Paul VI avait prophétisé sur les conséquences du refus de la Loi de Dieu sur l'amour conjugal : « *Quelle voie large et facile on ouvrirait à l'infidélité conjugale et à l'abaissement général de la moralité... On peut craindre aussi que l'homme s'habituant à l'usage des pratiques an-*

La communion des personnes dans notre monde visible ne peut pas se réaliser sans la médiation du corps. C'est par notre corps que nous entrons en relation personnelle avec les autres personnes. Jésus avait un corps masculin : Lui, l'unique Personne divine du Fils, s'est incarné dans un vrai corps humain. La Vierge Marie avait un corps féminin.

Dans l'amour conjugal, les corps des époux sont appelés à une union tout à fait particulière : « une seule chair ». Cette union porte en elle la possibilité du don de la vie. A cause de la concupis- cence, l'harmonie sexuelle entre l'époux et l'épouse est bien difficile à réaliser, disait Karol Wojtyła, mais, avec la rédemption du corps, par la grâce du Christ, cette harmonie est possible. L'Encyclique *Humanæ Vitæ*, droitement et fidèlement interprétée dans la « théologie du corps » de Jean-Paul II, ne s'oppose pas à cette harmonie sexuelle qui est le but principal de la sexologie. Elle permet, au contraire, de l'atteindre dans la vérité du « dialogue des corps ». Une union sexuelle réalisée dans la dissociation entre l'ordre de la création et l'ordre des personnes n'est pas une union qui obtient l'épanouissement du cœur de l'époux et de l'épouse. Elle n'est pas une union qui permet la communion intime des personnes des époux, car elle n'est pas une union entre deux sujets mais entre un sujet qui rabaisse l'autre conjoint au rang d'objet. Cet enseignement lumineux de Jean-Paul II, grâce aux lumières de la Révélation, est un enseignement vraiment prophétique sur l'amour conjugal. La source de cet enseignement se trouve dans *Humanæ Vitæ*.

Benoît XVI disait le 12 mai dernier : « *L'amour conjugal fut décrit (dans *Humanæ Vitæ*) au sein d'un processus global qui ne s'arrête pas à la division entre l'âme et le corps et ne dépend pas du seul sentiment, souvent fugace et précaire, mais qui prend en charge l'unité de la personne et le partage total des époux qui, dans l'accueil réciproque, s'offrent eux-mêmes dans une promesse d'amour fidèle et exclusif qui naît d'un authentique choix de liberté* ».

3) ***L'acte sacré par lequel est donné la vie*** : Nous avons bien développé, ce matin, cet important aspect prophétique d'*Humanæ Vitæ* : l'acte conjugal rend les époux aptes à la génération d'une nouvelle vie humaine (HV 12). Paul VI parle de la très haute vocation de l'homme à la paternité. Dieu n'a pas de collaborateurs dans la création des anges mais Il en a voulu pour créer les hommes ! Les

de déresponsabilisation en ce qui concerne la sexualité et elles supposent une conception égoïste de la liberté, qui voit dans la procréation un obstacle à l'épanouissement de la personnalité de chacun. La vie qui pourrait naître de la relation sexuelle devient ainsi l'ennemi à éviter absolument, et l'avortement devient l'unique réponse possible et la solution en cas d'échec de la contraception » (*Evangelium Vitæ*, n. 13). Le soubassement philosophique de cette analyse rigoureuse de Jean-Paul II est encore une fois le projet parental qui équivaut pour notre culture à une liberté sans responsabilité. Les chiffres confirment cette coercition drastique à l'encontre de la vie humaine. La France est championne du monde de la contraception selon le dernier baromètre santé de l'INPES (Institut national d'étude de la population et des sociétés) ; pour autant, une étude parue en novembre dernier montre que le taux d'avortement est catastrophique avec 211000 pour 768000 naissances, soit plus d'une grossesse sur 5.

La mentalité du projet parental conduit à la suppression de l'enfant lorsqu'il n'est pas désiré mais revendique *a contrario* sa fabrication si un obstacle venait s'opposer à sa venue. C'est la problématique des fécondations in vitro. La volonté toute puissante des parents justifie en effet d'employer tous les moyens, l'intention d'obtenir un enfant coûte que coûte étant jugée bonne en soi en conférant une légitimité morale à n'importe quel technique biomédicale à mettre en œuvre à cet effet. L'instruction doctrinale *Donum Vitæ* publiée le 22 février 1987 par le Cardinal Joseph Ratzinger à la demande de Jean-Paul II rapproche l'anthropologie sous-jacente à l'AMP et la mentalité contraceptive : « La contraception prive intentionnellement l'acte conjugal de son ouverture à la procréation, et opère par là une dissociation volontaire des finalités du mariage. La fécondation artificielle homologue, en recherchant une procréation qui n'est pas le fruit d'un acte spécifique de l'union conjugale, opère objectivement une séparation analogue entre les biens et les significations du mariage (...). L'acte conjugal, par lequel les époux se manifestent réciproquement leur don mutuel, exprime en même temps l'ouverture au don de la vie : il est un acte inséparablement corporel et spirituel. C'est dans leur corps et par leur corps que les époux consomment leur mariage et peuvent devenir père et mère. Pour respecter le langage des corps et leur générosité naturelle, l'union conjugale doit s'accomplir dans le respect de l'ouverture à la procréation et la procréation d'une personne humaine doit être le

fruit et le terme de l'amour des époux ». Benoît XVI, dans son discours du 31 mars 2008 à l'Assemblée plénière de la Congrégation pour la doctrine de la foi (dont il était le préfet avant d'être élu successeur de saint Pierre) a rappelé qu' « avec la fécondation artificielle, la barrière placée pour sauvegarder la dignité humaine a été forcée ».

Ouvrons ici une petite parenthèse. Nous constatons que la publication d'*Humanæ Vitæ* est un des actes les plus extraordinaires du magistère de l'Église sur les questions de bioéthique. L'encyclique de Paul VI en pointant la gravité de la contraception sur le plan moral prépare tous les développements intellectuels à venir de l'enseignement ecclésial à propos du respect de la vie. Sans *Humanæ Vitæ*, comment penser *Donum Vitæ* ? D'où cet entretien assez étonnant paru dans *Libération* dans lequel le professeur d'histoire contemporaine de l'Église, Emma Fattorini, de l'Université de la Sapienza, avoue qu' « aujourd'hui, la prise de position de Paul VI peut paraître, à certains égards, prophétique ; il a eu l'intuition qu'en dissociant complètement la sexualité de la reproduction, on créait les bases pour des transformations anthropologiques irréversibles, [menant] aux manipulations génétiques comme à la marchandisation du corps. Cet appel au respect de la loi naturelle et à la tradition qui fondaient *Humanæ Vitæ* est mieux compris non seulement dans le monde catholique, mais aussi parmi les féministes et les écologistes inquiets des excès scientistes ».

2. Aujourd'hui, l'idéologie du projet parental est consommée : trois conséquences particulièrement inquiétantes de ce « droit à l'enfant » blessent profondément une culture respectueuse de l'enfant à naître

En premier lieu, les mères porteuses dénommée maternité pour autrui. Vous savez qu'il y a deux façons de l'envisager. Soit la mère porteuse « loue » son utérus afin que l'embryon issu des gamètes des parents biologiques et conçu par fécondation *in vitro* y soit implanté. Dans ce cas, elle n'est pas la mère génétique de l'enfant. Soit elle est inséminée artificiellement par les spermatozoïdes du père en fournissant un de ses ovocytes. Dans cette formule, la mère porteuse

sainteté rejoignait celui qu'avait lancé le Concile Vatican II aux époux. Cet appel à la sainteté, Jean-Paul II n'a pas cessé de le rappeler : *n'ayez pas peur d'être des saints*. Le chemin de la sainteté est un chemin exigeant mais un chemin enthousiasmant. En accueillant avec confiance la loi de Dieu sur l'amour conjugal, proclamée avec autorité par Paul VI dans *Humanæ Vitæ*, les époux peuvent sans peur marcher sur le chemin de la sainteté en s'aimant amoureuxment ! Tendre à la sainteté ne signifie pas ne plus commettre de péché, ne plus tomber. Paul VI, comme ses prédécesseurs, n'a pas oublié la miséricorde. Il disait aux époux que si le péché avait encore prise sur eux, il ne devait pas avoir peur de recourir humblement à la miséricorde de Dieu qui leur serait accordée dans le sacrement de pénitence (HV 25). L'appel à la sainteté des époux n'est-ce pas la valeur actuelle à promouvoir dans notre Église pour le renouveau de la famille et le renouveau de l'Église et du monde ?

2) *L'amour conjugal selon Dieu* : Nous vous invitons à bien assimiler le numéro 14 de l'Encyclique. Karol Wojtyła avait déjà longuement analysé la nature de l'amour conjugal selon Dieu dans son livre « amour et responsabilité » publié trois ans avant *Humanæ Vitæ*. Il avait réagi contre l'erreur de Freud : la libido n'est pas la puissance vitale qui expliquerait tous les actes humains ! L'amour conjugal est bien supérieur à l'assouvissement de la libido. L'instinct sexuel est, c'est vrai, une puissance instinctive qui, par le dérèglement de la concupiscence, conséquence du péché originel, empêchait la liberté du don des époux sous le règne de la concupiscence avant la Rédemption accomplie par Jésus. Par la grâce de Dieu, cette puissance peut être maîtrisée grâce à la vertu de chasteté, l'énergie du bel amour. L'amour conjugal selon Dieu doit – pour être dans la vérité de la communion des personnes – intégrer toutes les dimensions de l'être humain : son corps, son cœur et sa volonté libre. Karol Wojtyła, devenu Jean-Paul II, développera deux notions particulièrement importantes : la « signification sponsale » du corps et le « langage des corps ». L'Église n'a jamais partagé l'erreur manichéenne qui voit dans le corps le principe du mal. Elle n'a pas partagé, non plus, cette erreur de la philosophie de Platon : le corps serait la prison de l'âme préexistante punie à cause de son péché ! L'Église proclame avec la Résurrection de Jésus la résurrection des corps !

avaient une grande vénération pour Moïse qui parlait avec Dieu comme un ami parle à son ami. Par l'intermédiaire de Moïse, Dieu a donné la Loi dont vit le Peuple d'Israël. Élie est considéré comme un très grand prophète : il s'est opposé à plus de 800 faux prophètes pour maintenir le culte du vrai et unique Dieu : Yahvé, le Seigneur ! Nous connaissons aussi les quatre grands prophètes : Isaïe, Jérémie, Ézéchiël et Daniel. Leurs enseignements continuent à nourrir les membres de l'Église. Il existe aussi dans la Bible les « petits prophètes ». L'un d'eux, le prophète Amos, a stigmatisé le culte « extérieur » du Peuple de Dieu de son temps : le Seigneur n'acceptait plus leurs sacrifices parce qu'ils ne vivaient pas dans la justice en exploitant les pauvres et en désobéissant à d'autres commandements de la Loi de Dieu.

Ainsi, la Bible nous fait découvrir ce qu'est un prophète : un homme qui vit une vraie communion avec Dieu et qui reçoit de Lui – par vision, songe ou prière dans la foi – un message à transmettre en vue de la conversion de son Peuple. Le prophète, très souvent, est persécuté parce qu'il ne dit pas des choses qui plaisent au Peuple et à ses chefs, mais il dit des vérités qui dérangent parce qu'elles appellent à la conversion du cœur et des mœurs.

Paul VI, en donnant *Humanæ Vitæ*, a accompli un véritable acte prophétique comparable aux actes prophétiques des prophètes de l'Ancien Testament. Il n'a pas donné, en effet, un enseignement pour plaire à l'opinion mais il a transmis l'enseignement que Dieu voulait qu'il transmette pour le bien des époux et pour le bien de l'humanité et de l'Église. Le témoignage du Cardinal Martin le prouve (p. 22).

II) LES ENSEIGNEMENTS PROPHETIQUES D'HUMANÆ VITÆ

Paul VI, cependant, n'a pas donné un enseignement prophétique à la manière d'Amos. Il a évité toute parole de condamnation dans son Encyclique. Il a cherché à montrer que l'Église était l'amie sincère et désintéressée des hommes qu'elle veut aider à participer à la vie des enfants de Dieu (HV 18).

1) *La sainteté des époux* : Paul VI a exercé sa mission de prophète en disant aux époux chrétiens – à tous les époux chrétiens – de la part de Dieu, qu'ils étaient appelés à la sainteté. Cet appel à la

est tout à la fois la mère gestatrice et la mère biologique se substituant à la mère demandeuse qui ne deviendra la mère légale qu'après abandon de l'enfant à la naissance. Soit dit en passant, autant de solutions « procréatives » sur lesquelles lorgnent les lobbys homosexuels pour revendiquer l'homoparentalité. L'État français réfléchit à une dépénalisation de cette pratique revendiquée par le droit supérieur du projet parental. La mère porteuse met à disposition du projet parental des requérants ses fonctions reproductrices, entraînant une confusion entre procréation et simple production d'une marchandise, l'enfant, au moyen d'un instrument de travail, son utérus. L'acte de renoncer à l'enfant par la mère porteuse au bénéfice du droit à en disposer de la part des parents demandeurs nous fait basculer dans le monde des choses, appropriables et disponibles. Il s'en suit une chosification de l'enfant traité non plus comme un sujet de droit mais comme un objet de créance, une chose due en vue d'un contrat, rétrocedé contre rémunération. « Comment ne pas reconnaître aujourd'hui que [les enfants à naître] ne sont plus traités comme quelqu'un mais comme quelque chose et qu'est ainsi remis en question le concept même de dignité de l'homme ? », s'est douloureusement interrogé Benoît XVI devant les membres de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

En second lieu, la recherche sur les embryons abandonnés par leurs parents. Le « droit à l'enfant » permet en France à un couple « infertile » d'entrer dans un processus d'AMP remboursé par la collectivité via la sécurité sociale. Une fois assouvi, le droit à l'enfant étant comblé, l'absence de tout projet parental autorise l'État à utiliser les embryons restants comme simple matériau de laboratoire. La notion de projet parental est d'ailleurs entrée officiellement dans la loi de bioéthique du 6 août 2004. C'est en quelque sorte l'aboutissement législatif d'un vaste mouvement culturel partant de la dépénalisation de la contraception et de l'avortement dans lequel la volonté toute puissante des parents prend le pas sur le respect de la vie du jeune être humain. Là encore, son destin dépend de la considération et du regard que lui portent ceux qui en sont à l'origine : inscrit dans une revendication du droit à l'enfant, dans un projet d'enfant, il doit être protégé ; à l'inverse, s'il ne dépend plus de ce projet, force est de le considérer comme rien de plus qu'un amas de cellules dont on peut se débarrasser. Ainsi donc, la loi française stipule que la destruction à des fins scientifiques des embryons est au-

torisée si elle concerne ceux qui sont surnuméraires (congelés après FIV) et dépourvus de projet parental. L'être humain au stade embryonnaire peut passer du statut d'enfant à celui de matériel biologique au gré du dessein fluctuant des parents. Le désir parental devient l'ultime instance de jugement de vie ou de mort sur cet enfant. On ne tient aucun compte du simple bon sens tel que l'a manifesté par exemple Jean-Paul II lorsqu'il s'est adressé à l'Institut de gynécologie et obstétrique de l'Université de la Sapienza à Rome en 2002 : « La dignité qui appartient à l'embryon n'est pas quelque chose que d'autres lui confèrent ou lui accordent, qu'il s'agisse des parents génétiques, du personnel médical ou de l'État ».

En troisième lieu, l'avènement d'un nouvel eugénisme. Le droit à l'enfant n'émet aucune exigence de quantité mais bien plutôt une exigence de qualité. Les familles nombreuses ont quasiment disparu de notre horizon démographique ; les couples ne prennent pas en compte dans leur projet le « très grave devoir de transmettre la vie humaine », selon l'expression bien pesée de Paul VI. Le curseur s'est déplacé sur la qualité. Exiger la qualité, c'est intégrer subrepticement dans le champ de la fécondité un critère d'évaluation. La postmodernité ouvre résolument la voie au souci de sélection. Une des conditions rendant possible ce basculement est bien sûr le progrès technoscientifique qui nous donne des instruments concrets pour effectuer cette sélection (techniques de diagnostic prénatal et préimplantatoire). Aujourd'hui, un enfant désiré est un enfant que l'on a choisi de garder, le choix impliquant comme on l'a vu la possibilité de ne pas le garder, c'est-à-dire de le supprimer. Convenance de la « production » selon les circonstances de la vie du couple, mais aussi exigence de qualité portant sur le « produit ». Dans un appel vigoureux lancé aux catholiques pour affronter courageusement les nouveaux défis technoscientifiques qui menacent l'humanité, Benoît XVI, dont on connaît le pays de naissance et la période de l'Histoire qui a vu le discernement de sa vocation sacerdotale, a condamné ces dérives : « Dans les pays développés grandit l'intérêt pour la recherche biotechnologique plus pointue, pour instaurer des méthodes d'eugénisme, subtiles et étendues, jusqu'à la recherche obsessionnelle de l'enfant parfait, avec la diffusion de la procréation artificielle et de diverses formes de diagnostics visant à en assurer la sélection. Une nouvelle vague d'eugénisme discriminatoire est approuvée au nom d'un soi-disant bien-être des individus ». Le terme d'eugénisme n'est

L'encyclique «*Humanæ Vitæ*», encyclique prophétique en vue de la civilisation de l'amour

.....
Père Bernard Domini

Notre session est très riche, mais qu'elle ne soit pour personne trop riche ! Il est bien évident que vous ne pouvez pas assimiler en quelques heures les enseignements que Paul VI et Jean-Paul II ont élaborés après beaucoup de prière et plusieurs années de réflexions ! Ne soyez pas effrayés par la densité, vous aurez tout votre été et toute votre année pour reprendre et assimiler les textes du livret et les enseignements que nous vous donnons. Nous avons parlé ce matin du devoir de donner la vie et des dérives actuelles qui sont, de fait, contradictoires : d'une part, en effet, existe la dérive de la peur de l'enfant et, d'autre part, la dérive du droit à l'enfant. Nos sociétés libérales et matérialistes qui ont un pouvoir d'achat bien supérieur aux pays pauvres ont peur de l'enfant et dépensent beaucoup d'argent pour la contraception et l'avortement. Cette peur de l'enfant a fait entrer l'Europe dans l'hiver démographique. Ces mêmes sociétés, en même temps et d'une manière contradictoire, dépensent aussi beaucoup d'argent pour « fabriquer » l'enfant parfait. Pierre-Olivier a fait découvrir les graves dérives du « droit à l'enfant ». Ce droit, de fait, n'existe pas parce que tout enfant est un don de Dieu, Seul Créateur et Maître de la vie.

Un article du journal « Libération » du 25 avril dernier a reconnu le caractère prophétique de l'Encyclique *Humanæ Vitæ*. Mais que veut-on dire lorsque l'on affirme que Paul VI a été prophète ?

I) LE PROPHETE DANS LA BIBLE

Dans le langage populaire, le prophète est un homme qui annonce l'avenir. Dans la Bible, il est exact que des prophètes ont annoncé des événements à venir mais cet aspect n'est pas l'aspect essentiel de la mission du prophète. Celui-ci est d'abord celui qui parle au nom de Dieu pour faire découvrir aux hommes la Parole que Dieu veut leur adresser. Les membres du Peuple de Dieu

pas employé à la légère par le Pape : l'avortement *in vitro* et *in vivo* des enfants souffrant d'anomalies génétiques et chromosomiques est dans les faits érigé en politique de santé publique. On connaît le triste sort des enfants trisomiques, véritable symbole du dépistage anténatal en France, dont la naissance est prévenue de manière draconienne : c'est une logique du risque zéro à laquelle tout le monde se soumet. Nous savons que les trois échographies et le test sanguin des marqueurs sériques constituent la batterie habituelle du dépistage prénatal proposée à toutes les femmes enceintes. La moindre suspicion suffit à indiquer un diagnostic par amniocentèse qui n'est absolument pas anodin : les statistiques actuelles nous révèlent que meurent plus d'enfants indemnes suite à cet examen que d'enfants trisomiques.

Il ne fait aucun doute pour le professeur Bertrand Mathieu, juriste et directeur du Centre de recherche en droit constitutionnel qu' « alors que la loi bioéthique a interdit « les pratiques eugéniques tendant à l'organisation de la sélection des personnes », aujourd'hui, on organise la sélection des personnes ». Il en veut pour preuve *le lien quasi absolu entre le dépistage et l'avortement qui lui fait suite*, comme en témoigne la fameuse affaire Perruche dans laquelle le juge français a présumé que si la femme avait connu la maladie de l'enfant qu'elle attendait, elle l'aurait automatiquement avorté. La moindre anomalie qui manifesterait une quelconque diminution de la qualité de la vie – concept utilitariste qui a détrôné celui du droit à la vie –, la seule éventualité que les capacités intellectuelles ou physiques de tel enfant puissent ne pas correspondre aux normes en vigueur, suffit à rendre préférable la mort pour lui. Elle est vécue comme un moindre mal comparé au mal absolu de notre époque : ne pas rentrer dans les critères d'efficacité définis par notre société hédoniste. Pour que le processus de la vie puisse persister, elle doit nous prouver que certaines conditions sont remplies. La charge de la preuve appartient à l'enfant à naître. Dans le cas contraire, *une mort par compassion*, une *mort miséricordieuse* comme on dit cyniquement aujourd'hui, en stoppera la poursuite. Nous vivons une époque où la vie de l'être humain ne vaut rien en soi : il existe des degrés que la science définit et qui rendent cette vie plus ou moins acceptable, voire franchement indésirable. C'est le triomphe de la sentence de Francis Crick, Prix Nobel de médecine dans les années 60 pour la découverte de l'ADN : « Aucun enfant ne devrait être reconnu

humain avant d'avoir passé un certain nombre de tests portant sur sa dotation génétique. S'il ne réussit pas ces tests, il perd son droit à la vie ».

Le droit à l'enfant ou projet parental est la clé de voûte de *l'antilife mentality*. Projet individualiste et égoïste qui alimente un projet collectif bien plus large motivant l'exploitation et l'instrumentalisation massives de l'enfant à naître rendu disponible. Le droit à l'enfant fonde une véritable structure de péché selon l'expression de Jean-Paul II qui enserme de plus en plus fortement la transmission de la vie humaine à notre époque.

TROISIÈME PARTIE

LES CIVILISATIONS DE L'AMOUR ET DE LA MORT

L'encyclique «*Humanæ Vitæ*»,
encyclique prophétique
en vue de la civilisation de l'amour
Père Bernard Domini

Le plan des cultures de mort
Pierre-Olivier Arduin

Ne pas se compromettre avec les cultures de la mort
Pascal et Véronique Siré

Être témoins d'*Humanæ Vitæ* dans notre monde
Vincent et Sylvie Cappe

La Mission de
la Famille Missionnaire de Notre-Dame
dans l'esprit de leurs Père et Mère
Père Bernard Domini

alors l'instrument de la parfaite communion des personnes de l'homme et de la femme. Après le péché originel, le corps a été marqué par une triple concupiscence qui empêche la parfaite liberté du don. Le « langage des corps » n'est plus alors dans la vérité de la communion des personnes. L'homme et la femme sont-ils condamnés à l'esclavage de la loi de la chair ? St Paul nous fait entrer dans l'espérance : « nous crions notre souffrance ; nous avons commencé par recevoir l'Esprit St, mais nous attendons notre adoption et la rédemption de notre corps ». Oui, par les grâces de la rédemption et la réception des sacrements nous avons reçu l'Esprit Saint. Notre corps est devenu le Temple de cet Esprit divin. La plénitude de la rédemption de notre corps n'advient qu'au jour de sa résurrection, mais dès aujourd'hui nous pouvons vivre en poursuivant la sainteté en étant unis à Jésus et encordés à ND des Neiges. Voilà la grande prophétie annoncée dans *Humanæ Vitæ* et dans la théologie du corps de Jean-Paul II ! Cette grande prophétie, nous la développerons davantage cet après-midi. Mais nous comprenons mieux à présent pourquoi nous disions hier en commençant notre session que l'Église n'était pas l'Église du « Non » à l'amour, à la joie et au bonheur des hommes, mais l'Église du « Oui » au bel amour, du « Oui » à la vraie joie de l'Esprit, du « Oui » au vrai Bonheur éternel des hommes parce qu'elle est l'Église du « Oui » à Dieu, l'Église qui veut accueillir la Parole de Dieu dans une bonne terre afin qu'elle porte beaucoup de fruits de sainteté.

L'accueil d'un enfant trisomique, don de Dieu !

...

Olivier et Lucie de Charette

C'est en toute simplicité que nous voulions vous témoigner de l'adoption de notre petit Théodore, atteint de trisomie 21. Lorsque nous nous sommes mariés nous n'avions pas du tout envisagé une telle adoption – l'argument de Lucie était qu'il ne fallait pas imposer une telle charge aux frères et sœurs et puis l'avenir ... que deviendrait-il lorsque nous ne serons plus là... - mais le Seigneur sait conduire les choses et Il en avait décidé autrement pour nous !

Lorsque nous attendions notre quatrième enfant, Faustine, à l'examen du cinquième mois, le médecin qui faisait l'examen ne disait rien et repassait plusieurs fois aux mêmes endroits. Comme ce n'était pas notre premier enfant, Lucie avait l'habitude de ces échographies où en général le médecin explique, mais là ... rien, Lucie commençait à se dire que quelque chose n'allait pas lorsqu'il a annoncé, sans délicatesse, « périmètre crânien inférieur à la normale, votre bébé présente certainement une microcéphalie, voire une trisomie 21, je vous propose donc de rencontrer l'obstétricien pour programmer une amniocentèse en vue d'un avortement thérapeutique » et Lucie s'est retrouvée dans le couloir, toute seule puisque Olivier était en déplacement et n'avait pu accompagner Lucie, ce qu'il faisait d'habitude.

La douche froide.

Alors que tout allait bien, tout s'écroulait.

Et puis, ce fut la lutte pour refuser l'amniocentèse, le médecin rapelant et voulant absolument nous revoir car il ne comprenait pas pourquoi nous ne voulions pas de cet examen. Tout cela parce que les mesures de notre bébé ne rentraient pas dans un tableau ! nous lui avons assuré que quoiqu'il arrive nous ne lui intenterions pas de procès, que nous voulions bien signer une décharge, il ne voulait rien entendre, persuadé qu'il nous rendait service en prenant à notre place une décision si grave...

Nous avons fini par changer de médecin et de clinique ! Nous avons été accueillis par un très bon obstétricien de Bordeaux qui nous a rassurés, furieux de ce qui s'était passé et pas du tout inquiet quant à lui sur l'état de santé de notre bébé.

Mais un doute persistait dans nos esprits et si notre bébé présentait quand même une trisomie 21 ?

Nous avons donc vécu ce que vivent les parents qui attendent un enfant handicapé avec toutes les incertitudes qui en découlent ; comment va-t-il être ? Comment va-t-on l'accueillir ?

Et puis, Faustine est née, en très bonne santé et malgré tout ce qu'elle avait vécu in utero, c'était un petit bébé très paisible. Au moment de la naissance, l'accoucheur l'a prise dans ses bras et a dit : « et dire qu'elle aurait dû finir à la poubelle ! »

Peu de temps après, nous avons fait la connaissance de la cordée et ce fut dans notre vie familiale un véritable retournement. Et nous nous sommes dit que tout cela n'était pas le fruit du hasard et pour rendre grâce au Seigneur nous avons décidé de lancer une demande d'adoption, nous disant que si elle aboutissait, c'était voulu par le ciel. Une phrase du frère Jean-Marie lors d'une cordée nous avait frappé : « c'est bien d'avoir des idées, mais il faut poser des actes ». Nous avons donc fait une demande d'agrément pour un bébé atteint de trisomie 21 et nous sommes passés par l'association Emmanuel adoption de Jean et Lucette Alingrin. Nous avons eu la chance de tomber sur une assistante sociale du Conseil Général qui était remarquable et très compréhensive.

Nous sommes donc tous partis à Salon-de-Provence chercher notre Théodore qui avait 5 mois.

Son histoire à lui est vraiment douloureuse puisque ses parents ne savaient pas qu'ils attendaient un enfant handicapé. Lorsqu'il est né, ils n'ont toujours rien vu, mais les médecins, ayant remarqué un problème, ont fait faire un caryotype. Mais les résultats ne sont arrivés qu'au bout de trois jours, durant lesquels sa maman l'allaitait. Lorsqu'elle a su qu'il était trisomique, elle a arrêté de le nourrir et les parents sont rentrés chez eux, emportant toute la layette et abandonnant leur bébé à l'hôpital. Tout le personnel médical a été très touché par ce qui arrivait et ce sont les sages femmes qui ont apporté de quoi habiller ce nouveau-né.

Il est resté 16 jours à la maternité, ne voulant pas boire le biberon et se laissant mourir. Au bout des 16 jours, une assistante maternelle est venue le chercher et, par petites cuillerées de lait a réussi à l'alimenter. Mais il s'était tellement attaché à elle que lorsque nous sommes arrivés, il a eu un deuxième déchirement affectif et les débuts furent difficiles, car il avait eu beaucoup de traumatismes.

Cherchons à ressembler à Paul VI et à Jean-Paul II : ils ont accueilli la Parole de Dieu, ils l'ont scrutée, ils l'ont comprise et lui ont fait porter les magnifiques fruits dont nous nous nourrissons au cours de cette session : *Humanæ Vitæ* et la « théologie du corps ». Les opinions contraires, les oppositions et les contradictions ne les ont pas arrêtés : ils ont été de fidèles témoins et serviteurs de la Parole de Dieu ! Pour les imiter, demandons d'abord la grâce de mieux comprendre que les enseignements du Magistère concernant *Humanæ Vitæ* ne sont pas des opinions humaines à côté d'autres opinions des hommes ! Ces enseignements se fondent sur la Parole de Dieu qui est la Splendeur de la Vérité. Jean-Paul II a attaché une telle importance à l'enseignement d'*Humanæ Vitæ* qu'il a consacré pendant quatre années ses audiences du mercredi (du 5 septembre 1979 au 28 novembre 1984) à la théologie du corps ! En 1988, pour le 10^e anniversaire d'*Humanæ Vitæ*, il a rappelé avec énergie que l'on ne pouvait pas remettre en question l'enseignement d'*Humanæ Vitæ*. Des théologiens ont protesté et ont contesté cet enseignement de Jean-Paul II. Mais ce Grand Pape a tenu bon, parce qu'il était cette bonne terre dans laquelle la Parole de Dieu avait développé des racines profondes ! *Humanæ Vitæ* a été – et demeure – une Encyclique très contestée parce que la Parole de Dieu annoncée en cette Encyclique « dérange » comme dérangeait la Parole de Dieu annoncée par Élie, Isaïe ou Jérémie ! Demandons à Jésus, au cours de cette Messe, les grâces pour être les témoins fidèles de la Parole de Dieu concernant l'amour humain et le don de la vie !

La deuxième lecture de ce dimanche est particulièrement en lien avec notre session. Saint Paul dit que nous attendons notre adoption, la rédemption de notre corps. Jean-Paul II, dans sa théologie du corps, s'est appuyé sur cette affirmation du Grand Apôtre des Nations pour dire que la rédemption ne concernait pas seulement l'âme spirituelle de l'homme mais tout son être, y compris son corps. Ce Pape que nous avons beaucoup aimé sera peut-être appelé « docteur de la théologie du corps ». En scrutant la Parole de Dieu, il a compris que le corps humain était le signe visible d'une réalité spirituelle : la personne appelée dans l'unité de son âme spirituelle et son corps à la communion des personnes à l'image de la communion des Personnes divines. Le corps dans la sainteté originelle, disait Jean-Paul II, n'était pas marqué par la concupiscence, il était

Homélie de la messe du dimanche

•••

Père Bernard Domini

La première lecture et l'évangile de cette Messe dominicale nous invitent à réfléchir sur la fécondité de la Parole de Dieu dans notre vie. Isaïe disait, de la part du Seigneur, que sa Parole ne lui reviendrait pas sans avoir réalisé ce qu'Il voulait, sans avoir accompli sa mission comme la pluie qui féconde la terre. Jésus a complété cet enseignement en montrant par la parabole du semeur que la Parole de Dieu, comme la semence, est efficace par elle-même, mais elle ne peut porter des fruits durables que si elle est reçue dans une bonne terre ! Sommes-nous cette bonne terre ?

Appliquons la parabole de Jésus à notre vie en ce temps de session. Nous venons de réfléchir sur la procréation dans le plan de Dieu et sur les cultures de la mort qui s'opposent à ce plan divin. Nous sommes encore peut-être dans l'émerveillement de l'interprétation de la Parole de Dieu qui nous a été transmise par l'Église grâce aux lumineux enseignements de Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI ! Cette Parole de Dieu manifeste clairement à quel point notre Père céleste fait confiance aux époux en les appelant à être ses collaborateurs dans le don de la vie humaine ! Il ne veut pas créer des âmes sans cette collaboration ! La mission de procréation ne peut se comprendre qu'en contemplant l'Amour de Dieu. C'est uniquement par Amour et pour l'Amour que Dieu nous crée. Son unique désir de Créateur est de nous faire participer éternellement à sa Vie d'Amour.

En entendant cela, nous ne pouvons pas ne pas être comme cet homme dont vient de parler Jésus qui reçoit aussitôt avec joie la Parole ! Mais attention : ne soyons pas comme ce même homme qui n'a pas de racine, qui n'est que l'homme d'un moment et qui, lorsque vient la détresse ou la persécution, retombe aussitôt ! Ne soyons pas non plus comme cet homme dont les soucis du monde et les séductions de la richesse étouffent la Parole, qui ne peut pas donner de fruit !

Lorsque nous avons demandé aux enfants s'ils étaient heureux de ce nouveau petit frère, notre aîné Côme a déclaré : « finalement, il n'est pas si trisomique que ça, Théodore, on pourrait peut-être en adopter un deuxième !!! ».

La présence d'un tel enfant nous demande beaucoup de patience, c'est sûr, c'est une bonne école et, ce n'est pas toujours évident d'accepter qu'il soit plus lent que les autres ou qu'il comprenne plus difficilement ce que nous lui demandons. Mais il a une telle joie de vivre que cela nous réjouit et nous rendons grâce au Seigneur d'avoir si bien combiné les événements car sans eux nous serions passés à côté d'une belle aventure familiale.

Nous pensons beaucoup en famille aux parents biologiques de Théodore et nous prions pour eux, d'ailleurs, souvent, ce sont les enfants qui offrent une dizaine de chapelet pour eux. Nous avons fait dire une messe pour eux à l'arrivée de Théodore.

Les débuts avec Théodore n'ont pas été faciles. Comme il avait été sevré radicalement et que sa maman l'avait abandonné ensuite, dès que nous changions son alimentation il faisait une grève de la faim qui pouvait durer 48 heures, il refusait tout ce que nous lui présentions, lui qui est d'un naturel gourmand. C'était assez stressant !

Nous avons été heureusement bien aidés et conseillés par les parents de Lucie, qui ont eu en aîné un enfant trisomique décédé à 16 mois d'une cardiopathie et, le papa de Lucie est médecin ce qui nous a été d'un grand secours.

Les réactions, au début, furent plus difficiles de la part des parents d'Olivier, qui ne comprenaient pas pourquoi nous allions nous « encombrer d'un enfant supplémentaire et en plus trisomique », selon leurs propres mots !

Cependant, la première fois qu'ils sont venus voir Théodore, celui-ci n'a pas cessé de leur faire de grands sourires, ce qui n'était pas habituel de sa part au début, comme s'il sentait qu'il fallait les « amadouer » !! Et cela a bien fonctionné puisqu'ils sont maintenant conquis par leur petit-fils qui a su changer leur regard sur la trisomie.

Nous avons choisi d'avoir d'autres enfants après Théodore afin qu'il se sente bien intégré au sein de la famille, nous avons eu deux autres garçons après Théodore, dont le dernier à un mois et c'est merveilleux de le voir se pencher sur le berceau et de répéter toute la journée « ça va ? Ça va ? » !!

Carrefour sur :
Une famille nombreuse,
est-ce possible aujourd'hui ?

.....

Bruno et Odile Nollez, Olivier et Laurence Grincourt

Bruno et Odile Nollez

Ce n'est pas plus difficile aujourd'hui qu'il y a cent ans ou au Moyen Age.

(Exemple des époux MARTIN, parents de neuf enfants dont Sainte THERESE DE LISIEUX).

Quand on nous pose la question : combien avez vous d'enfants ? La réponse est toujours suivie de :

« Huit enfants, comment avez vous fait ?! »

On répond, avec quelque humour : « un par un, car l'on a pas eu de jumeaux !

En effet,

- Les enfants arrivent un par un : on a le temps de se réorganiser entre deux naissances ;
- Les difficultés ne se multiplient pas mais se divisent. On les résout jour après jour, enfant par enfant.
- L'amour, lui, ne se divise pas mais se multiplie ;
- Un enfant, même non prévu, n'est jamais un malheur mais toujours une grâce.

Marie Odile : à 43 ans, j'étais enceinte du 8^{ème} et ne le savais pas ; je ne l'envisageais d'ailleurs même pas.

Je rencontre une vieille tante, mère de cinq enfants, qui venait d'enterrer pour la deuxième fois un fils ; En m'embrassant, elle me dit « **mieux vaut un enfant de plus qu'un de moins.** »

gneur nous demande encore plus d'humilité, d'abandon et de confiance en l'avenir, en ne nous appuyant non pas sur nos propres forces mais sur le roc du Christ. Le chemin à parcourir pour atteindre cette petite voie d'abandon et de confiance prônée par la petite Thérèse de l'Enfant Jésus nous semble parfois bien ardu mais l'adoption nous a ouvert les portes pour le parcourir. Accepter que son enfant ne soit pas aussi performant physiquement ou/et intellectuellement que ce que nous aurions imaginé demande de l'humilité mais en même temps, nous sentons que la voie menant au Seigneur est là, toute proche : « En accueillant un enfant comme celui-ci en mon nom, c'est moi qu'il accueille » (Mt 18,5).

aussi liés à notre questionnement sur nos capacités à assumer la charge d'un enfant malade. C'est le message de Carême du Pape Jean-Paul II que nous avons relu plusieurs fois qui nous a conforté dans notre démarche, le Saint Père allant jusqu'à citer explicitement la maladie dont était atteinte notre fille !

A la fin du mois de février 2004, nous avons enfin été appelés en Belgique où Magdalena nous attendait. Cette semaine de prise de contact fut chargée d'émotion car nous découvriions un bébé de 10 mois, avec déjà un passé marqué par l'hospitalisation et l'abandon. Dix jours après, nous repartions avec nos trois enfants en France, et l'émotion passée, nous avons dû commencer à nous « apprivoiser mutuellement ». Les premiers temps furent assez déstabilisants, surtout peut-être pour moi qui n'avait pas porté et allaité ce bébé. La difficulté à communiquer, Magdalena ne répondant à aucun sourire ni stimulation, nous déconcertait. Son développement moteur, son poids, indiquaient que nous avions à faire plutôt à un bébé de 6 mois. Ce sont nos enfants qui nous ont appris à accepter leur petite sœur avec ses faiblesses et son évolution plus lente allant à l'encontre des critères de performance que nous adultes avons l'habitude de viser. Leur accueil généreux, sans retenue, leur spontanéité et leur absence de jugement nous ont permis, à leur exemple, de reconnaître Magdalena comme une enfant unique et à l'intégrer dans notre famille.

Avec l'arrivée de Magdalena a commencé aussi pour nous la fréquentation régulière et la familiarisation avec le milieu hospitalier. Nous avons alors découvert l'univers des enfants malades, de leur famille, ainsi que celui du personnel hospitalier, dévoué, disponible, ayant toujours un mot gentil pour l'enfant et ses parents. Il est vrai qu'au quotidien, mis à part la trithérapie administrée deux fois par jour, la maladie ne se fait pas sentir dans toutes ses conséquences dramatiques que nous connaissons. Nous avons au contraire en face de nous une petite fille vive, qui s'est ouverte d'une manière extraordinaire sur les autres et qui développe des qualités particulières chez une enfant de cet âge, comme la compassion et la miséricorde à l'égard de ceux qui souffrent. C'est elle qui reconforte dans la famille ceux qui pleurent, sont tombés, sont malades ... Parfois, les effets annexes de la maladie resurgissent comme le manque d'appétit, les vomissements, les maladies infantiles plus difficilement combattues et c'est dans ces moments particuliers que le Sei-

Ces paroles m'ont aidé à bien accepter l'arrivée de Béatrice. Elles me sont revenues tout de suite ; j'y ai vu un signe de la Providence me rappelant qu'il ne fallait nous inquiéter de rien.

1. Plan pratique et matériel

Il n'est pas très raisonnable, selon les critères de l'époque, d'avoir huit enfants aujourd'hui, En effet il faut :

- trouver une maison assez grande ;
- une voiture ;
- payer une scolarité et des études à chacun ;
- sans même parler de pratiquer un art ou un instrument

C' est un défi constant.

Mais si on y réfléchit bien, lorsque l'on a l'habitude de couper une tarte en dix, on peut la diviser en douze : les parts ne sont pas notablement plus petites !

Alors que de passer de quatre parts à douze...quelle frustration !

Chaque jour apporte son lot de problèmes...et de solutions !

On a toujours été en vacance, même si l'on a jamais été aux sports d'hiver.

On a toujours pu transporter tout le monde, même s'il nous est arrivé de voyager une partie en voiture et l'autre en train ;

On a pu loger tout le monde à chaque fois, même si certains ont du partager leur chambre ;

Bref, **on n'a jamais manqué de rien, même si l'on a jamais connu ce que certains de nos contemporains jugeraient indispensable** : des vacances exotiques ; un voyage lointain chaque année, une voiture rutilante ; une maison cossue...

Les Domini nous ont **formé au Beau dans la simplicité**. Le luxe est inutile et **chacun doit attendre pour satisfaire ses envies** : quelle meilleure formation pour des jeunes ?

Ils ont fait du baby sitting pour se payer leurs extras et ont travaillé pour contribuer à leurs études.

Que retenir de tout cela ? **La Divine Providence est une réalité.**

Combien de situations, apparemment difficiles, ont trouvé un dénouement inespéré ?

Ex : crédit d'impôt au retour des vacances qui correspondait au premier acompte d'une scolarité coûteuse.

Dieu veille sur nous comme un Père, même s'Il ne répond pas comme nous l'attendons.

La famille nombreuse est une école d'abandon et la confiance. Elle nous oblige à vivre un jour après l'autre, et le présent comme une grâce.

Elle nous apprend aussi à bien faire ce que l'on a à faire aujourd'hui, Notre Saint Père Benoît XVI nous l'a d'ailleurs récemment rappelé : « **Faites bien ce que vous avez à faire** »

2. Dimension éducative

Une évidence à rappeler : **chaque enfant est unique et l'on apprend encore au huitième. Quelle aventure et quel bel antidote à la routine !**

Encore aujourd'hui, les grands partent ; les petits restent : cela nous demande une adaptation constante et renouvelée et aussi une belle énergie !

Le temps consacré à chaque enfant est compté et **il faut savoir se faire aider.**

Pour nous, les compléments familiaux ont prioritairement servi à alléger les tâches matérielles de la maman pour lui permettre de rester en forme et disponible.

Très tôt, nous avons eu l'intuition que leur formation était de notre responsabilité en nous rappelant ce que nous avait dit le prêtre à notre mariage dans son homélie, avec son bel accent toulousain ;

« **Ne me les enfermez pas !** ».

Les parents ne peuvent pas tout faire. Il leur faut des relais permettant aux enfants de vérifier que nous ne sommes pas les seuls regards de France !

Notre seul luxe a ainsi été d'investir sans compter dans la formation de nos enfants : choix des écoles, camps, pèlerinages de jeunes, particulièrement chez les Domini.

petite fille atteinte du VIH, se demandant pourquoi depuis huit mois aucune famille adoptante ne s'était manifestée. Ce fut pour nous le premier signe divin, qui se confirma lors de la lecture du message de Carême 2004 du Saint Père Jean-Paul II publié dès le 8 décembre 2003 : « Jésus aimait les enfants et avait une prédilection pour eux, pour leur simplicité et leur joie de vivre, pour leur spontanéité et pour leur foi pleine d'émerveillement. Il veut donc que la communauté leur ouvre les bras et son cœur comme elle les lui ouvre à Lui-même : « Celui qui accueillera un enfant comme celui-là en mon nom, c'est moi qu'il accueille » (Mt 18,5). A côté des enfants, Jésus place nos «frères les plus petits», c'est-à-dire les miséreux, les nécessiteux, les affamés et assoiffés, les étrangers, ceux qui sont nus, les malades, les prisonniers. Les accueillir et les aimer ou, à l'inverse, les traiter avec indifférence et les repousser, signifie se comporter de la même manière envers Lui, car c'est en eux qu'il se rend tout particulièrement présent. (...) Et que dire de la tragédie du sida avec ses conséquences dévastatrices en Afrique ? Il est question désormais de millions de personnes touchées par ce fléau et, parmi elles, nombreuses sont celles qui ont été contaminées dès leur naissance. L'humanité ne peut pas fermer les yeux devant un drame aussi préoccupant ! (...) Que ce Carême soit, de façon particulière, une occasion utile pour que chacun puisse consacrer, dans son propre milieu familial et social, une plus grande attention aux enfants : ces derniers constituent l'avenir de l'humanité. »

Lors d'un pèlerinage pour la vie à Cotignac en l'honneur des Saints Innocents le 28 décembre suivant, nous avions à cœur de confier les dernières démarches administratives ainsi que cette petite fille que nous n'avions jamais vue, dont nous ne savions même pas le prénom, et qui pourtant allait venir agrandir notre famille. Au cours de ce temps de prière, spécialement dédié aux enfants, nous avons demandé au Seigneur un prénom porté par une Sainte qui la protégerait toute sa vie. A la fin de la célébration, ma belle maman et moi avons échangé le fruit de notre prière qui, clin d'œil délicat du Seigneur et de la Vierge Marie qui veillent jusqu'aux plus petites choses, correspondait tout les deux au même prénom : Marie-Madeleine, patronne de notre diocèse. Plus tard en apprenant le prénom d'origine, « Magnolia », nous l'avons modifié en Magdalena pour garder la consonance initiale. Les deux mois suivant furent mêlés de joie, d'attente anxieuse car certaines démarches n'aboutissaient pas, de doutes

tendions notre premier enfant, Gabriel, né le 8 octobre 2000, avec une grande joie et remplis de gratitude et de reconnaissance à l'égard du Seigneur et de sa Sainte Mère vers qui nous nous étions tournés à Bethléem mais aussi à Cotignac, haut lieu de prière pour les couples en demande d'enfants qui fait partie de notre diocèse.

Malheureusement, l'épreuve des fausses couches s'est renouvelée en voulant donner un petit frère ou une petite sœur à Gabriel . Ce fut pour nous le 2^{ème} temps d'arrêt et d'interrogation. C'est alors que nous avons repensé à ce désir qui habitait déjà respectivement nos cœurs avant notre mariage d'ouvrir notre foyer à l'adoption. Nous nous sommes alors lancés après un court mais approfondi discernement auprès des organismes officiels. Au terme de notre demande d'agrément qui a duré les neuf mois symboliques d'une grossesse, nous apprenions avec un grand bonheur que nous attendions notre second enfant, Joseph, qui naîtra le 19 février 2003. Très occupés avec les deux bambins, nous avons alors mis entre parenthèses notre projet d'adoption.

Portant, le Seigneur veillait. Durant le mois d'octobre 2003, Pierre-Olivier s'est rendu à Rome pour la béatification de Mère Térésa. Quelle figure aussi rayonnante que la bienheureuse Mère Térésa aurait pu allumer de nouveau ce feu dans nos cœurs ? Les fruits de ce pèlerinage ne se firent pas attendre. Quelques jours plus tard, Pierre-Olivier suivait les travaux de la communauté de l'Emmanuel au cours de son colloque annuel de bioéthique à Paray le Monial, cité mondiale du Cœur de Jésus. Lors d'une soirée témoignage, un couple belge présentait une œuvre d'adoption créée avec cette particularité de proposer aux familles des enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie. En prenant contact avec les responsables, parents eux-mêmes de dix-neuf enfants dont dix adoptés, notre projet s'est éclairci et affiné et les doutes qui nous habitaient (vers quel pays se tourner ? Comment maintenir la place de chaque enfant dans la fratrie ? Quel était l'intérêt de venir se surajouter à des listes d'attentes de parents adoptants souvent très longues ? ...) se sont progressivement dissipés. Notre agrément spécifiait que nous désirions de préférence une petite fille, plus jeune que nos deux garçons. Le Seigneur, qui n'avait cessé de nous accompagner durant ces années portait déjà dans son cœur la petite fille qui nous était destinée : l'assistant social d'Emmanuel Adoption en Belgique nous confiera plus tard que tous les membres de l'association priaient pour une

Notre priorité est l'acquisition d'un bon discernement pour assumer leur liberté. Ils savent avoir notre soutien dès lors que leurs choix sont dans le projet de Dieu.

Les premiers retours des plus grands est pour nous éclairant : nous n'avons pas eu des parents toujours sur notre dos et nous avons pu grandir dans la confiance.

Que conclure ?

Que l'unité de notre famille dispersée aux quatre coins de France se fait par le Christ, comme nous témoignent nos grands enfants ; Que c'est au service les uns des autres que l'on trouve la vraie liberté.

Olivier et Laurence Grincourt

UNE FAMILLE NOMBREUSE : EST-CE POSSIBLE ?

Introduction

A l'occasion de la naissance de notre huitième enfant le jour de la Pentecôte 2008, nous avons reçu différentes réactions qui montrent que cela ne laisse personne indifférent.

- Nous sommes très heureux pour vous de cette naissance. Quelle belle fête de la Pentecôte !
- Alléluia pour la grande et belle nouvelle de la naissance de votre 8^{ème}. Le Saint Esprit souffle fort !
- Merci de nous faire partager cette si grande joie. Quel beau cadeau de l'Esprit Saint !
- Huit enfants, quelle aventure ! Quel beau témoignage !
- Quelle belle famille ! Nous sommes vraiment plein d'admiration et à vrai dire je ne sais comment vous faites pour gérer tout ce petit monde.
- Bienvenue à lui. J'espère que la joie n'est pas trop mêlée de fatigue.
- Nos plus affectueuses félicitations aux parents de cette magnifique famille et bienvenue à votre huitième petit trésor.
- Merci pour cette admirable confiance en Dieu et ce pari sur l'avenir.

Mais nous avons reçu aussi quelques réactions négatives qui montrent que nous ne répondons pas aux standards de la société.

- On m'a toujours dit que la religion rendait inconscient. Ça se confirme !

- Vous avez 8 enfants, tous du même Père ?

- Huit enfants ... tous désirés ?

1. Ce qu'apporte la famille nombreuse

1.1. Les inconvénients

A y regarder de l'extérieur, il n'est pas bon d'être une famille nombreuse.

En effet, pour se loger, c'est difficile et c'est cher.

Pour se déplacer, au-dessus de 7 enfants, il faut prendre le train ou partir à 2 voitures.

Il ne doit pas être possible de payer des études à chacun.

On ne peut jamais partir en vacances parce que c'est trop cher.

On ne peut pas accorder suffisamment de temps à chacun.

Il faut faire des choix dans ses loisirs.

On ne peut acheter des vêtements de marque à tout le monde.

Difficulté de se retrouver en couple.

Risque de se retrouver en marge de la société : rien n'est fait pour une famille à plus de 3 enfants.

1.2. Les avantages

Et pourtant nous avons fait le choix d'une famille nombreuse. Ce choix nous l'avons fait avant notre mariage car nous avions tous les deux le désir d'une grande famille.

Avoir une famille nombreuse est une aventure aussi risquée que de se marier avec une personne pour la vie. On ne sait pas ce qui nous attend mais on se lance, on se fait confiance, on croit en l'autre, en l'amour, en la Vie et pour certains en Dieu.

Carrefour sur L'adoption d'enfants pour une véritable paternité et maternité

...

Pierre-Olivier et Annabelle Arduin

L'adoption d'un enfant malade, l'irrésistible appel de Dieu

« L'adoption, temps d'écoute, de conversation et de proximité privilégiées avec le Seigneur », c'est ainsi que nous pourrions résumer le cheminement qui nous a conduit en mars 2004 à accueillir notre petite fille Magdalena, atteinte du virus du sida.

Après notre mariage en 1999, le désir d'accueillir la vie et de fonder une famille s'est imposé à nous dans toute sa force et sa joie. Pourtant, nous n'avions que très peu envisagé que des obstacles puissent se dresser sur cette route. Or, suite à deux fausses couches consécutives nous nous sommes interrogés : Pourquoi le Seigneur ne bénissait pas le projet de deux jeunes convertis (notre conversion remontait à un an pour mon mari et à quelques mois pour ma part) qui étaient prêts – en ces temps où la difficulté des jeunes à s'engager et faire confiance en l'avenir ne cessait de croître – à donner la vie à des enfants et à les éduquer chrétiennement ? N'est-ce pas pour nous rappeler que le don de la vie relève de sa puissance créatrice et non de notre seul bon vouloir ?

Quelques mois plus tard, nous sommes partis pour notre voyage de noces en Terre Sainte où nous avons passé la nuit de Noël d'ouverture du Grand Jubilé en prière dans le champ des bergers avec cette supplication incessante en nos cœurs. Le lendemain, nous avons eu la grande joie de vivre la messe du 25 décembre à la basilique de la Nativité en présence du Père Daniel Ange à qui nous avons fait part de nos difficultés. Nous n'oublierons jamais cette prière d'intercession dite avec une confiance absolue quant à l'issue heureuse, le petit Jésus nouveau-né ne pouvant qu'exaucer notre désir de donner la vie ce jour-là. Cette certitude et cette foi nous ont beaucoup ému, nous qui débutions sur ce chemin menant au Christ, avec encore nos fragilités et nos doutes. Deux mois plus tard, nous apprenions que nous at-

Tout cela va peut être vous sembler idyllique, propre et aseptisé ... Mais c'est la vérité. Et ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'on n'a pas tellement le sentiment de maîtriser quoi que ce soit, si ce n'est de garder ferme le cap : Cap de la foi surtout, car l'unité en découle. Il ne faut pas se leurrer pour autant, les contraintes quotidiennes existent : cris, communication rendue plus difficile avec Éloi, exercices d'orthophonie, rendez vous multiples chez des spécialistes etc...

Un dernier point qu'il nous semble important de souligner : les enfants handicapés doivent avoir le même traitement que les autres ; c'est une question d'équité ; on le dit d'autant plus qu'on a parfois tendance nous même à laisser passer des choses à Éloi qu'on n'aurait jamais laissé passer à ses sœurs aînées ; or Paul en particulier a tendance actuellement à devenir bien capricieux : C'est sûr, il ne faut pas le gêner plus que les autres ; d'autant que tous les enfants, quels qu'ils soient, se rendent bien compte des traitements de faveur éventuels dont ils peuvent bénéficier, et risquent donc d'en abuser ; c'est particulièrement important de le souligner à l'entourage immédiat, notamment aux grands parents, qui sont prompts à dire : « Ah, ce pauvre petit ... ».

En conclusion, accueillir des enfants plus faibles et avec certaines incapacités, n'est pas une fatalité, si cela se vit dans la confiance. Pour cela la prière est un bon moyen de porter l'épreuve et de donner un sens à ce qui, pour beaucoup, est considéré comme une absurdité voire un scandale.

Nous aimons chacun de nos enfants tel qu'ils sont et pouvons certifier qu'ils nous rendent au centuple ce que l'on peut leur donner. Par ailleurs nous pouvons témoigner qu'ils rayonnent autour d'eux et transforment des cœurs par leur joie de vivre, et leur simplicité!!! Nous rendons grâce à Dieu pour ce don si précieux de la vie, et particulièrement de nous avoir confié Éloi et Paul.

1.2.1. Pour les enfants

La famille nombreuse est un atout pour nos enfants : c'est une école de vie, un lieu d'échange, de partage, d'entraide, de service, d'autonomie. Pas question de les laisser se défilier devant les tâches ménagères : mettre le couvert ou ranger sa chambre font partie des services quotidiens ; de petites responsabilités, qui, mine de rien, rendent plus autonomes.

Ils expérimentent avec nous et entre eux l'écoute, le pardon, l'attention aux autres. Ils cultivent l'esprit de famille : bien sûr, ils connaissent, comme les autres familles, disputes et chamailleries ; mais ils apprennent peut être mieux à se pardonner, c'est pourquoi les réconciliations sont parfois des moments très forts.

Ils apprennent à régler les conflits, à se supporter et à s'accepter entre frères et sœurs.

Ils découvrent la beauté et le don de la vie, de la maternité, à chaque naissance apprenant naturellement les différences entre garçons et filles sur le plan physique mais aussi sur le plan relationnel, dans la façon d'agir et de réagir dans les jeux, face aux événements par rapport à leur caractère et leur sensibilité ; les filles en général pleurent plus facilement que les garçons mais certains de nos garçons ont aussi la larme facile.

Ils découvrent la complicité entre eux, les affinités ou animosités entre frères et sœurs. Les caractères de chacun se frottent parfois durement (les disputes sont une réalité) et se forgent au contact des autres frères et sœurs.

Ils apprennent à se respecter, à s'aimer, à s'écouter, à se pardonner ce qui est loin d'être facile tous les jours selon la personnalité de chacun.

Ils découvrent l'amour au travers de leurs parents et dans les relations entre frères et sœurs.

Ils apprennent à partager ce qui leur appartient, à renoncer parfois à leur intimité et à leur tranquillité (du fait du nombre, de ne pouvoir avoir une chambre à soi), à se priver aussi pour un frère ou une sœur plus jeune d'une part de gâteau, à offrir à donner de son temps pour jouer avec un plus petit, pour aider celui qui a du mal à comprendre un exercice de math ou d'anglais pour les plus grands par

exemple, à céder le premier en cas de conflit ce qui n'est pas toujours aisé.

Ils découvrent que l'on ne peut pas tout avoir (loisirs, vêtements, argent, vacances au ski ou autres...) contrairement à d'autres enfants qui ont tout. Mais ils se rendent compte aussi qu'ils n'en sont pas si malheureux bien au contraire.

Ils apprennent bon gré mal gré à se contenter de ce qu'ils ont et de ce que nous pouvons leur apporter, leur offrir.

Ils découvrent aussi les limites de leurs parents qui ne sont pas parfaits mais qui font tout ce qu'ils peuvent pour leurs enfants.

Ils découvrent l'esprit de sacrifice, de renoncement pour faire plaisir à leurs parents, à tel frère ou sœur mais finalement toutes ces expériences les font grandir, se construire et s'armer pour leur vie future les rendant plus forts, plus solides, plus courageux pour résister aux diverses sollicitations de ce monde.

Ils apprennent à faire des choix dans leurs activités pour aller à la messe en semaine par exemple.

Par dessus tout cela ils découvrent la Foi par la prière familiale, la messe dominicale et en semaine (pour ceux qui le peuvent selon leur emploi du temps), les sacrements reçus souvent comme le sacrement de réconciliation.

1.2.2. Pour les parents

La venue de notre 8^{ème} nous enseigne comment être avec le Seigneur : attitude du tout petit, confiance et abandon.

Les enfants nous permettent de nous oublier, de nous sortir de nous-mêmes, de nous donner, de nous dépasser. Ils nous poussent en avant. Ils vivent dans l'instant présent, dans l'abandon, et la confiance en leurs parents sans se soucier du lendemain. C'est l'attitude que nous parents devons avoir envers Dieu notre Père pour l'éducation des enfants qu'Il nous a confiés. Nos enfants nous éduquent à la simplicité, l'humilité la pauvreté.

Ils sont vrais, sincères, authentiques devant Dieu. Ils nous montrent le chemin du Ciel à travers leur relation à Dieu simple, naturelle, quotidienne. Dieu est au cœur de leur vie ; c'est peut être ce qui la rend si facile, si paisible, joyeuse, insouciant.

Nos enfants sont notre richesse, faite de leurs différences. Ce sont eux qui nous ont appris à grandir à leurs côtés. C'est un sacré mo-

fait, il ne nous en a jamais plus parlé jusqu'à la naissance, et son équipe médicale non plus ; et nous avons ressenti une grande délicatesse de leur part. Il faut reconnaître que ce n'est pas toujours le cas, c'est souvent même le cas contraire qui se présente avec des pressions permanentes sur la future maman pour qu'elle se débarrasse de son bébé.

Pendant la grossesse, nous avons prié et fait prier pour avoir la force de tout accepter ; et de fait, on ne s'est jamais sentis abandonnés, ou vacillants dans notre choix. Un prêtre nous a conseillé de dire « oui » chaque jour, ce qui nous a bien aidé et notre amie espagnole nous a encouragés à vider notre sac de toutes nos inquiétudes, ou angoisses, ce qui est une libération.

Lorsque Paul est né, on nous a annoncé avec grande délicatesse qu'il était trisomique ; car il faut bien comprendre que nous n'avions aucune certitude à ce sujet : les échographies montraient des indices, mais aucune certitude. Le personnel médical a été interpellé par la sérénité avec laquelle nous avons accueilli le handicap de Paul.

Comme la plupart de ces enfants, Paul est né avec des fragilités ; rien ne justifiait une prise en charge hospitalière lourde et immédiate, mais à partir de l'âge de 8 mois il a eu des bronchiolites à répétition d'une rare intensité, on lui a découvert une cardiopathie et des pressions pulmonaires très fortes, ce qui lui a valu des séjours fréquents et prolongés à l'hôpital, Paul va bien maintenant ; sachant que sa cardiopathie, qui aurait dû faire l'objet d'une opération, s'est guérie de façon naturelle et totalement inexplicable, pour notre plus grande joie. St Joseph et Jean Paul II ont du agir, c'était au moment de la neuvaine à JP II et celle de St Joseph.

Paul est notre rayon de soleil ; pas seulement de nous, parents, mais aussi pour ses frères et sœurs. A vrai dire, la vie serait moins gaie sans lui. Vous penserez peut être que tout va bien tant que ces enfants sont petits, mais que les choses se compliqueront plus tard ; sûrement, car il faudra bien le scolariser, il faudra bien qu'il travaille, on sait bien qu'il ne sera jamais vraiment autonome ; mais à chaque jour suffit sa peine ; on est très confiants, car chaque fois que des épreuves se sont présentées dans notre vie, des moyens immédiats de les surmonter se sont également présentés ; il est important de comprendre qu'on n'est pas seuls, et surtout de faire confiance car on ne peut rien par nous même.

Paul est notre petit dernier, âgé de 4 ans. Nous vivions en Espagne lors de sa naissance. Paul est trisomique ; il s'agit d'une maladie chromosomique que pour l'heure on ne sait pas guérir, mais la Fondation Jérôme Lejeune, en France du moins, s'y emploie. C'est une maladie, mais appelons-la handicap car elle se matérialise par un retard intellectuel et par des marques physiques, facile à détecter pendant la grossesse ; c'est la raison pour laquelle 95% des bébés suspectés de trisomie ne naissent pas car la trisomie fait peur. Et pourtant, si les personnes savaient ; si seulement elles étaient bien informées... Nous allons donc vous parler de notre itinéraire face à la trisomie de Paul.

La Providence a voulu que la première famille que nous ayons rencontrée en arrivant en Espagne, où nous vivions alors, soit une famille de 6 enfants dont la petite dernière était trisomique ; parallèlement, dans la même période, plusieurs de nos amis prenaient la décision d'adopter des enfants de ce type .

Lors de la deuxième échographie, des indices de trisomie ou autre maladie mentale, sont apparus ; le médecin nous a alors proposé une amniocentèse que nous avons refusée : A quoi bon procéder à un prélèvement sachant que de toute façon la trisomie est incurable, et qu'il existe un risque avéré d'atteinte au fœtus durant ce prélèvement ?

Il nous a alors fallu signer une décharge, ce qui est toujours une démarche pénible, car à l'inévitable angoisse et crainte de supposer que l'enfant que l'on porte est handicapé, s'ajoute la pression institutionnelle, et l'immense sentiment d'abandon de la part de ceux qui devraient précisément nous appuyer, nous protéger : Il faut bien comprendre le sens de cette décharge : « Vous voyez, on vous avait prévenus, ne venez pas vous retourner contre nous si vous n'êtes pas satisfaits plus tard ». C'est le moment où beaucoup de femmes craquent et passent à l'acte chirurgical fatal ; elles sont parfois seules, souvent mal conseillées, ne prennent pas le recul nécessaire, et généralement c'est l'homme qui prend une décision à l'emporte-pièce, et dans un état psychologique délabré, ce que l'on comprend aisément.

Nous avons donc signé, et c'est alors que le médecin, lui-même père de 4 enfants et catholique, mais très discret à ce sujet, nous a dit « Vous avez bien fait » : Quel bonheur ! quel soulagement ! Le médecin qui allait nous suivre était donc doté de bon sens naturel ! De

teur que d'être à la tête d'une petite troupe, un vrai défi de mener à bien la tâche qui nous a été donnée : faire d'eux des adultes responsables, bien dans leur peau.

1.2.3. Pour les autres

A l'occasion de la naissance de notre 8^{ème} voici quelques phrases qui montrent que cela apporte aussi aux autres.

- Félicitations pour cette belle petite famille. C'est une joie qui n'est pas donnée à tout le monde, qui n'est pas toujours évidente non plus à vivre et à construire au quotidien, mais qui est riche de solidarités pour affronter le monde de 2008 et y plonger avec assurance.

- Ma prière vous accompagne dans votre belle mission de parents chrétiens.

- Nous sommes très fiers d'avoir des petits-neveux qui comprennent que les familles nombreuses sont la plus grande des richesses et tous les bonheurs à domicile.

- Je rends grâce au Seigneur de me donner des familles généreuses comme témoins de son grand amour pour nous (une laïc consacrée).

2. Pourquoi avoir une famille nombreuse ?

Une famille nombreuse n'est pas un gage de richesse matérielle car nous n'avons pas les moyens de voyager en famille, d'offrir à nos enfants des vêtements de marque, de leur donner de l'argent de poche ; mais ils savent que la plus belle des richesses, c'est l'amour.

En revanche, c'est un gage de richesse humaine, morale et spirituelle. En effet, avoir une famille nombreuse, ce n'est pas l'apanage des familles chrétiennes ; toute personne généreuse, aimant la vie et les enfants peut en avoir une.

C'est l'égoïsme, la peur qui empêchent de donner et d'accueillir avec générosité la vie.

Pour nous l'aspect spirituel est particulièrement important et c'est la prière qui nous permet de tenir.

Une famille nombreuse est une vraie richesse, un don de Dieu, une source de joie et d'espérance, de confiance en Dieu, de plénitude de vie.

Avoir une famille nombreuse, c'est possible et c'est un bienfait pour le monde car c'est un remède contre la désespérance, contre le marasme ambiant, contre la culture de mort, le matérialisme galopant.

Avoir une famille nombreuse c'est participer au plan divin de Dieu sur la création. Finalement, avoir des enfants, c'est être co-créateurs avec Dieu, c'est la plus grande œuvre que l'homme puisse vivre sur terre : permettre à des êtres humains d'accéder à la vie éternelle, de connaître le Dieu d'amour, de rencontrer et d'aimer Dieu sur terre en attendant la vision béatifique.

Avoir une famille nombreuse aujourd'hui, c'est finalement oeuvrer avec Dieu, ce n'est pas agir pour soi mais pour Dieu, par Dieu, avec Dieu et lui laisser la première place dans notre vie familiale et conjugale en vivant cette aventure avec Lui.

Nous sommes bien conscients que toute famille n'est pas appelée à avoir de nombreux enfants. D'où l'importance de vivre ce don de la vie en père et mère responsables, conscients de leurs possibilités et de leurs limites avec justesse et sagesse en préservant l'équilibre conjugal et familial.

Conclusion

Avoir une famille nombreuse aujourd'hui ce n'est pas de l'inconscience ; au contraire, c'est être pleinement conscient de la réalité de la vie au lieu de ne voir que les difficultés, ce qui va mal. C'est vivre sous le regard de Dieu, en sachant que nous ne sommes pas seuls pour accomplir cette belle et grande mission de donner la vie et conduire nos enfants au Père.

Avoir une famille nombreuse c'est vivre une paternité et une maternité responsables comme nous l'enseigne le pape Jean-Paul II dans *Familiaris Consortio* 'la fécondité de l'amour conjugal ne se réduit pas à la seule procréation des enfants, même entendue en son sens spécifiquement humain : elle s'élargit et s'enrichit de tous les fruits de vie morale, spirituelle et surnaturelle que le père et la mère sont appelés à donner à leurs enfants et, à travers eux, à l'Église et au monde.'

Carrefour sur L'accueil d'un enfant handicapé

...
Claude et Dominique Minjoulat-Rey

Nous sommes Claude et Dominique ; nous sommes mariés depuis 18 ans et avons 6 enfants de 4 à 17 ans.

Nous aimerions vous dire que les enfants handicapés aident leurs parents à grandir eux même, et sont accueillis naturellement par leurs frères et sœurs, moyennant une préparation des cœurs .

Nous allons tout d'abord, afin que vous compreniez mieux notre situation, évoquer notre parcours.

Éloi est notre 4^{ème} enfant et premier garçon ; il a maintenant 10 ans. C'était un petit bébé très calme . Ce n'est que très progressivement, à partir de l'âge de 18 mois, que nous avons réalisé qu'il entendait mal ; examens après examens, il a fallu se rendre à l'évidence : Éloi était sourd.

Nous sommes donc rentrés dans une période chargée, marquée par les expertises médicales, les soins orthophoniques, les rendez-vous obligatoires avec les psychologues, avec une scolarisation rendue difficile par le fait qu'Éloi était très en retard par rapport aux enfants de son âge. Nous avons accepté qu'il soit implanté ; l'implantation consiste à installer dans l'oreille interne des électrodes reliées à un micro-processeur : le résultat est édifiant puisque le l'appareil remplace, assez grossièrement il faut bien le reconnaître, un système auditif. Tout cela après une opération lourde de 5 heures, qu'il a fallu recommencer un an et demi plus tard car l'appareil s'est fissuré suite à une chute d'un mur...

Si l'on fait le bilan, on se rend compte qu'on est capable d'accepter assez facilement des épreuves de ce type dès lors que l'on évolue dans un cadre favorable, marqué dans notre cas par l'unité familiale et la foi ; d'ailleurs, nous avons vu comme un signe d'espérance le fait que la date de l'opération fixée par l'hôpital était un 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception. Nous pourrions dire également que ces épreuves nous renforcent dans notre couple, nous font appréhender différemment la vie, en nous faisant comprendre par exemple que réussir matériellement n'est pas un absolu, ou encore que la vie est fragile et que tout peut basculer de façon inexplicable.